

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Présidentielles françaises

Giscard: «J'ai décidé de me présenter»...

«J'ai décidé de me présenter à l'élection présidentielle pour un septennat nouveau.» Dans le jardin d'hiver de l'Élysée, derrière un bureau se découplant sur un mur de pierres nues, le président de la République, qui avait à ses côtés Mme Giscard d'Estaing, a mis fin hier à 19 heures, sans surprise, à un long silence.

«Je vous rendrai le pouvoir que vous m'avez confié en mai 1975... Je vous le rendrai intact», a-t-il ajouté, non sans avoir fait remarquer qu'il s'était soucié aussi des Français, dans la mesure du possible.



M. Valéry Giscard d'Estaing annonçant officiellement sa candidature avec sa femme à ses côtés. (Bélino AP)

Une longue réflexion a conduit à cette décision, a expliqué le chef de l'Etat, parce que «l'opposition demeure identique à elle-même, avec les mêmes dirigeants acharnés depuis 1958 dans leur lutte contre la Ve République». Une opposition qui d'ailleurs serait amenée, «par la force des choses, soit à gouverner avec les communistes, soit à trahir leurs électeurs après avoir bénéficié de leurs voix». Cela n'aurait pas «sans secousse grave» d'autant plus qu'elle propose «pour sortir de la crise, des formules étatiques et bureaucratiques, qui ont échoué partout, et dont les défenseurs ont été chassés du pouvoir».

LE MEILLEUR ATOUT

Mais il y a plus. Le président, ayant manifestement M. Jacques Chirac à l'esprit, considère qu'il est bien le meilleur

atout de la majorité dans la mesure où «toutes les indications montrent de manière certaine qu'aucun autre candidat n'a de chance de l'emporter contre l'opposition».

Reprenant le thème qu'il avait développé dans son interview au «Figaro-Magazine», le chef de l'Etat a fait valoir que le succès de l'opposition serait une mauvaise affaire pour le pays: «Chacun de vous... serait entraîné à coup sûr et malgré lui vers une société dont il ne veut pas, et vers la décadence politique et économique... Tout l'effort de rétablissement, de remise en ordre, tout le travail courageux des dernières années seraient dissipés en quelques mois».

«PAS ENCHAÎNÉE À UNE FATALITÉ»

Le sort de la France ne peut se jouer de cette manière, souligne le président et

en tout état de cause la France ne saurait «être enchaînée à une fatalité qui la conduirait dans la direction contraire à celle où elle veut aller». Et d'affirmer: «Je ferai tout ce qui dépend de moi pour le lui éviter... La France mérite un vrai débat démocratique où la voie de la raison et du cœur, de la liberté et de la solidarité se fasse entendre, et finalement, j'en suis sûr, l'emporte».

Le président accueille cette campagne «non comme une épreuve, mais comme une délivrance».

↳ Suite en dernière page

Milan: Marco Donat Cattin aurait passé aux aveux

Marco Donat Cattin, extradé la semaine dernière de France et considéré comme le chef du groupe clandestin «Prima Linea», aurait avoué sa participation à trois attentats meurtriers, selon des indiscretions que publie la presse italienne.

Le fils de l'ancien secrétaire-adjoint de la démocratie aurait avoué aux magistrats italiens avoir participé à l'attentat qui coûta la vie au substitut procureur de la République Emilio Alessandrini à Milan il y a deux ans, ainsi qu'à deux autres attentats.

Marco Donat Cattin aurait exprimé, dans une lettre à la magistrature, son «angoisse» devant les «victimes, tous

ceux que j'ai fait cruellement souffrir», croit savoir le «Corriere della Sera».

Tout en choisissant, semble-t-il, la voie de la «confession», Marco Donat Cattin, croit encore savoir le «Corriere», n'aurait donné d'éléments que sur ses propres responsabilités, sans mettre en cause d'autres personnes qui pourraient être impliquées dans ces attentats. (afp)

Au XXVe congrès du Parti communiste soviétique Une certaine tendance à secouer le joug

— par Marc ROSENWASSER —

Plusieurs dirigeants de partis communistes étrangers ont profité du XXVe congrès du Parti communiste soviétique, qui doit s'achever aujourd'hui, pour réaffirmer leur indépendance sur divers sujets-clés dans le domaine international.

Personne ne s'attendait à ce que ce congrès tourne au débat entre les quelque 5000 délégués du PCUS et des PC de 109 autres pays sur des questions telles que la crise afghane, et cela ne s'est d'ailleurs pas produit. Mais les communistes britanniques et italiens en premier lieu — à un moindre degré les roumains et les français — n'ont pas hésité à poser clairement les problèmes, une volonté qui n'est pas sans faire penser au congrès de 1976, où s'était manifesté l'eurocommunisme.

Mardi dernier, au deuxième jour des travaux, le numéro 1 roumain, M. Ceausescu a affirmé à la tribune que les relations entre les PC soviétique et roumain sont basées sur «l'égalité complète et le respect mutuel (ainsi que) la non-ingérence dans les affaires intérieures».

Ce même jour, M. Gaston Plissonnier, qui dirige la délégation française, a déclaré: «Le socialisme pour lequel nous luttons, en empruntant la voie démocratique, épousera les traits de l'originalité et de nos traditions nationales».

Quant au chef du PC britannique, M. Gordon McLennan, il a estimé samedi que «l'indépendance et la souveraineté de chaque parti communiste constitue la base essentielle de relations entre partis... différents points de vue sur certaines questions, y compris l'Afghanistan, peuvent exister, et existent en fait, au sein du mouvement communiste international».

EN MARGE

Pour le PC italien, M. Giancarlo Pajetta a prononcé vendredi, mais en marge du congrès, un discours dans lequel il a demandé qu'il soit mis fin par une «solution politique» au problème afghan, avec «des négociations entre les parties intéressées, qui excluent toute ingérence ou toute présence de troupes étrangères, garantissent l'indépendance et le non-alignement (de l'Afghanistan) et garantissent les droits des Afghans à décider de leur propre destinée». Au sujet de la Pologne, M. Pajetta a souhaité une solution basée sur «le respect total

de l'indépendance et de l'autonomie du peuple polonais».

Ce n'est qu'hier, au lendemain d'une protestation élevée par la délégation italienne, que ces propos ont été rapportés dans «La Pravda». Les communistes italiens s'étaient élevés contre le silence observé à leur égard samedi et dimanche par la presse soviétique. Ils ont également cherché à savoir pourquoi les auto-



L'Italien Giancarlo Pajetta s'est nettement distancé des thèses soviétiques. (Bélino AP)

rités soviétiques avaient demandé que certains passages du discours soient modifiés, et pourquoi M. Pajetta n'avait pas été invité à la tribune du congrès.

UN LARGE ÉCHO

Par opposition, la presse soviétique avait fait un large écho aux discours des représentants de l'Equateur, de Chypre, de l'Autriche, de la République dominicaine, de la Syrie, du Nicaragua, des Philippines, du Cambodge, de l'Algérie, de Finlande, de Grèce et de l'Uruguay — tous favorables à Moscou.

Dans son discours d'ouverture du congrès, il y a une semaine, le président Brejnev avait affirmé que personne ne cherchait à imposer son point de vue à d'autres partis communistes tant qu'ils ne devaient pas des principes du marxisme-léninisme.

Pourparlers sur le Proche-Orient Le Caire aurait rejeté une offre israélienne

Selon le nouvel hebdomadaire égyptien «Mayo», Le Caire a rejeté une proposition de «concessions fondamentales» de la part d'Israël en échange d'une reprise rapide des pourparlers sur l'autonomie palestinienne.

Le nouvel organe du Parti national-démocrate annonce dans son premier numéro que la proposition a été avancée par le ministre de l'Agriculture israélien, M. Ariel Sharon, au cours d'une entrevue avec l'ambassadeur égyptien à Tel Aviv.

«Sharon a déclaré à l'ambassadeur d'Égypte en Israël que le gouvernement de Menahem Begin proposait une reprise des pourparlers sur l'autonomie en échange de concessions fondamentales, afin qu'un accord puisse intervenir avant les élections israéliennes», fixées au 30 juin, écrit-il. «Le Caire a repoussé la suggestion de Sharon parce que l'Égypte ne veut pas se laisser entraîner dans la joute électorale israélienne».

↳ Suite en dernière page

OPINION

«Forte, heureuse et fière...»

«Moi ou le chaos...», la formule a fait son chemin depuis qu'elle a été lancée par de Gaulle en 1965.

Hier soir, M. Giscard d'Estaing l'a reprise à compte d'auteur, dans une version largement remaniée, en annonçant officiellement sa candidature aux élections présidentielles.

Le «Moi» d'abord. Dans la forme giscardienne cela donne: «...Toutes les indications montrent de manière certaine qu'aucun autre candidat n'a de chance de l'emporter contre l'opposition».

Le «chaos» ensuite. Giscard traduit: «La France ne peut pas être enchaînée à une fatalité qui la conduirait dans la direction contraire à celle où elle veut aller».

Et où veut aller 51 % de la France qui suit et suivra Giscard? «Pendant les sept années où j'ai veillé avec la France, j'ai connu ses problèmes, aperçu son avenir, cherché et compris ce qui doit être fait pour qu'elle soit forte, heureuse et fière, et pour qu'elle s'adapte, avec confiance dans ses possibilités qui sont grandes, au monde qui vient».

L'opposition, l'autre moitié de la France, est réduite en charpie: «Opposition conduite par la force des choses, soit à gouverner avec les communistes, soit à trahir leurs électeurs après avoir bénéficié de leurs voix».

Alliance contre nature et la nique à Satan, mais n'est-ce pas là un bien vieux refrain, dont nous usons nous aussi, ô combien, en Suisse, même en dehors des périodes électorales.

L'ennemi, c'est l'autre. Les communistes offrent une aussi large cible aux capitalistes

que ceux-ci en font une aux marxistes.

Quand les circonstances l'imposent, on chante à l'unisson la haine de tout ce qui n'est pas à notre convenance ou, plus primaire encore, de tout ce qui ne nous ressemble pas.

L'autre, l'ennemi. N'est-il pas au plus profond de nous-même dans cette souple tolérance dont nous nous servons pour combler le fossé qui sépare nos actes de nos principes?

Quand le président Giscard d'Estaing rencontrera à nouveau M. Brejnev, le tsar rouge, lui parlera-t-il du grand malheur qu'aurait pu connaître la France si, d'aventure, les socialistes étaient parvenus au pouvoir dans les bras des communistes?

Non, il traitera de l'amitié entre les peuples et de ces solides échanges économiques qui permettront à la France d'être «forte, heureuse et fière»!

Et si en plus d'importantes commandes permettent d'équilibrer l'achat d'énergie à l'URSS, M. Giscard d'Estaing pourra rester d'autant plus fidèle à ce qu'il annonce être «l'engagement central de sa campagne» à savoir comment résoudre les «problèmes nouveaux qui se posent à nous et notamment à notre jeunesse pour son emploi...»

En un an, en France, le chômage a augmenté de 13,3 % pour s'établir à 1.561.400 chômeurs à la fin du mois de janvier.

1.561.400 suffrages qui ne demandent qu'à participer à la construction de cette France «forte, heureuse et fière» que leur propose le candidat Giscard d'Estaing et qui embarrassent tant le président en exercice!

Gil BAILLOD

En Pologne

Rations de sucre diminuées

Le gouvernement polonais a diminué de moitié les rations de sucre accordées à la population et a annoncé qu'un rationnement de la viande, déjà annoncé, serait imposé à partir du 1er avril.

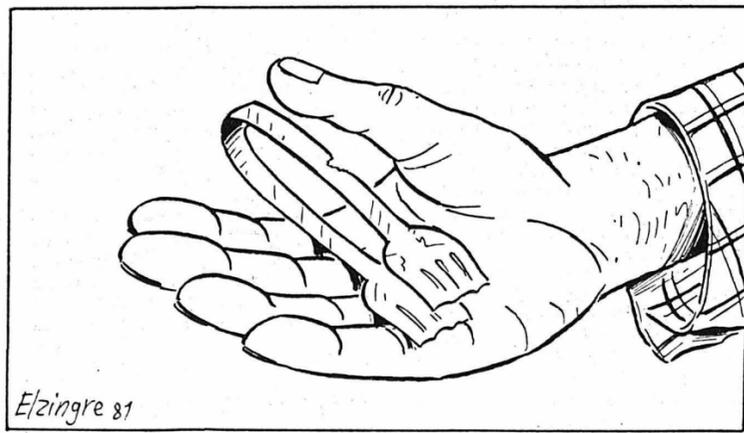
Compte tenu de la grave pénurie alimentaire, des consultations sont en cours avec les syndicats pour envisager un rationnement temporaire du beurre.

Le plan, établi en collaboration avec le syndicat indépendant Solidarité, attribuera à la plupart des Polonais adultes

une ration mensuelle de 3,5 kilos de viande.

Du 1er mars jusqu'en septembre, la ration de sucre sera réduite de deux à un kilo par mois.

Le rationnement, réclamé par les grévistes l'été dernier, a été décidé après plusieurs mois de débats pendant lesquels la population, cédant à la panique, a vidé les magasins de presque tous les produits alimentaires qui s'y trouvaient. (reuter)



Mystérieuse découverte archéologique!

ÉLECTIONS CANTONALES NEUCHÂTELOISES

303 candidats pour 115 sièges

Lire en page 7

CANTON DU JURA

Projet de loi sur les Prud'hommes

Lire en page 9

HORLOGERIE

SSIH: les effets de la politique sélective

Lire en page 11

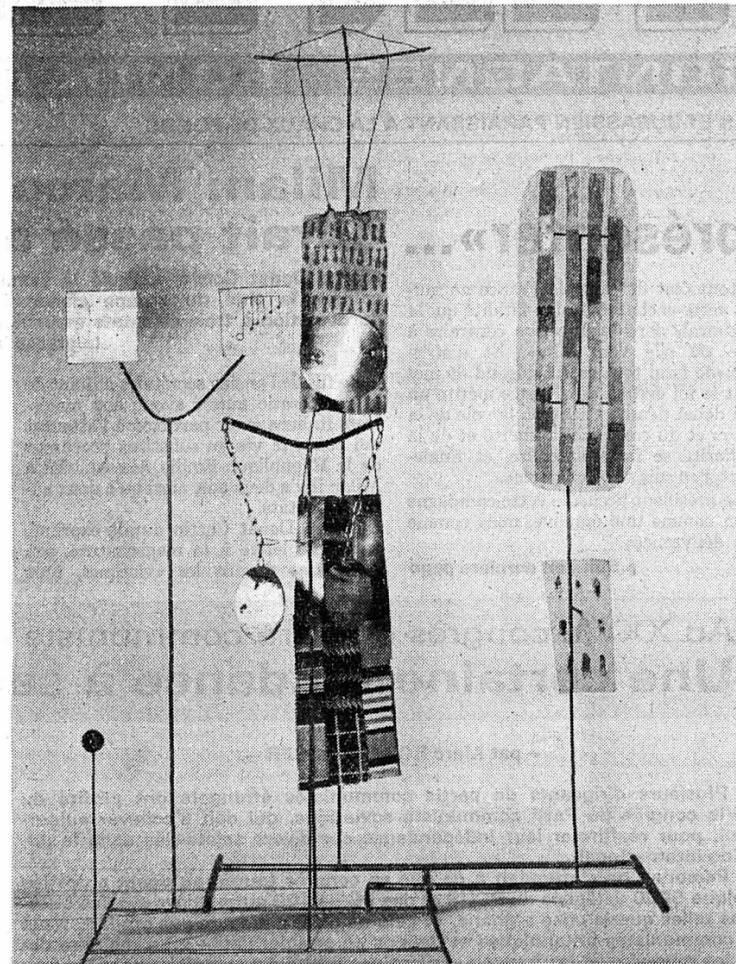
FOOTBALL

Grosse amende pour Lausanne-Sports

Lire en page 14

Au Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds

L'Heure glorieuse de Fausto Melotti



«Musica in piazza», musique populaire sur la place du village.

Eu égard à l'étonnant, long et profond éclat italo-international de l'œuvre de l'un des plus subtils plasticiens de l'époque (il est né à Rovereto en 1901, dans le Trentin), c'est plutôt de l'heure glorieuse de notre Musée des Beaux-Arts qu'il faudrait parler. Après les découvertes successives et nombreuses que nous a fait faire notre infatigable chercheur de conservateur, voilà bien la plus extraordinaire: une sorte de sculpture aérienne englobant sans l'emprisonner l'espace et faisant amour avec lui.

Cette légèreté péninsulaire, le sens inné du théâtre, et par conséquent de la musique, et par conséquent de la danse, nous le retrouvons chez Melotti, mais amené à sa plus haute et délicieuse expression. Il a l'air de jouer tout le temps, de tout et de rien. De l'espace donc; de

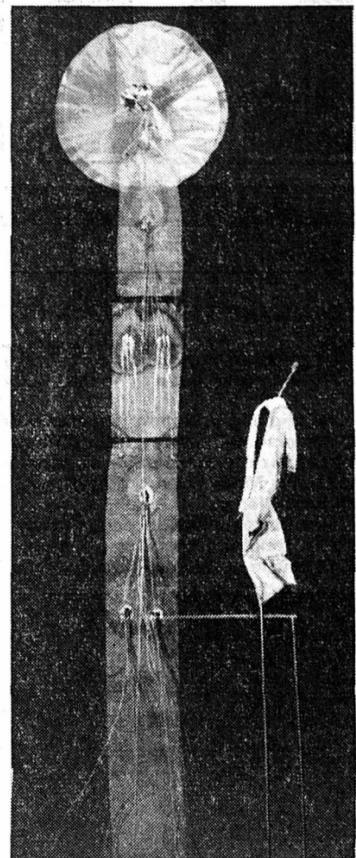
son matériau de prédilection, le laiton, qui lui permet précisément ces compositions et constructions filiformes reçues dans l'air et le ciel; de la scène qu'il prétend organiser ou réorganiser; de la musique, qu'il englobe comme son bien le plus précieux; de la vie quotidienne; de la poésie la plus pure qui soit. On ne sait ce que ce diable d'homme ne saurait pas, tant son œuvre sculptée, dessinée ou peinte est un résumé, un confluent de tout, un lieu commun, c'est-à-dire de rencontre de toutes les tendances des arts contemporains, et pas seulement plastiques: nous le voyons très bien illustrer, en une fusion intime, les œuvres de son illustre compatriote, le compositeur Luciano Berio, l'un des musiciens les plus doués et justement inventeurs de ce temps.

Il y a tout de même de l'atavisme dans l'air. Certes Melotti est universel. Mais il l'est principalement parce qu'il est profondément italien, jusque dans son au-

guste figure (nous avons publié sa photographie dans notre numéro du lundi 23 février, grâce, sourire plein de charme, un brin hautain: bref, aristocratie à l'italienne, qui ne ressemble nullement à la française ni à l'espagnole) et surtout dans sa sculpture chorégraphique que — il nous semble — un péninsulaire seul pouvait inventer. D'ailleurs tout est mobile ici, bruisant, papillonnant, voletant comme son «Uccello nella foresta» (Oiseau dans la forêt) qui pourrait être une sorte d'incarnation de «L'Oiseau de feu» du prince Igor: on entend, ici comme là, un bruit d'ailes magiques, un frémissent, un chant. Et c'est partout pareil: un souffle ferait tomber l'édifice, fragile dans sa matérialité, solide dans sa signification. Et puisque ça bouge, cela participe de la vie la plus réelle, respirable, matériellement immatérielle: allez vous y retrouver!

Le sujet impose la technique à utiliser: exemple, «L'amore», l'amour, deux longues tiges d'acier chromé reliées par un anneau et filant très haut: base du corps, élévation du cœur, tous les deux ne faisant qu'un. Ou dans «La superbia», l'orgueil, et «Due curve», deux courbes; la première absolument persuasive, l'on sent si bien cette montée en soi que l'on croirait à un portrait, tout en longueur, du général de Gaulle; l'autre purement formelle, avec son fil à plomb structurant la sculpture. Enfin «Assolutamente», l'incertitude, en quoi nous voyions invinciblement don Quichotte de la Manche, ou l'immortel chevalier des nuées de Cervantès. Mais il est des créations quasiment burlesques ou quotidiennes: «Carro agricolo», char paysan, d'une simplicité drôle, «La straniera», L'étrangère, jeu de laiton et de cordes. «Il fulmine», la foudre, un carré noir figurant l'orage. «Preludio III et IV», préludes 3 et 4, compositions qui disent exactement ce qu'elles visent: de véritables partitions dans l'espace. «On a parlé de «musique visuelle» — écrit M. Seylaz —, comparant, faute de mieux, l'immobilité de la création plastique à la mouvance des combinaisons sonores (canon, contrepoint, prélude). Ces titres disent bien la correspondance qui s'établit entre les points de vue de l'architecture musicale et celle des constructions dans l'espace de Melotti». Ajoutons à cela ces «emprunts» à la musique, venant inspirer par le fond ces combinaisons plastico-sonores, ne sont pas immobiles du tout, ni matériellement ni spirituellement (surtout). Enfin, autre œuvre quasiment réaliste: «Scena prima», la scène, qui est très exactement un décor de théâtre ou de cirque (avec ses escaliers montant au trapèze), une merveille de sculpture mais aussi scénique, suggérant précisément toute une mise en scène.

Bref, on n'en finirait pas de dire les délices de ce vaste spectacle, tellement riant et attirant que l'on se met invinciblement à y vivre. Comme dans ses merveilleuses eaux fortes, qui s'apparentent



«La danza della sposa», la danse de la mariée.

nettement à ses sculptures, mais expriment dans un autre langage l'univers poétique dans lequel il veut nous amener comme à un paradis jadis perdu et miraculeusement retrouvé. Le trait est aussi clair et délicat que le laiton filiforme, et la composition se saisit de nous irrésistiblement. Ses parfaites peintures, dont deux en tout cas sont aussi expression musicale, deux autres d'un paysage romain fait de ruines majestueuses, de ciels romains ou lombards. L'accord dans la diversité de ces deux expressions est plein, assurément.

C'est vrai que nous avons essayé de décrire un peu ce haut lieu d'art, sûr cependant que le langage est en effet impuissant à le traduire dans ses tenants et aboutissants, d'autant plus que Melotti laisse benoîtement à notre imagination et recherche à nous le soin du contexte. Allez donc voir l'original, mais regardez-le bien.

J. M. N.

P. S. On sait qu'il vaut mieux entretenir les bâtiments que de les réparer ou rénover; on l'a dit sur tous les tons au Conseil général. Or le mur de soutènement du musée, du granit, est atteint, et même fort atteint, dans ses fondements sud, par la terre, l'humidité. Cela est déjà apparent dans le haut du mur conduisant du hall au premier étage, à droite en montant. A défaut d'agrandissement, ne pourrait-on pas le consolider et envisager un modeste réaménagement, de la salle du musée d'ethnographie, surtout, invisible à l'heure actuelle?

Avant le Festival de musique d'Evian 1981

Le 6^e Festival de musique d'Evian présentera du 30 avril au 9 mai de jeunes orchestres de haut niveau «parrainés» par des solistes internationaux. Il accueillera en outre du 3 au 7 mai son concours international de quatuor à cordes.

Edith Mathis, soprano, Claudio Arrau, Yury Boukoff et Alexis Weissenberg, pianistes, Ruggiero Ricci, violoniste, figurent parmi les solistes qui joueront avec le Michigan University Symphony Orchestra (Etats-Unis) et le Royal Northern College of Music (Gde-Bretagne). Samedi 2 mai, le quatuor Muir (Etats-Unis), Grand Prix du Festival d'Evian 1980, jouera en création mondiale le quatuor d'Alfred Schnittke (URSS). (ats)

éphéméride

Mardi 3 mars 1981, 62^e jour de l'année.FÊTE A SOUHAITER:
Guénoles.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1980. — Le secrétaire d'Etat américain, Cyrus Vance, lance un appel à l'unité de l'OTAN contre l'intervention soviétique en Afghanistan.

1979. — Entretiens Carter-Bégin en vue de relancer les négociations de paix au Proche-Orient.

1974. — Un DC-10 des Turkish Airlines s'écrase dans la forêt d'Ermenonville, près de Paris: 345 morts.

1944. — Des avions de chasse américains survolent pour la première fois Berlin.

1932. — Les Chinois sont repoussés hors de Changhaï par les Japonais.

IL EST NÉ UN 3 MARS:

Alexander Graham Bell, américain, inventeur du téléphone (1847-1922).

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX
CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
EDUCATION - JEUX

Le saviez-vous?

● On appelle *Gegenscheln* une leur diffuse, parfois visible la nuit à l'opposé du soleil. Ce mot, tiré de l'allemand «gegen» (opposé ou anti) et «Schein» (lueur), est passé dans l'usage international. L'équivalent français est *leur antisolaire*.

● *L'oiseau lent* (Otis tarda, ou-tarde) doit cette épithète à son vol médiocre, mais il court, en revanche, très vite sur des pattes dépourvues de pouce. Il ressemble à un dindon qui aurait le bec pointu et se nourrit de graines, ce qui le rend nuisible.

● Le pôle est l'endroit où se recourent tous les méridiens terrestres, et c'est en même temps le plus petit des parallèles: le 90° de latitude se réduit à un point. Le pôle ne connaît qu'un jour et une nuit par an, longs tous deux de six mois.

Pour madame
Un menu

Filets de poisson panés
Pommes de terre vapeur
Salade pommée
Glace vanille

FILETS DE POISSON PANÉS

700 g. de filets de poisson; sel, poivre; 2 cuillères à soupe de beurre; 3 cuillères à soupe d'échalotes hachées; 2 dl de vin blanc; 2 cuillères à soupe de sbrinz râpé; 2 cuillères à soupe de panure; jus de citron.

Assaisonner les filets avec sel et poivre et jus de citron. Laisser mariner un moment. Beurrer un plat à gratin. Le garnir avec les échalotes et les filets. Arroser avec le vin blanc et mettre au four 5 minutes. Ajouter le sbrinz et la panure mélangée, puis quelques flocons de beurre. Poursuivre la cuisson à bonne chaleur encore 10 minutes environ.

Vernissage à la Galerie du Club 44

A la recherche de l'art thanka avec Marceline de Montmollin

En avant-première de cette exposition-révélation, le conseiller culturel du Club, M. Gaston Benoit, introduisant l'ethnologue Marceline de Montmollin, chargée de mission au musée d'ethnographie de Neuchâtel, fin connaisseur des arts orientaux et extrême-orientaux, donna quelques indications sur le but que vise le Club 44, dans le domaine de l'art, à longue échéance: montrer des aspects peu connus de la plastique suisse ou non, ou amener des arts totalement étrangers à nos traditions et même à nos conceptions occidentales profondes, telle la miniature indienne, Rama et Khrisna et maintenant le thanka. Elargir nos horizons en pénétrant dans des formes plastiques ayant une tout autre signification que les nôtres, attendu qu'elles sont elles-mêmes des émanations directes de Dieu ou des dieux, au bout du compte dictées directement par eux. Ella Maillart viendra montrer le Sinkiang, aux confins de la Chine. L'indianisant Gilbert Etienne, professeur à l'Université de Genève (frère de Mme de Montmollin) est venu parler avec science et clarté des grands courants de la pensée indienne, qui informe absolument les divers arts de ce continent, qui nous permettent, entre autres, de mieux comprendre et classer les nôtres. Puis viendront le peintre bernois Petterson, abstrait géométrique tenté essentiellement par la lumière, Thomas Blank, sculpteur constructiviste (cf. les Russes du début du siècle, Max Bill, le Bauhaus); Nelly Ruedin, de la célèbre Galerie Lopez de Zurich (qui exposera successivement Melotti, l'enchantement actuel de notre musée des beaux-arts, puis Meinardi): il semble que Ruedin soit dans leur ligne. Beau programme.

Nous reviendrons naturellement sur l'exposé de science raffinée mais d'une parfaite clarté de Marceline de Montmollin (rapidement, car l'exposition ne dure que deux semaines). Il fut non seulement une introduction mais une élucidation du thanka, de sa fonction dans la religion bouddhique tibétaine ou népalienne (versant sud de l'Himalaya). L'important à relever ici, c'est qu'il ne s'agit

pas du tout d'une invention individuelle de l'artiste, mais bien d'un art absolument empli des divinités du lamaïsme (les saintes). Leur fabrication même obéit à un rituel religieux autoritaire et complexe: il ne faut pas en enfreindre les lois, enseignées dans des ateliers qui sont plutôt des couvents, où l'on apprend les règles techniques d'une imagerie du divin. A observer scrupuleusement, sous peine de déclencher les colères célestes. Le ou les peintres, plusieurs étant appelés à participer à la préparation compliquée de la toile où le dessinateur inspiré va inscrire la figure centrale du ou des Bouddhas (il y en a beaucoup), sont de véritables moines en oraison, laquelle guide leurs mains.

Ainsi donc, le ou les auteurs s'apparentent, sur ce point, plutôt à des artisans qu'à des artistes. Ils fabriquent cet objet contenant tout entier le «surhomme», et n'ont rien d'autre à faire. Une minutie ahurissante (pour nous) patronnent des toiles qui vont être, mais rarement, déroulées dans des cérémonies religieuses mais sont destinées à l'inspiration quasi mystique des croyants; il y a de la magie dans le contexte, des formules ésotériques écrites au dos de la page. D'ailleurs ce thanka est plus près de l'écriture que de la composition plastique.

Puis vint un excellent film sur la miniature (qui peut être de grand format) indienne. Donc rien à voir avec le Thibet-Népal, mais révélation d'un autre chapitre, indo-persan, d'un art suprêmement voluptueux et aux couleurs inoubliables. A noter la place éminente, à nulle autre pareille dans nos civilisations universelles, de la femme, objet certes de l'amour et du désir de l'homme sous leur forme la plus haute, mais aussi sujet, pour qui l'homme alors devient objet d'amour et de désir. Le dessin même est d'une perfection sans appel, et les yeux indiens sont les plus beaux du monde. Ajoutons que le cinéma ainsi utilisé est un traducteur tout puissant de nos beaux-arts: il nous dévoile ce que jamais on ne verrait sans lui.

J. M. N.

Les lunettes: sept siècles d'histoire

Il faut remonter à l'an 1305 pour trouver la première mention historique de lunettes. Dans les notes qu'il avait préparées pour un sermon, un prêtre de Pise, le Père Giardini di Rivalto, faisait allusion à l'invention des lunettes. Au 13^e siècle déjà, des moines avaient confectionné ce qu'ils appelaient des pierres à lire à partir de cristal de roche ou de quartz. Ils les posaient sur le texte et les utilisaient comme loupes grossissantes. Plus tard, on préféra le beryl, un minéral aux cristaux transparents. C'est d'ailleurs du mot «beryl» que dérivent le verbe français «briller» et le mot «besicles», de même que le mot allemand «Brille» (qui signifie lunettes).

Vers l'an 1300, le beryl fut remplacé par le verre. Les verreries de Murano, au large de Venise, étaient connues pour leurs lunettes, qu'ils fabriquaient déjà en série. Il ne s'agissait plus de les poser sur le texte à déchiffrer, mais de les tenir près des yeux. Les lentilles de verre étaient montées dans du bois de chêne ou de la corne. Ces montures étaient rivées par paires et munies d'un manche.

UN PROBLEME:
LIBERER LES MAINS

Au 16^e siècle, ces lunettes à rivet ont cédé la place aux lunettes à pont, dont la monture était d'une seule pièce. On les fabriquait principalement en fer, en argent, en bronze ou en cuir. Il en existait une variante, les lunettes à fente, dont le pont était souple et garni de cuir, ce qui assurait une certaine adhérence et améliorait la tenue des lunettes sur le nez. Ce type de lunettes s'est perpétué pendant près de 400 ans.

On a déployé beaucoup d'ingéniosité pour trouver une solution permettant de libérer les mains du porteur de lunettes. On a, par exemple, attaché les lunettes à son bonnet ou son chapeau; on a imaginé un bandeau frontal métallique, muni d'une articulation pour régler la position des verres. De là sont nées les lunettes pliantes.

Dès le 16^e siècle, on connaissait les lunettes à cordon, dont la monture comportait un œillet. On y attachait un

cordon qui faisait le tour de la tête, par-dessus les oreilles, pour maintenir les lunettes en place. En Chine, on mettait même un poids à l'extrémité du cordon.

PREMIERES MONTURES
A BRANCHES

La forme actuelle des lunettes n'a qu'un peu plus de 200 ans. Elle est due à l'opticien parisien Marc Thomlin, qui réalisa, en 1746, l'idée de munir les côtés de la monture de branches maintenant les lunettes contre les tempes. Pour tenir compte de la mode des perruques, ces branches ne dépassaient pas les tempes, mais elles étaient pourvues d'anneaux qui en améliorèrent l'assise. C'est vers la fin du 18^e siècle que l'on vit apparaître les premières branches allant jusque sur les oreilles: on avait trouvé la forme que nous connaissons aujourd'hui et qui s'est imposée au cours du 19^e siècle.

Avec les progrès techniques — en particulier dans la taille des verres — les lunettes sont devenues toujours plus précises, plus légères et plus belles. On a créé des lunettes spéciales pour toutes sortes d'usages particuliers. Au 18^e siècle déjà, l'homme d'Etat et physicien américain Benjamin Franklin avait inventé les verres à double foyer.

LES LENTILLES DE CONTACT

Jusqu'à la fin de la première moitié du 20^e siècle, les lunettes ont régné sans concurrence... jusqu'au jour de 1945 où un brevet fut déposé, à Los Angeles, pour le premier petit verre de contact en matière synthétique. Son principe repose sur une idée du savant anglais Sir John Herschel, qui utilisa en 1827, pour la première fois, une coupelle de verre pour protéger la cornée.

En 1887, l'ophtalmologue zurichois A. E. Fick, fit fabriquer des lentilles de contact en verre, qu'il appelait «lunettes de contact», pour corriger des défauts de la vue. On a continué à les utiliser, toujours en verre. Mais seules les lentilles de contact en plastique ont pu s'imposer réellement. Elles ont maintenant leur place à côté des lunettes conventionnelles. (sp)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

L'année du gaz...

N'attendez plus pour commander votre nouvelle cuisinière!

«Le gaz naturel? Ouah! on a bien le temps...»

Eh! non! Le temps passe vite, et les abonnés au gaz qui tiennent ce langage risquent des déconvenues.

Le temps de quoi, au fait? De remplacer les appareils à gaz, les cuisinières notamment, qui ne peuvent pas être converties au gaz naturel. Ce temps commence à presser...

Cette année est celle du gaz naturel pour La Chaux-de-Fonds. Nous avons déjà consacré plusieurs articles à cet événement, d'une portée considérable car touchant à la politique énergétique d'ensemble de la région. Il est temps pour les citoyens et les citoyennes les plus directement intéressés de s'en préoccuper activement. Le gaz naturel a des caractéristiques physiques et chimiques différentes du gaz de craquage utilisé actuellement et du gaz de ville que nous connaissons autrefois. Ces différences, de pression de service et de pouvoir calorifique notamment, impliquent une adaptation de l'infrastructure. La ville est en train de procéder à l'adaptation du réseau de distribution (on va revoir se multiplier les chantiers de fouilles ce printemps!). Les consommateurs, eux, doivent adapter leurs appareils. Tous les appareils, et de loin, ne se prêtent pas à une conversion au gaz naturel. Ce n'est le cas que des plus récents et des plus perfectionnés. Les autres doivent être remplacés.

ENCORE 2500 CUISINIÈRES À CHANGER

Le Service du gaz a recensé tous les appareils à gaz des immeubles raccordés, et fait le compte de ceux qui peuvent être convertis et de ceux qui devront être changés. Tous les consommateurs de gaz devraient avoir reçu l'avis officiel leur précisant la situation de leur ménage en cette matière. Des quelque 7000 cuisinières à gaz recensées à La Chaux-de-Fonds, la moitié environ sont convertibles. Environ 3500 devront être remplacées. Or, un millier seulement de nouvelles cuisinières ont été vendues. Ce qui signifie qu'il en reste quelque 2500 à changer.

Pour faciliter ce remplacement, évidemment coûteux, aux abonnés, le Service du gaz, en collaboration avec un certain nombre de concessionnaires privés, ont organisé une campagne de vente de cuisinières à gaz modernes pratiquement au prix coûtant. Cette campagne va s'achever à la fin de mars. Elle ne pourra pas être prolongée, en raison des conven-

tions avec les fabricants. **IL NE RESTE DONC MÊME PAS UN MOIS POUR COMMANDER UNE CUISINIÈRE À UN PRIX DE FAVEUR.**

Pas question de publicité dans ce rappel. Le problème n'est pas seulement de profiter d'une campagne promotionnelle, mais surtout de s'assurer l'installation en temps voulu d'une cuisinière acceptant le gaz naturel.

PAS D'APPAREIL ADAPTÉ = GAZ COUPÉ!

Le nouveau gaz arrivera en ville cet été. Progressivement, du 3 août jusqu'au début de novembre, à raison d'un secteur par semaine, les 14 secteurs en lesquels a été divisée la ville seront raccordés. Il sera exclu, à ce moment-là, d'utiliser les anciens appareils non convertibles. A

Au Tribunal de police

Dans sa dernière audience, le Tribunal de police, présidé par M. Werner Gautschi assisté de M. Rémy Voirol, fonctionnant comme greffier, avait à juger 14 affaires. Deux ont été renvoyées pour complément de preuves, une plainte a été suspendue et une prévenue a été libérée et les frais, soit 150 francs, mis à sa charge. Dans les dix cas restants, le tribunal a prononcé les condamnations suivantes: A. F., 10 jours d'emprisonnement moins deux jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et 556 francs de frais pour détournement d'objets mis sous main de justice et abus de confiance; R. L., par défaut, 20 francs d'amende et 30 francs de frais pour infraction LCR, OCR, OSR; D. M., par défaut, 30 jours d'emprisonnement, 180 francs de frais et 75 francs de dévolution à l'Etat pour infraction à la loi sur les stupéfiants; J. G., 40 francs d'amende et 30 francs de frais pour infraction à la loi et à l'ordonnance sur la circulation routière; M. S., 30 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 200 francs de frais pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants; M. H., 100 francs d'amende et 20 francs de frais pour infraction à la loi fédérale sur la taxe militaire; J.-P. M., cinq jours d'arrêts avec sursis pendant un an et 20 francs de frais pour infraction à la loi fédérale sur la protection civile; D. T., 30 jours d'emprisonnement et 20 francs de frais pour infraction LCR, OCE, OAV; P. Q., par défaut, deux mois d'emprisonnement et 140 francs de frais pour violation d'une obligation d'entretien et J. B., 200 francs d'amende, radiee du casier judiciaire dans deux ans, et 30 francs de frais pour infraction à la loi sur les stupéfiants. (Imp.)

tous les abonnés qui n'auraient pas fait convertir leur installation ou qui ne l'auraient pas remplacée, le Service du gaz sera **OBLIGÉ DE COUPER LA DISTRIBUTION.** Il s'agit d'une obligation qui lui est faite par la loi, pour des motifs de sécurité. Le nouveau gaz, en effet, n'est pas plus dangereux que l'ancien, il a beaucoup d'avantages supplémentaires, mais il doit être utilisé dans des conditions que seules permettent les installations adaptées.

Ces installations, il sera matériellement impossible aux spécialistes, que se soient ceux des SI ou ceux des installateurs privés d'appareils ménagers, de les effectuer toutes au dernier moment. C'est pourquoi il est indispensable que les livraisons et installations soient étalées dès maintenant. C'est d'autant plus facile que les cuisinières à gaz naturel sont en fait des appareils «tout-gaz» qui peuvent fonctionner dès maintenant avec le gaz actuel et être adaptées du jour au lendemain au nouveau gaz par simple changement des brûleurs.

Il en va différemment des installations de chauffe-eau et de chauffe-bain, qui ne sont pas multigaz et devront donc être remplacées au dernier moment. Mais il s'agit là d'appareils généralement compris dans l'équipement des immeubles, et la question regarde essentiellement les propriétaires et gérants. Lesquels doivent toutefois savoir que le remplacement de ces appareils impliquera dans un certain nombre de cas, selon leur implantation, des travaux de menuiserie: l'aménagement d'orifices supplémentaires dans des portes de salles de bain, par exemple, afin de répondre aux nouvelles prescriptions concernant l'aération des pièces où sont utilisés des appareils à gaz. Ces travaux peuvent et doivent être faits à l'avance dans toute la mesure du possible, car là encore, si l'on se laisse prendre de court par les délais, on risque l'interruption de distribution.

PAS D'OBSTACLE FINANCIER

L'été est vite là. Fin mars encore plus. Les abonnés au gaz doivent donc prendre rapidement leurs dispositions, maintenant, et cela dans leur propre intérêt. La question financière ne doit pas être un obstacle. Les Services industriels sont très «ouverts» à toutes les possibilités d'étaler les paiements, voire de consentir encore, dans des cas particuliers, des coups de pouce supplémentaires. Il suffit de prendre contact avec eux.

MHK

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

VENREDI 27 FÉVRIER

Naissances

Galli Stéphane Nicolas, fils de Pierre Daniel et de Nicole Elga, née Pilet. - Cuenot François Albert Ferreol, fils de Jean-Claude Joseph Isidore et de Esther Verena, née Huguenin-Benjamin.

Mariages

Barreira Hermindo et Lourenço Alice. - Bertolotti Enrico Fernando et Carlino Ada. - Diacon Richard et Gaudin Sylvette Marie. - Marreiros Jaime Fernando et Leuthold Yvonne. - Wäkerling Jean-Pierre Michel et Fierobe Nadia Irène.

Décès

Pürro Peter, né le 27.1.1919, époux de Katharina, née Zosso. - Mischler, née Sauer Clara Emma, née le 30.4.1908, épouse de Mischler Ernst, dom. Sonvilier. - Guinchard, née Humbert-Droz-Laurent Hélène Rachel, née le 30.9.1908, épouse de Guinchard Jean Frédéric Auguste.

Depuis 1895

BIJOUX BONNET

LE BIJOU
UNE DES BELLES CHOSES
DE LA VIE...



Fr. 395.-

Vente directe
aux particuliers

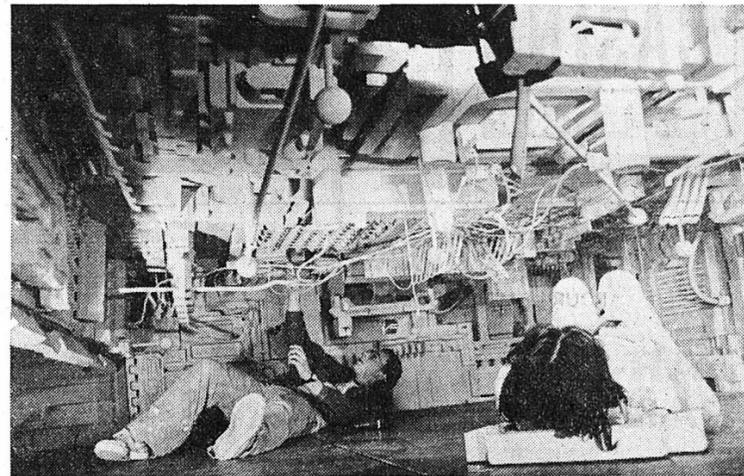
communiqués

A la Salle de musique: La Sénéfada de Dvorak pour onze instruments, le Concerto de L. Spohr joué par Pierre-Henri Ducommun et l'Amour sorcier avec Catherine Vaucher, alto; voilà le beau programme qu'interprétera l'Orchestre du Conservatoire sous la direction de Robert Faller, jeudi 5, 20 h. 15.

FTMH: Mardi 3, 18 h. 15, Groupe des mécaniciens, assemblée générale.

Science-fiction et cinéma

Une petite équipe tourne un court métrage



Sous l'ordinateur.

Avons-nous eu l'honneur d'une visite de la Nasa ou bien un Ovni est-il tombé aux alentours de la ville?

On pourrait le croire, en voyant ces images de science-fiction.

Mais que l'on se rassure d'emblée ou que l'on se désillusionne rapidement. Il n'y a rien d'inexpliqué et nous avons simplement découvert une petite équipe besogneuse au travail, la semaine dernière, dans les abris d'un bâtiment de la ville.

Patiemment, depuis octobre dernier, Yves Marmier et Pierre-Alain Zollinger, secondés ensuite par Fabienne Sigfried, tous trois élèves de l'Ecole d'art, ont construit ces décors fantastiques; utilisant beaucoup de matériel de récupération, puisant dans leurs souvenirs de bandes dessinées de science-fiction et mettant leur imagination à contribution, ils ont créé de toutes pièces l'environnement d'une histoire. Une histoire qu'ils ont écrite, retraçant le voyage d'un vaisseau spatial et de son habitant - mais

n'en disons pas plus, le suspens doit être gardé.

L'opération finale devait aboutir à un court-métrage de 20 minutes, c'est Vincent Mercier, le jeune cinéaste loclois qui monte, qui tient la caméra. Et l'homme prisonnier de son vaisseau, jouant des petits gadgets, transpirant dans ses vêtements intersidéraux, c'est Yves Cernuschi, comédien pour l'occasion.

Avec un budget dérisoire, pris sur leur propres finances, cette équipe de passionnés à mis en boîte son histoire d'un temps futur durant la semaine dernière, travaillant parfois jusqu'à 14 heures par jour. Le décor à lui seul représente plus de 700 heures de travail, sans compter le temps de la conception et de l'écriture du scénario. Le tout s'est fait collectivement et d'abord pour le plaisir; le plaisir de créer, l'intérêt de toucher une fois de près au cinéma, et la joie d'un travail en équipe de copains.

Il ne reste qu'à attendre le résultat. Dans deux à trois mois. (ib)

Les choraliens de la police chantent



Quand les policiers jouent les fifres et tambours bâlois... (photo Bernard)

Depuis l'an dernier, les sapeurs-pompiers des cadres du bataillon de la ville sont unis aux choraliens de la police locale pour l'organisation de leur soirée annuelle. Comme la première édition, celle

de 1981 qui eut lieu samedi à l'Ancien-Stand, s'est déroulée dans une ambiance fort sympathique et en présence de quelques invités: MM. Henri Jeanmonod, président du Conseil général, Francis Matthey, président de la ville, et Charles Augsburger, directeur de police et du Service de défense contre l'incendie. Pour son activité - il fut ancien président - Jimmy Lebez a été nommé membre d'honneur. Puis la chorale, sous la direction de M. Jean Grosclaude, interpréta huit chants de son répertoire, alors que trois animateurs et l'orchestre Les Dragons conduisirent les jeux et le bal. Une soirée pleine de promesses pour les cinquante ans de la Chorale des agents de police qui seront fêtés l'année prochaine. (imp)

chauxorama

40 ans au service des lecteurs

Le 1er mars 1941, Mlle Hélène Augsburger, bibliothécaire, commençait son activité à la Bibliothèque de la ville. Ses collègues et le directeur, ainsi que M. Charles-Henri Augsburger, conseiller communal, lui ont témoigné leur reconnaissance lors d'une rencontre amicale vendredi soir. Que de renseignements donnés et que de recherches effectuées durant ces 40 ans!

Celle dont la vie professionnelle a été tout entière consacrée au service des lecteurs et des chercheurs a bien mérité ce témoignage de gratitude. (comm., Imp.)

Importants dégâts

Hier à 18 h. 45, M. U. M., d'Argovie, circulait au volant de sa voiture sur la piste nord de l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert, en direction est, avec l'intention d'emprunter la rue des Armes-Réunies. Lors de sa manœuvre, il est entré en collision avec l'auto conduite par M. S. Z. de La Chaux-de-Fonds, lequel roulait normalement sur la piste nord de ladite avenue en direction ouest. Sous l'effet du choc, la voiture argovienne termina sa course contre un poteau de signalisation. Dégâts importants.

Erratum

Une erreur s'est glissée dans la liste du pop pour le Grand Conseil que nos lecteurs auront rectifiée d'eux-mêmes: M. Gérard Berger, 1946, est journaliste et M. Alain Bringolf, 1940, conseiller communal.

mémento

Bibliothèque ancien gymnase, 20 h. 15, Le cinéma d'amateur, par A. Wutrich.
Salle Croix-Bleue, 20 h. 15, «Ce que cachent les Soviétiques», film documentaire.
Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expos. Ed. Kaiser et Melotti.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h, expos. taxidermie.
Galerie Manoir: expos. V. Guirard, 15-19 h.
Galerie Atelier: expo. peintres neuchâtelois des 19 et 20e siècles 15-19 h.
Club 44: expos. Thangka du Népal, 18-20 h.
Bibliothèque Ville: Histoire d'un livre, J.-S. Bach, 14-18 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

NAISSANCE

Géraldine, Olivier et Claude ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur sœur

JULIE MARIKA

le 28 février 1981

Les heureux parents:
Carmen et Michel
CAVALLI-VIATTE

Clinique des Forgés
La Chaux-de-Fonds
Aurore 3

5279

avis urgents

AUJOURD'HUI

Réouverture du Café des Tunnels

Apéritif offert
vendredi dès 17 heures

Hôtel-de-Ville 109
F. Perrenoud
Tél. (039) 22.35.52

5340

Mme A.-M. Krebs



**Laines et tapis
PINGOUIN**

Daniel-Jeanrichard 15
Tél. (039) 23.89.29
La Chaux-de-Fonds

Les fils d'été
sont arrivés!

4822

CINÉMA
CASINO
LE LOCLE

Mercredi 4 mars à 14 h. 30
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE
de Walt Disney. Ils reviennent de «la Montagne Ensorcelée» avec des pouvoirs fantastiques.
Un film vraiment prodigieux. (Pour tous)

chez **Coste**
TOUTES VOS FLEURS
Tél. (039) 31 37 36
Le Locle, Côte 10

Direction des Services Industriels
Avis aux abonnés au gaz après le recensement des appareils... leur conversion
Grâce à la collaboration des abonnés que nous remercions de leur compréhension, les opérations de recensement des appareils ont pu être terminées à la mi-février. Les S.I. et leur mandataire préparent la conversion au gaz naturel qui débutera dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1981.
Nous recommandons à tous les abonnés dont les appareils ont été déclarés inconvertibles par les recenseurs de se préoccuper de leur remplacement le plus tôt possible, mais au plus tard le
31 mars 1981
En tenant compte de cette date, les abonnés faciliteront la tâche des S.I. et de leurs concessionnaires qui sont à leur disposition pour les conseiller.
Les Services Industriels ne peuvent pas garantir que les appareils ou travaux commandés après cette date pourront être livrés ou exécutés à temps pour l'arrivée du gaz naturel. Il est en effet impératif que les livraisons s'achèvent vers le 15 mai 1981 pour garantir un déroulement correct des opérations de conversion.
La Direction des Services Industriels

DU NOUVEAU
POUR LE MOIS DE MARS AU

BAR-DANCING LE DRAGON D'OR
Côte 17
LE LOCLE
Tél. 039/31 42 45

Dès ce soir à 20 h. 45,
l'extraordinaire orchestre attractif polonais
THE SAMULAKS AND DORIS
créera une ambiance du tonnerre et vous entraînera dans un véritable **TOURBILLON DE DANSE**

Tous les soirs (sauf le lundi)
LE BAR EST OUVERT DÈS 17 H.
POUR L'APÉRITIF (prix disco)
5 charmantes filles
vous y attendent avec plaisir
(Interdit au moins de 16 ans)

Je cherche au Locle
CHAMBRE ou LOCAL
pour y installer un piano.
Ecrire sous chiffre 91-327 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds.

R. GENTIL & CO
outillages, 2725 La Brévine
engage immédiatement ou pour date à convenir un
mécanicien
apte à travailler de manière indépendante.
Se présenter au bureau de l'entreprise.
91-30245

perdu
ou oublié à la poste près d'un guichet ou en ville du Locle, un **PORTEMONNAIE** rectangulaire noir, contenant une somme importante.
S'adresser à: Bergeon & Cie, av. du Technicum 11, Le Locle, tél. 039/31 48 32.
Bonne récompense, merci.

Dimanche 8 mars à 17 h.
CONCERT AU TEMPLE DU LOCLE
TROMPETTE ET ORGUE

DEMANDES D'EMPLOIS
Auxiliaire puéricultrice
2 ans d'expérience, cherche emploi pour tout de suite ou à convenir. Région Le Locle-La Chaux-de-Fonds.
Tél. (00.33.81) 43 05 47.

OFFRES D'EMPLOIS
Monteurs en installations sanitaires
(appareilleurs)
cherchés pour places stables et bien rétribuées à Lausanne.
Ecrire sous chiffre PR 900434 à Publicitas, 1002 Lausanne.

OFFRES D'EMPLOIS
Personnel féminin
pour percages serait engagé tout de suite ou à convenir.
S'adresser fabrique de cadrans, Avenir 36, Le Locle. 91-30237

sommelière
dans ambiance jeune et dynamique, travail d'équipe, bon salaire assuré.
Fam. Tribolet, tél. 038/51 23 98. 5172

LOCATION - VENTE - CRÉDIT
Francis Ray
Rue du Temple 6
2034 Peseux
Tél. 038/31 90 80
TV Philips couleur Pal-Secam
Fr. 1890.-

un lien entre les hommes
PTT
Nous cherchons pour notre division de construction à Neuchâtel
DEUX INGÉNIEURS ETS
L'un de nos nouveaux collaborateurs, porteur d'un diplôme en électronique, sera appelé à étudier des projets et à diriger des travaux de construction de réseaux téléphoniques souterrains et aériens.
Le second doit être en possession d'un diplôme en génie civil et sera chargé de diriger des travaux afférents à la pose de câbles téléphoniques, ainsi qu'à la construction de canalisations souterraines, spécifiques aux réseaux souterrains, dont il aura établi les plans.
La préférence sera donnée à des candidats de nationalité suisse, âgés de 25 à 30 ans. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer à notre service du personnel, tél. No 113, interne 407, ou d'adresser leurs offres d'emploi à la
Direction d'arrondissement des téléphones
Place de la Gare 4
2002 NEUCHÂTEL
PTT
un lien entre les hommes

Formation: d'HÔTESSES DE VENTE REPRÉSENTANTS pour DÉBUTANTS (ES)
Pendant ou après le cours, nombreux débouchés dans divers domaines et sociétés.
Programme en 1 soirée par semaine ou selon convenance.
Pour information: Ecrivez ou téléphoner à IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel, tél. 038/25 96 06.

La Maison de Thérapie pour adolescentes (internat) de la Fondation Suisse Bellevue à Gorgier cherche à engager
UNE FEMME
ayant des qualifications professionnelles (formation d'éducatrice spécialisée ou équivalente) et des qualités personnelles pour collaborer à son projet thérapeutique au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, maîtres socio-professionnels et psychothérapeutes).
Conditions et statuts: selon convention collective ANMEA/ANTES.
Entrée en fonction: juillet 81 ou selon entente.
Les offres écrites, avec curriculum vitae sont à adresser à la Direction de la Fondation Suisse Bellevue, rue du Tronchet, 2023 Gorgier.
28-20238

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit
Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

TOM and JERRY

ILS ONT UN CHAT, UN PERROQUET, UN POISSON...
POURQUOI NE NOUS AIMENT-ILS PAS? POURQUOI NE VEULENT-ILS PAS AVOIR AUSSI DES SOURIS?
JE NE SAIS PAS...
PEUT-ÊTRE N'ONT-ILS PAS LE SENS DE L'HUMOUR?

© COSMOPRESS, GENÈVE
585
DIST. EDITORS PRESS SERVICE, INC.

LE LOCLE • LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE • LE LOCLE

Avec le Chœur: -Mixte catholique

Belle et sympathique soirée musicale et théâtrale

Une foule nombreuse d'amis et de mélomanes, samedi dernier, emplissait la salle Marie-Thérèse, pour témoigner sa sympathie et ses encouragements au Chœur-Mixte de la paroisse catholique romaine du Locle et tout à la fois pour applaudir le magnifique programme qu'il avait préparé pour sa soirée annuelle. Sous l'expertise et dynamique direction de M. Jean-Paul Gogniat, le Chœur-Mixte a fait preuve, lors de ce concert, non seulement de son excellente préparation, mais également d'un remarquable équilibre de ses registres

Salué par son président, M. Rémy Müller, le public, dès le début, a été conquis par la chaleur et l'enthousiasme des chanteurs. Il serait vain de revenir en détail sur les unes et les autres des œuvres figurant au programme particulièrement éclectique de cette brillante soirée, toutes, sans exception, ayant fait l'objet d'applaudissements nourris, ceux notamment qu'il a fallu donner en bis, s'agissant du «Petit curé» dont les paroles et la musique sont de Marc Fontenoy, ainsi que «Meli-Melo» dû à la plume de l'abbé Joseph Bovet, aussi bien pour la musique que pour les paroles. Il faut néanmoins souligner l'émotion ressentie dans le public lors de l'exécution d'une œuvre de G.-F. Haendel, «O Christ, roi des rois», accompagnée au piano par Mme Marie-Antoinette Huguenin. L'exécution de ce chant ne manque pas de difficultés que le chœur-mixte a particulièrement bien maîtrisées.

Vivement applaudies, Mmes Madeleine Jobin-Zepf et Marie-Antoinette Huguenin ont été fleuries, ainsi que M. Jean-Paul Gogniat, tous les trois ayant été les artisans, ô combien dévoués, de cette brillante soirée musicale.

«LE TIC A TITINE»

Puis en seconde partie du programme, le rideau s'est levé sur une comédie gaie en trois actes, de Jean des Marchenelles

et Gilles Bert, qui met en scène la famille Dupont. Georges, fils de Dupont est follement amoureux d'une infirmière qu'il ne connaît pas, mais dont il suit les allées et venues à proximité de la propriété paternelle. Nièce des Dupont, Clémentine qui vient de sortir du pensionnat, arrive à l'improviste et Mme Dupont voit en elle une épouse idéale pour son fils... qui ne veut pas en entendre parler. Avec la complicité de Clémentine, il met au point un plan d'action pour déjouer les projets matrimoniaux de sa mère. Il lui fait croire que Clémentine est somnambulo-kleptomane et par conséquent, qu'elle ne peut se marier et cela d'autant plus que la maladie est contagieuse. Tous les trois personnages en sont atteints, obligeant Mme Dupont à faire appel au professeur Piquet, qui arrive avec son infirmière. Le dénouement se fait dans la plus grande confusion, car ayant découvert que le professeur et son infirmière sont des usurpateurs, Georges et Titine tombent dans les bras l'un de l'autre en s'avouant leur amour.

Pierrette Antenen campait une imposante Mme Dupont à laquelle Annie Andri répliquait dans le rôle de Clémentine. Les rôles de MM. Dupont père et fils étaient interprétés respectivement par MM. Pierre Gogniat et Rémy Müller, alors que Catherine Monnier était une

Josette bien mignonne. Enfin, M. Louis-Gilbert Simon-Vermot était bien dans son rôle du Dr Piquet et tous, sans exception, ont aisément évolué dans des décors originaux, la mise en scène étant assurée par M. Bernard Gogniat.

Ensuite, place à la danse jusque tard dans la nuit, avec le «Trio de Chasseral», mettant ainsi un terme à une soirée dont la réussite une fois de plus, a été parfaite. (rm)



En pleine forme et depuis toujours, le Chœur-Mixte catholique poursuit sa bénéfique mission tout à la fois liturgique et folklorique

A la Patinoire du Communal

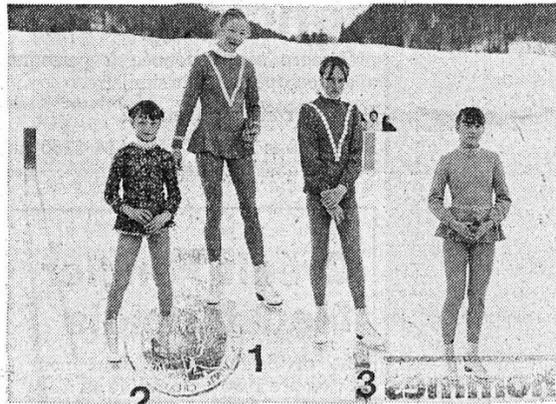
Excellente fin de saison pour les jeunes patineurs loclois



Les vainqueurs de l'une et l'autre manches du Gymkana.



Les gagnantes des catégories juniors A et B.



Les gagnantes des catégories juniors A et B.



Les gagnantes des catégories juniors A et B.

Salle communale des Ponts-de-Martel
Une nouvelle étape franchie

Réunis hier soir sous la présidence de M. Claudy Schwab, le Conseil général des Ponts-de-Martel a franchi une nouvelle étape dans la réalisation d'un bâtiment polyvalent.

Au terme d'une discussion détaillée, les représentants des deux groupes politiques, socialistes et ppn-libéraux, ont utilisé le même langage pour demander à la commission chargée de ce problème, présidée par M. Michel Monnard, de poursuivre son étude.

A ce stade, aucun chiffre n'est en-

core articulé pour cette importante réalisation. Cette nouvelle étape devrait être franchie sur les bases de développements futurs apportés par les conclusions futures des commissaires. M. Charles-Henri Montandon, président de commune, a tenu à rappeler que parallèlement à ces investissements, la commune des Ponts-de-Martel devait en envisager d'autres durant la même période, s'agissant notamment de l'aménagement d'une zone industrielle, tout aussi vitale, a-t-il dit, que la salle communale.

Quant à cette dernière, elle serait appelée à jouer le rôle d'un Centre sportif régional et devrait comprendre une halle de gymnastique, une patinoire couverte, une salle de spectacles, des locaux pour le service du feu, la protection civile ainsi que des salles de répétition pour les sociétés locales.

Par ailleurs, le Conseil général des Ponts-de-Martel a encore adopté des crédits de 8000 francs et 110.000 francs, respectivement pour un véhicule à l'intention de l'infirmière-visiteuse, et pour la réfection d'un tronçon de la route de Martel-Dernier.

Enfin, le législatif ponlier a adopté le projet d'une convention entre la commune et la maison Visiotel, destinée à réaliser un réseau de diffusion de programmes de télévision par câbles, au village. (jcb)

Dimanche, durant une bonne partie de la journée, la Patinoire du Communal a été occupée par plus d'une quarantaine de jeunes patineuses et patineurs. Plusieurs d'entre eux ont été soumis à des tests d'abord, puis tous ont participé à des concours destinés à évaluer les progrès qu'ils ont réalisés sous la conduite de Mlle Pia Renz, durant la saison qui s'achève.

Huit patineuses ont réussi les tests imposés par l'Union romande des patineurs (URP), ou franchi le cap des tests de l'Union suisse des patineurs, ainsi qu'en témoignent les résultats que nous publions ci-après.

Tests de l'URP. Sixième libre: Nathalie Jeandupeux et Sylvie Perret. Sixième figure: Anne-Marie Teuscher. Cinquième libre: Catherine Fellrath et Florence Jeandupeux.

Tests de l'USP. Quatrième libre: Florence Jeandupeux et Sylvie Perret.

Quatrième figure: Marie-France Perret. Troisième libre: Nathalie Nunlist et Donatella Pasquini.

Puis une joute sympathique a mis aux prises les minimes et en face de huit fillettes, un seul garçon, avec succès, s'est soumis aux critiques du jury.

Minimes filles: 1. Corinne Giubilei 29,9 points; 2. Carole Bruchon 28,6; 3. Olivia Gabus 27,9; 4. Géraldine Barbat 27,3; 5. Valérie Buèche 26,7; 6. Bénédicte Chapatte 25,6; 7. Anouk Matthey-Doret 24,7; 8. Fabienne Fédi 24,2. Garçon: 1. Alain Nunlist 26 points.

JUNIORS A ET B

Les juniors A et B, ensuite, ont participé aux épreuves qui leur étaient réservées et qui ont été applaudies par un public chaleureux et vivement intéressé par les prouesses réalisées.

Juniors A: 1. Marie-France Perret 67,2 points; 2. Nathalie Nunlist 64,9; 3.

Anne-Marie Teuscher 59,4; 4. Donatella Pasquini 58,2.

Juniors B: 1. Sylvie Perret 32; 2. Florence Jeandupeux 31,8; 3. Nathalie Jeandupeux 29,5; 4. Isabelle Jeanneret 26,8.

Après que Nicole Graber, monitrice, ait démontré un véritable talent et qui laisse augurer d'un bel avenir artistique, deux groupes d'une quinzaine d'enfants ont participé à un gymkana, pour la plus grande joie du nombreux public qui entourait la Patinoire du Communal et qui n'a pas ménagé ses applaudissements, lesquels s'adressaient non seulement à cette juvénile cohorte, mais également et tout autant au comité du Club des patineurs du Locle qui s'efforce, sous la présidence dévouée de M. Elio Peruccio, de développer en notre ville un sport sain et particulièrement gracieux. (rm)

4-5 avril 1981:
Elections cantonales

Les candidats du Parti radical au Grand Conseil

Les radicaux du district du Locle, fidèles à la ligne politique de leur parti s'engagent à défendre «moins l'Etat, davantage de liberté» et pour les prochaines élections cantonales, ils présentent les candidats suivants:

MM. Pierre Brossin, 1941, député sortant, instituteur, Le Locle; Francis Favre, 1937, licencié en sciences économiques, Le Locle; Jean-Marie Meroni, 1947, ingénieur SIA, Le Locle; Pierre-André Merkli, 1950, buraliste postal, La Brévine; Mme Jacqueline Riedweg, 1936, ménagère, Le Locle; M. Luc Tissot, 1937, ingénieur EPF, Le Locle. (comm.)

avis urgent

URGENT

Pour raison de santé
CHAUSSURES MOTTET
Daniel-Jean Richard 13 - Le Locle
cherche pour entrée immédiate

AUXILIAIRE

pour les après-midi ou
DÉBUTANTE VENDEUSE
toute la journée

Se présenter ou téléphoner au
(039) 31.44.44 Mme Hofer

5330

Au Cerneux-Péquignot

Dans l'allégresse, on a brûlé le Bonhomme Hiver

Ils étaient bien une quarantaine, ces hommes et femmes, ou adolescents du village, costumés et masqués, qui chahutaient en déformant leurs voix, pour annoncer jusqu'à Gardot, la fin imminente de celui qui deviendra dans les mémoires «un de ces beaux hivers d'autrefois!»

Partie du village, la joyeuse et bruyante cohorte n'a pas craint la pluie pour entreprendre cette longue marche, cris, pétards et sonneries de trompettes ou sonnailles annonçant partout que le

Bonhomme Hiver serait brûlé le soir même.

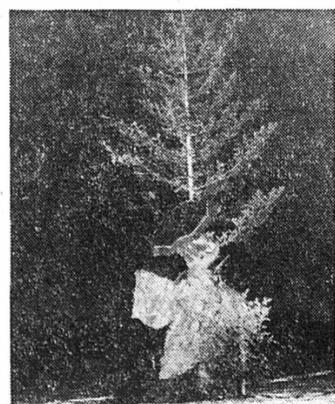
Cette promenade dans la nuit hivernale s'est terminée derrière «chez Bonnet» par le triomphe des masques qui, dans une grande farandole, ont fait disparaître dans les flammes et en pétaradant, l'effigie du Bonhomme Hiver.

Et quelle ne fut pas la surprise de toute cette sympathique jeunesse et de ceux qui avaient eu la curiosité d'assister à cette scène, d'entendre les sons harmonieux d'un accordéon que Mme Mar-

the Gauthier, malgré ses 85 ans, domine encore avec beaucoup de maîtrise.

Quel bel exemple, que cette jeunesse de cœur qui s'est exprimée aussi agréablement, tout en s'associant spontanément à ceux qui, d'année en année, perpétuent la tradition de la mascarade au Cerneux-Péquignot!

Et dans une joyeuse ambiance, la soirée s'est terminée «chez Bonnet», lesquels depuis des générations, fidèlement, servaient les tripes neuchâtelaises. (cl)



Planté dans plus d'un mètre de neige, le sapin, dans ses flammes, entraîne la chute et la fin du Bonhomme Hiver dont l'agonie est suivie par toute une jeunesse masquée et costumée.



Planté dans plus d'un mètre de neige, le sapin, dans ses flammes, entraîne la chute et la fin du Bonhomme Hiver dont l'agonie est suivie par toute une jeunesse masquée et costumée.

mémento

Le Locle

Biblioth. des jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
Biblioth. de la Ville: 14 h. 30 - 18 h. 30.
Pharmacie d'office: Breguet jusqu'à 21 h. Ensuite le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
La Main-Tendue: tél. No 143.

communiqué

Eglise évangélique libre: Vivre sa foi derrière «Le rideau de fer» ne va pas de soi! Avec d'autres, les chrétiens subissent toutes sortes de tracasseries, de brimades et de persécutions. Mettre cela en lumière afin d'aider et de soulager, tel est le but de l'Association «Aide aux Eglises martyres» en montrant le film «Ce que cachent les Soviétiques», à la nouvelle chapelle de l'Eglise évangélique libre, mercredi 4, 20 h. 15.

Au cinéma Casino: Mercredi 4, 14 h. 30, «Les visiteurs d'un autre monde» de Walt Disney. Tony et Tia, deux orphelins nés d'une lointaine planète inconnue échouent sur la terre avec leur soucoupe volante, et établissent leur communauté sur la Montagne ensorcelée. Une histoire fantastique et merveilleuse pour tous.

NAISSANCE

Evelyne et Jean-Claude
GIRARD

ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

CHRISTOPHE

le 28 février 1981

Clinique des Forges
La Chaux-de-Fonds
Communal 18
Le Locle

5278

AUJOURD'HUI
RÉOUVERTURE
du
CAFÉ DE L'UNIVERS
5221
OFFRES D'EMPLOIS

MUNICIPALITÉ DE CORTÉBERT

Mise au concours d'une place

Par suite de démission honorable du titulaire, la Municipalité de Cortébert met au concours le poste de

secrétaire-caissier(ère) et préposé(e) à l'Office communal de compensation

Exigences: diplôme d'employé(e) de commerce ou d'administration ou formation équivalente.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel de l'Etat de Berne, compte tenu de l'âge et de l'expérience, prestations sociales, caisse de retraite.

Entrée en fonctions: 1er avril 1981 ou date à convenir.

Les postulations manuscrites, accompagnées des annexes usuelles, avec présentations de salaire, sont à adresser jusqu'au 16 mars 1981.

Tous renseignements concernant cette place peuvent être demandés à M. E. Grossenbacher, maire, tél. 032/97 15 60, ou au secrétariat municipal, tél. 032/97 10 67. Cortébert, le 28 janvier 1981.

Conseil municipal
14-25441

Pour notre kiosque de la Gare, La Chaux-de-Fonds, nous cherchons une

vendeuse

Horaires de travail: service avancé 5 h. 45 - 14 h.; service tardif: 13 h. 45 - 22 h., service dominical.

Nous nous chargeons de vous former sérieusement pour vous permettre de remplir avec succès cette activité intéressante et variée. Conditions de travail et prestations sociales avantageuses.

Les intéressées sont priées de s'annoncer directement auprès de notre gérante, Madame Glauser, tél. du kiosque (039) 22 56 40.

SA. LE KIOSQUE, 3001 Berne.
05-5045

von **gunten**

Toutes les marques Exposition permanente: plus de 100 modèles

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

A LOUER

Quartier ouest, dans maison d'ordre, pour date à convenir

APPARTEMENTS

de 3 pièces, tout confort.

Chauffage par compteurs individuels. Trolley à proximité.

Tél. (039) 22 46 91
sauf jeudi.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE

à la rue de la Balance

immeuble locatif et commercial

comprenant 2 magasins, 2 appartements de 4 chambres et 1 appartement de 2 chambres. Chauffage général au mazout.

Notice à disposition.

Pour visiter s'adresser à: 28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A vendre, Point-du-Jour, magnifique situation

appartement de 5 pièces

avec cheminée de salon, salle de bain et douche séparée.

Ecrire sous chiffre PD 4770 au bureau de L'Impartial.
4770

A louer à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds

2 magnifiques duplex

tout confort dans ferme avec

- 6 pièces
- 2 salles d'eau
- cheminée de salon
- jardin-verger, etc.

Tél. 038/63 34 04 ou 63 13 46.

Etes-vous ménagère ?

Si vos enfants sont en âge de scolarité, pourriez-vous consacrer environ 3 heures par jour à la vente par téléphone? Attachez-vous autant de valeur que nous à l'honnêteté et à la bonne qualité?

Nous sommes une grande entreprise bien implantée sur le marché, connue par la radio et la télévision, spécialisée dans le travail à domicile pour le secteur de la vente par téléphone.

Nous vous garantissons une parfaite mise au courant. Connaissance de la langue allemande indispensable.

Renseignements, tél. 01/930 38 61.

Nous cherchons apprentie employée de bureau

Prière de faire offres sous chiffre HP 4820, au bureau de L'Impartial.
4820

A vendre

bel appartement

cuisine équipée, grand salon avec cheminée, 4 chambres, 2 salles de bain, balcon, garage, vue magnifique.

Ecrire sous chiffre VS 5159 au bureau de L'Impartial.
5159

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

GRUYÈRE

Petit logement tranquille dans villa avec jardin.

Location par semaine Fr. 285.-.

Tél. 021/22 23 43.
Logement City.

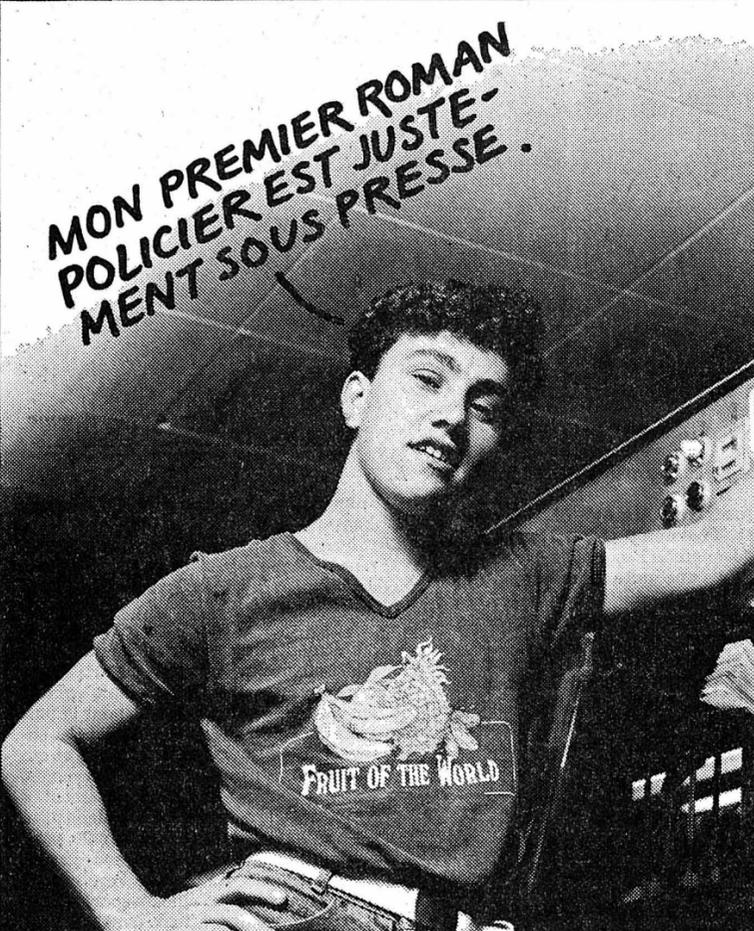
24138

CHARLES BERSET

Pour un appartement, des bureaux, des locaux, des garages

Consultez nos vitrines

Rue Jardinière 87
Léopold-Robert 12
Léopold-Robert 38
Banque Nationale Suisse



MON PREMIER ROMAN POLICIER EST JUSTEMENT SOUS PRESSE.

Fabrique de la place, engage

conciergerie

préférence serait donnée à personne ayant occupé un poste similaire.

Pourrait convenir à retraité.

Faire offres sous chiffre AM 5160 au bureau de L'Impartial.
5160

Crédit Foncier Neuchâtelois

Le dividende de 7% brut pour l'exercice 1980 est payable au siège social de Neuchâtel, chez les agents et correspondants et aux guichets des autres banques par Fr. 22.75 net, contre remise du coupon No 22.

Neuchâtel, 26 février 1980.

28-277 La Direction

APPARTEMENT A LOUER

A louer tout de suite ou pour date à convenir: LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Charrière 55

emplacement dans garage collectif

Loyer mensuel: Fr. 70.-

S'adresser à: Département cantonal des Finances, Gérance des immeubles, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15.
87-561

A LOUER À SAINT-IMIER

appartement de 3 chambres

avec douche/WC, chauffage central, etc., dès le 1er mai 1981.

Le loyer par mois, Fr. 250.-.

Tél. 031/23 48 17.

A LOUER pour fin mars ou date à convenir

appartement 4 pièces avec cheminée

S'adresser: Confiserie Frischknecht, place Neuve 10, tél. 039/23 47 72

GECO

A LOUER appartements 3 1/2 pièces

Situation: rue du Locle, tout confort, libres tout de suite ou à convenir.

Loyer: dès Fr. 510.- charges comprises.

Pour traiter: Gérance GECO
Jaquet-Droz 58
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 11 14-15

28-12214

UNE PRÉSENCE ROMANDE

LAUSANNE • GENÈVE
LA CHAUX-DE-FONDS • BULLE
NEUCHÂTEL • AIGLE

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME

cinquantaine, permis de conduire, habitude des responsabilités, cherche emploi stable.

Faire offres sous chiffre AC 4859 au bureau de L'Impartial.
4859

Ma formation est régleuse, je connais la dactylographie, j'apprends très vite et souhaiterais obtenir un poste de

fournituriste

Toutes autres propositions sont envisagées. Libre tout de suite. Age 48 ans.

Faire offres sous chiffre PR 4937 au bureau de L'Impartial.
4937

A louer pour tout de suite ou date à convenir, rue de la Paix 19

magnifique studio meublé

Fr. 320.-. Tél. (039) 22 65 33 ou (039) 23 88 27 heures de bureau.
5174

A louer à Saint-Imier, rue Agassiz 22, dès le 1er juin 1981

appartement 2 pièces

tout confort, entièrement mansardé.

Tél. (039) 41 35 50 pendant les heures de bureau.
93-56204

A LOUER POUR LE PRINTEMPS APPARTEMENTS

de 2 pièces, tout confort, salle de bain, rues du Nord, Fiaz et des Granges. 5022

APPARTEMENT

de 8 pièces, dans immeuble ancien, tout confort, rue du Grenier. 5023

STUDIOS

meublés et non meublés, rue de la Confédération. 5024

APPARTEMENTS

de 3 1/2 pièces, dans immeuble moderne, tout confort, rues des Crêts, Nord. 5025

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

AIMERAIS-TU AUSSI LE LIRE ET SAVOIR COMMENT ON L'IMPRIME AUJOURD'HUI ?

La profession moderne d'imprimeur typo-offset n'est pas seulement fascinante, elle permet encore de réaliser un travail intéressant. En qualité d'imprimeur typo-offset, il est possible de déployer ses qualités professionnelles et de développer ses talents, ce qui est essentiel pour réussir une vie professionnelle pleine de satisfactions. Le développement technique de cette profession ouvre toujours de nouvelles perspectives.

Si tu as le sens technique et de l'observation, un bon coup d'œil et des réactions rapides, ce métier t'offre un avenir prometteur.

Commande donc notre coffret d'information, contenant un roman policier hors du commun, ainsi qu'une documentation qui t'apportera d'utiles suggestions pour ton avenir professionnel.

BON-INFO Veuillez m'envoyer le coffret d'information contenant

- la documentation sur le métier d'imprimeur typo-offset,
- la documentation sur tous les métiers de la branche graphique,
- les adresses de ma région pour faire un stage dans une imprimerie,
- et le roman policier.

Nom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Découper et envoyer à Monsieur Arnold Perrinjaquet, Secrétariat de la Région 8 de l'Association suisse des arts graphiques ASAG, Grand-Rue 33, Case postale 33, 2072 Saint-Blaise

TAPIS
RIDEAUX
MEUBLES ET
SIEGES D'ART

PIERRE
AUBRY
JUVET INTERIEUR

LITERIE
LUMINAIRES

ATELIERS ET
MAGASIN:
NUMA-DROZ 27
LA CHAUX-DE-FONDS

A vendre, éventuellement à louer

grande maison de maître

quartier nord-ouest de la ville

Terrain 1000 m²

Ecrire sous chiffre HC 53955 au bureau de L'Impartial

LA PUBLICITÉ
un second souffle dans une difficile compétition

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

ROBE DE MARIÉE, longue, taille 38, blanche saison printemps/été. Tél. (032) 97 23 23.
5230

Demandes à acheter

LINGERIE ANCIENNE, coton, fil, lin et dentelles. Tél. 039/41 34 04 matin.

Chambres à louer

MEUBLÉES, part à la salle de bain. Parc 11. Tél. (039) 23 08 29.
4986

«Cahier No 21» de l'Institut neuchâtelois signé André Jeanneret «Le Pays de Neuchâtel et l'aménagement du territoire»

Confronté à la boulimie du progrès, le monde moderne ne serait plus capable d'assurer une certaine qualité de la vie sans canaliser le développement. Particulièrement en ce qui concerne l'utilisation du sol dont on a vu ailleurs à quelle vitesse il pouvait être dénaturé. Cette grande œuvre de coordination, de sauvegarde, s'appelle l'aménagement du territoire. Une idée relativement ancienne puisqu'on en percevait officiellement la nécessité dans les années 30 déjà, mais une politique de dernière heure au niveau national puisqu'il faudra attendre 1980 pour qu'une loi fédérale prenne consistance à ce sujet.

Bien avant cette échéance, le canton de Neuchâtel a fait figure de précurseur en la matière par la volonté politique sans cesse réaffirmée d'un grand conseil soucieux du respect d'un équilibre entre la Raison économique et la protection de la nature et le courage d'un gouvernement qui n'a pas hésité à innover au risque de certains bouleversements et d'idées et de pratiques. Car il n'y a pas d'aménagement du territoire sans nouvelles limites à la liberté.

Dans un pays d'économie parfaitement libérale, cela relève du défi. Des défis gagnés qui se sont traduits par une législation «coup de poing» avec, en 1966 déjà, le décret sur la protection des sites naturels (plus de la moitié du canton concernée), puis la protection des biotopes, celle du vignoble et bientôt celle des rives, actuellement en cours de finition. Au centre de ces problèmes, un haut fonctionnaire cantonal, André Jeanneret, ingénieur rural, patron de l'aménagement du territoire neuchâtelois qui, à 60 ans, et fort d'une expérience considérable, fait aujourd'hui le point sur l'ensemble de ces questions dans le «cahier No 21» de l'Institut neuchâtelois, tout récemment sorti de presse. Cahier, terme consacré, est un mot bien faible pour qualifier ce remarquable ouvrage de référence intitulé «le pays de Neuchâtel et l'aménagement du territoire» édité par «La Baconnière».

AUVERNIER

En voiture en bas les escaliers Automobiliste blessé

Dimanche à 23 h. 20, au volant d'une auto, M. Jean-Pierre Vaucher, 36 ans, de Cormondrèche, circulait à Auvernier, avenue Beauregard, direction est. Arrivé à l'extrémité de celle-ci, soit dans un tournant à droite, pour une raison indéterminée, il continua son chemin tout droit en empruntant l'escalier reliant l'avenue précitée à la route principale allant de Peseux à Auvernier. Après avoir effectué un vol plané de quelques mètres, il heurta violemment le mur bordant la route principale. Blessé, M. Vaucher a été transporté en ambulance à l'Hôpital Pourtalès. Le véhicule est démolé.

SERRIÈRES

35e anniversaire des accordéonistes Gala de l'accordéon

C'est en 1946, que M. Ami Jeannet ouvrit une fabrique d'accordéons «Helvetia» à Serrières. Il envoya des circulaires aux habitants du village dans le but de créer une société.

Il eut beaucoup de succès, et c'est en octobre de cette même année qu'un groupe de jeunes se réunit pour la première fois, sous la direction de M. Jeannet.

Malheureusement, après cinq années de succès, M. Jeannet fut emporté par une courte maladie et c'est son fils Eddy, alors âgé d'une quinzaine d'années, qui reprit la direction de la société d'une façon admirable.

Depuis quelques années, la baguette est tenue par M. Claude Sunier, qui sut conduire la société à de nombreux succès dont: 1978 à Boudry, concours romand, palme franges-or et channe; 1979 à Aïles-Bains, concours international, 2e place avec médaille d'argent; 1980 à Thoun, fête fédérale, couronne argent avec mention très bien.

Plusieurs enregistrements radio eurent lieu et c'est avec plaisir que le Club Helvetia est entendu sur les ondes.

Cette année qui marque le 35e anniversaire sera fêtée comme il se doit. Sous la dynamique présidence de Mme Kung, la société inaugurera à cette occasion ses nouveaux uniformes. Pour fêter dignement ces deux événements la a été mis sur pied un gala de l'accordéon qui se déroulera samedi 7 mars à la halle de gymnastique de Serrières.

Voir autres informations
neuchâteloises en page 19



M. André Jeanneret. (photo Schneider)

«L'évolution accélérée de notre temps a suscité maints problèmes nouveaux dont les éléments sont aussi complexes que la solution est ardue. Il en va ainsi de l'aménagement du territoire» y explique en préambule l'Institut neuchâtelois. «Auparavant, l'utilisation du territoire obéissait à des besoins limités et, par là, permettait des résultats harmonieux. Lorsque ce cycle naturel s'est trouvé confronté avec la technique moderne, la rupture a commencé à se manifester. Et quand les moyens et l'emprise technique, doublés de phénomènes sociaux, se sont assurés un caractère prépondérant, la rupture est devenue brutale. Dès ce moment, le législateur a dû intervenir pour protéger lieux et gens, pour garantir une affectation rationnelle du sol et un développement équilibré des localités. «L'aménagement légal du terri-

M. André Grisel, ancien juge fédéral, lauréat du Prix 1981 de l'Institut neuchâtelois

La séance publique annuelle de l'Institut neuchâtelois aura lieu samedi 7 mars, dès 17 h., à l'aula de l'Université de Neuchâtel.

Au programme: présentation, par le professeur Jean-François Aubert, de l'œuvre du lauréat du Prix 1981 de l'Institut, M. André Grisel, ancien juge fédéral, et remise du prix; intermède musical par le Quatuor Ad Musicam (Mmes Elizabeth Grimm et Christine Soerensen, MM. Charles Aeschlimann et François Hotz); puis conférence du professeur Philippe Bois, de l'Université de Neuchâtel, sur le sujet: «Droit administratif et création artistique».

M. André Grisel est né en 1911 à La Chaux-du-Milieu. Après avoir obtenu son baccalauréat au Gymnase de La Chaux-de-Fonds et fait des études de droit aux Universités de Neuchâtel et de Bonn, il fut président des Tribunaux des districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, puis de Boudry. Il appartient ensuite au Tribunal cantonal, tout en enseignant à la Faculté de droit à l'Université de Neuchâtel. En décembre 1956, il était élu juge fédéral, haute fonction qu'il assumait jusqu'à fin 1978. Il présida le Tribunal fédéral en 1977 et 1978. Le juge et professeur André Grisel est l'auteur de nombreuses publications juridiques, notamment d'un important Traité de droit administratif suisse.

L'Institut neuchâtelois se fait un honneur de récompenser par la remise de son Prix ce juriste de grand mérite.

Décès au Val-de-Travers

Le 1er mars 1981, Mme Marie Lebet, 83 ans, à Couvet. - Le 2 mars 1981, M. Henri Némitz, 73 ans, à Couvet.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Lou Blackburn.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Tripet, rue du Seyon. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'arnaque; 17 h. 45, Touchez pas au grisi.

Arcades: 20 h. 30, Psy.

Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, La Provinciale.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, Viens chez moi j'habite chez une copine.

Rex: 20 h. 45, Tendres cousines.

Studio: 21 h., La coccinelle à Mexico.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorganni, Fontainemelon, tél. 53 22 56; non-réponse tél. 53 22 87.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

toire, par ses règles coercitives, restreint les libertés individuelles. Aussi ne faut-il pas s'étonner que l'introduction de normes de ce genre ait provoqué des oppositions. En vérité, les spécialistes ont peut-être envisagé au début des solutions trop absolues. La population approuvait le principe de l'aménagement du territoire, mais plusieurs des mesures préconisées étaient loin de faire l'unanimité. Aujourd'hui, un accord semble possible entre les diverses tendances».

Au-dessus des luttes partisans

Vu l'importance de cette question pour l'avenir du pays et de ses habitants, l'Institut a donc jugé qu'il était indiqué d'y consacrer un cahier dont la rédaction a été confiée à M. André Jeanneret qui a situé son sujet «sur un plan élevé, là où les luttes partisans doivent cesser et les ententes se conclure pour la sauvegarde de la société. Il se refuse à considérer qu'aménager signifie simplement aligner des terrains et des bâtiments dans un ordre donné. Cette attitude est méritoire; elle place le problème dans une perspective humaine; au surplus, elle se rapproche de la protection du patrimoine dans une acception large».

«Tout en partant de mobiles généraux, poursuit le président de l'Institut neuchâtelois, M. Gaston Clottu, André Jeanneret a su donner un reflet précis de la préparation, de la structure et de l'application des postulats dont il se porte défenseur. Le Cahier est, de la sorte, simultanément volume d'information et document de référence. En outre, par le rappel d'expériences vécues par l'auteur, certains passages sont marqués d'une note personnelle qui rend plus vivante la lecture. Il est évident qu'en raison de son sujet, le volume s'écarte de l'orientation essentiellement littéraire de notre collection. Nous ne devons pas craindre, conclut l'ancien conseiller d'Etat Gaston Clottu, lorsque les circonstances le justifient, de traiter dans nos cahiers des questions particulières en rapport avec l'intégrité de notre pays. Ce faisant, nous demeurons fidèles au but de notre association».

Au fil des 236 pages de ce volume, le lecteur s'interrogera, avec André Jeanneret, sur l'évolution du monde et de la croissance industrielle, et découvrira une synthèse de l'aménagement du territoire en Suisse et en terre neuchâteloise avec une analyse de ses conséquences et de ses moyens. De quoi se convaincre que, dans ce domaine comme dans d'autres, grâce à l'intelligence des solutions adoptées ou préconisées, Neuchâtel n'a pas eu peur des idées nouvelles.

JAL

Elections cantonales 303 candidats pour 115 sièges

Les dés sont jetés. Hier à midi arrivait à échéance le délai pour le dépôt des listes en vue des prochaines élections cantonales des 4 et 5 avril. A la clôture, aucune surprise: l'échiquier restera le même qu'en 1977, exception faite de candidats pso (ex-Ligue marxiste révolutionnaire) dans les districts de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Nouveaux venus qui n'influenceront pas sur le résultat de la partie.

Pour le Conseil d'Etat, le pop présente comme annoncé la candidature de M. Alain Bringolf, conseiller communal de La Chaux-de-Fonds, à seule fin d'empêcher l'élection tacite de MM. André Brandt (rad, ancien), Jacques Béguin (ppn, ancien), Pierre Dubois (soc, ancien), Jean Cavadini (lib, nouveau) et René Felber (soc, nouveau).

Pour le Grand Conseil, c'est au contraire l'inflation: 303 candidats au total pour 115 sièges à pourvoir, contre 293 en 1977 et 269 en 1973, alors qu'entre-temps, la population neuchâteloise passait de 169.120 habitants en 1973 à 158.720 au 31.12.1980.

Les listes suivantes ont été déposées:

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Liste radicale, 24 candidats. - Liste libérale-ppn, 22. - Liste socialiste, 29. - Liste popiste, 8. - Liste de l'Alliance des indépendants, 10. - Liste du parti socialiste ouvrier, 4. - Total 97.

DISTRICT DE BOUDRY

Liste radicale, 16. - Liste libérale-ppn, 16. - Liste socialiste, 16. - Total 48.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Liste radicale, 7. - Liste libérale-ppn, 6. - Liste socialiste, 7. - Total 20.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Liste radicale, 7. - Liste libérale-ppn, 6. - Liste socialiste, 7. - Total 20.

DISTRICT DU LOCLE

Liste radicale, 6. - Liste ppn-libérale, 7. - Liste socialiste, 10. - Liste popiste, 8. - Total 31.

JAL

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

Bonne nouvelle annoncée au Conseil général

Des comptes plus favorables que prévu

En ouvrant la séance du législatif, le président, M. Roger Prébandler, a immédiatement donné la parole à M. Jean Cavadini, président du Conseil communal, qui a fait deux communications. La première annonçait le dépôt du résultat des comptes de 1980, bouclés le matin même, qui avec 161.405.968,19 francs aux charges et 162.559.331,37 francs aux produits laisse un excédent des revenus de 155.363,18 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 453.185 francs.

Si ce résultat est satisfaisant, lit-on dans les commentaires, il n'est pas suffisant pour sortir de l'impasse financière dans laquelle se trouve la ville et il engage la poursuite des efforts d'assainissement entrepris.

Le financement du compte administratif n'est pas assuré par les recettes courantes et les charges de fonctionnement ont été momentanément allégées en différenciant un montant d'amortissement sur actif de 3.162.342 francs.

Il convient de relever qu'en 1981, le budget prévoit un déficit de cinq à six millions de francs et que la reprise de l'inflation aura des effets sur les charges de la

ville avant que les recettes fiscales ne s'améliorent.

Le compte des investissements régresse par rapport à 1979, 15,3 millions aux charges, 3,3 millions au produit; nous y reviendrons dans une édition ultérieure.

RENOI DES DEUX RAPPORTS

L'ordre du jour prévoyait quatre rapports du Conseil communal. Deux sont retirés pour être préalablement soumis à une commission financière; ils concernent les crédits de 700.000 francs et 270.000 francs pour la transformation de Champ-Bougin et la construction de l'entrepôt du service de l'électricité.

MODERNISATION DU SYSTÈME INFORMATIQUE

Le matériel du Centre électronique de gestion est à la veille de s'effondrer. Les pannes sont fréquentes, elles entraînent des réparations coûteuses en temps et en argent. Il s'agit pour Neuchâtel de passer d'une informatique centralisée pour mettre à la disposition de chaque service un ordinateur puissant par l'intermédiaire du télétraitement. Un rapport très détaillé a été rédigé par le Conseil communal pour accompagner une demande de crédit de 1.250.000 francs pour l'acquisition de l'équipement destiné au traitement électronique de l'information.

Répondant à quelques questions, M. Claude Bugnon a assuré que tout serait mis en œuvre pour sauvegarder la sphère privée. Ce problème reste à l'étude sur le plan fédéral et cantonal pour que les renseignements privés ne soient pas divulgués. A l'unanimité, l'arrêté a été adopté.

UNE CIRCULATION REVUE ET... RENVOYÉE

La signalisation lumineuse au centre de la ville date de 1965, elle a été réadaptée en 1970 et en 1973. Aujourd'hui la ville

DISTRICT LA CHAUX-DE-FONDS

Liste radicale, 18. - Liste libérale-ppn, 18. - Liste socialiste, 18. - Liste popiste, 11. - Liste de l'Alliance des indépendants, 19. - Liste du parti socialiste ouvrier, 3. - Total 87.

Parmi ces 303 candidats, on dénombre 56 femmes (16,9%) dont 9 rad, 12 lib-ppn, 18 soc, 9 pop, 6 ind. et 2 pso.

Le pop ne présente des listes que dans les districts de Neuchâtel, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, tout comme le parti socialiste ouvrier (ex-LMR).

Au total, le parti radical présente 78 candidats, les libéraux-ppn 75, les socialistes 87, le pop 27, l'Alliance des indépendants 29 et le pso 7.

Actuellement, la répartition des sièges du Grand Conseil (dont le nombre est fixé à 115 depuis 1959) est la suivante: 30 radicaux, 27 libéraux, 7 ppn (regroupés avec les libéraux en cours de législature), 41 socialistes, 6 popistes et 4 indépendants.

35 députés ne sollicitent pas un renouvellement de leur mandat (24 en 1977). Ce sont 10 radicaux: Pierre Steinmann, Pierre Roulet, Marcel Veuve, Jean-Louis Bron, Olivier Béguin, Charles Grossen, Roger Prébandler, Rodolphe Stern, Gustave Misteli et Claude Frey, 11 libéraux: Eric Bannwart, Jean-Pierre Béguin, Jean Carbonnier, Jean Cavadini, Jean Chiffelle, José Girard, Jean Guinand (Neuchâtel), Pierre-André Huguenin, Janine Robert-Chal-

landes, François Ruedin et Fred Wyss, 10 socialistes: Emmie Abplanalp, Jacques Boillat, Jean-Robert Jeanneret, André Aubry, Jean-Marie Boichat, Heidi Deneys, Raymond Huguenin, André Sandoz, Marie-France Ingold et Jean Gerber, 2 ppn: Jean Guinand (Les Brenets) et Pierre Matthey et 2 pop: Jean-Pierre Dubois et Etienne Broillet.

Les listes provisoires seront publiées dans la Feuille officielle de mercredi et les listes définitives diffusées par voie d'affiches le vendredi 13 mars. Le délai pour l'enregistrement des apparentements est fixé quant à lui à lundi prochain 9 mars à midi.

35 députés ne sollicitent pas un renouvellement de leur mandat (24 en 1977). Ce sont 10 radicaux: Pierre Steinmann, Pierre Roulet, Marcel Veuve, Jean-Louis Bron, Olivier Béguin, Charles Grossen, Roger Prébandler, Rodolphe Stern, Gustave Misteli et Claude Frey, 11 libéraux: Eric Bannwart, Jean-Pierre Béguin, Jean Carbonnier, Jean Cavadini, Jean Chiffelle, José Girard, Jean Guinand (Neuchâtel), Pierre-André Huguenin, Janine Robert-Chal-

landes, François Ruedin et Fred Wyss, 10 socialistes: Emmie Abplanalp, Jacques Boillat, Jean-Robert Jeanneret, André Aubry, Jean-Marie Boichat, Heidi Deneys, Raymond Huguenin, André Sandoz, Marie-France Ingold et Jean Gerber, 2 ppn: Jean Guinand (Les Brenets) et Pierre Matthey et 2 pop: Jean-Pierre Dubois et Etienne Broillet.

Les listes provisoires seront publiées dans la Feuille officielle de mercredi et les listes définitives diffusées par voie d'affiches le vendredi 13 mars. Le délai pour l'enregistrement des apparentements est fixé quant à lui à lundi prochain 9 mars à midi.

35 députés ne sollicitent pas un renouvellement de leur mandat (24 en 1977). Ce sont 10 radicaux: Pierre Steinmann, Pierre Roulet, Marcel Veuve, Jean-Louis Bron, Olivier Béguin, Charles Grossen, Roger Prébandler, Rodolphe Stern, Gustave Misteli et Claude Frey, 11 libéraux: Eric Bannwart, Jean-Pierre Béguin, Jean Carbonnier, Jean Cavadini, Jean Chiffelle, José Girard, Jean Guinand (Neuchâtel), Pierre-André Huguenin, Janine Robert-Chal-

landes, François Ruedin et Fred Wyss, 10 socialistes: Emmie Abplanalp, Jacques Boillat, Jean-Robert Jeanneret, André Aubry, Jean-Marie Boichat, Heidi Deneys, Raymond Huguenin, André Sandoz, Marie-France Ingold et Jean Gerber, 2 ppn: Jean Guinand (Les Brenets) et Pierre Matthey et 2 pop: Jean-Pierre Dubois et Etienne Broillet.

Les listes provisoires seront publiées dans la Feuille officielle de mercredi et les listes définitives diffusées par voie d'affiches le vendredi 13 mars. Le délai pour l'enregistrement des apparentements est fixé quant à lui à lundi prochain 9 mars à midi.

35 députés ne sollicitent pas un renouvellement de leur mandat (24 en 1977). Ce sont 10 radicaux: Pierre Steinmann, Pierre Roulet, Marcel Veuve, Jean-Louis Bron, Olivier Béguin, Charles Grossen, Roger Prébandler, Rodolphe Stern, Gustave Misteli et Claude Frey, 11 libéraux: Eric Bannwart, Jean-Pierre Béguin, Jean Carbonnier, Jean Cavadini, Jean Chiffelle, José Girard, Jean Guinand (Neuchâtel), Pierre-André Huguenin, Janine Robert-Chal-

landes, François Ruedin et Fred Wyss, 10 socialistes: Emmie Abplanalp, Jacques Boillat, Jean-Robert Jeanneret, André Aubry, Jean-Marie Boichat, Heidi Deneys, Raymond Huguenin, André Sandoz, Marie-France Ingold et Jean Gerber, 2 ppn: Jean Guinand (Les Brenets) et Pierre Matthey et 2 pop: Jean-Pierre Dubois et Etienne Broillet.

Les listes provisoires seront publiées dans la Feuille officielle de mercredi et les listes définitives diffusées par voie d'affiches le vendredi 13 mars. Le délai pour l'enregistrement des apparentements est fixé quant à lui à lundi prochain 9 mars à midi.

JAL



NOUVEAU!

Sauce tomate toute prête, à base de tomates pelées d'Italie

Les fans de spaghetti, macaroni, nouilles, vont pouvoir se régaler. Car voici «Pomodoro», la nouvelle sauce tomate, toute prête, à base de tomates pelées et de purée de tomates. On la réchauffe simplement dans une casserole, on en nappe les spaghetti, ou tout autre plat de pâtes, et le tour est joué. De saveur typiquement italienne, elle flatte le palais et enchante petits et grands gourmands. Pour la relever davantage, on peut lui ajouter de l'ail pressé, des oignons finement hachés ou des herbes aromatiques. Elle se prête merveilleusement pour confectionner pizzas, lasagne ou risotto. Bon appétit!

boîte de 430 g **1.30**
(100 g = Fr. -.30²)

MIGROS

Une sauce tomate faite maison se prépare avec des tomates pelées en boîte, des herbes aromatiques et des épices qu'on laisse mijoter une bonne heure. Mais pour se régaler illico d'une platée de spaghetti, plus besoin d'attendre! Car on a maintenant toujours sous la main la nouvelle sauce tomate «Pomodoro», prête en un tournemain.

En savoir plus
M
acheter mieux

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS:

pour notre département de Production, un

agent de méthodes

disposant d'une expérience professionnelle acquise dans un poste similaire, après obtention de son CFC HORLOGER.

Nous vous proposons une activité intéressante au sein d'une équipe de travail jeune et dynamique.

Les intéressés sont priés de faire leurs offres par écrit, en joignant photo, curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du personnel de **MONTRES ROLEX SA, case postale 92, 1211 Genève 24.**



18-1704

Maison suisse cherche pour **NIGÉRIA**

HORLOGER COMPLET

entre 25-35 ans, pour assumer la responsabilité d'un atelier d'assemblage.

Connaissance de l'anglais exigée.
Contrat minimum d'une année.
Conditions de salaire intéressantes et logement à disposition.

Les personnes intéressées sont priées de faire leur offre manuscrite sous chiffre Q.920-083, Publicitas SA, Rue Neuve 48, 2501 Bienne. 06-1213

Fabrique de machines du Jura neuchâtelois, cherche pour son service exportation

secrétaire

de langue maternelle allemande ayant de bonnes connaissances en français.

Activité indépendante dans le cadre d'un petit groupe de travail.

Préférence sera donnée à employée ayant si possible une certaine expérience dans le domaine de l'exportation.

Faire offres détaillées avec curriculum vitae et copies de certificats sous chiffre P 28-950014 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds. 28-12170

Nous demandons

VENDEUSES

ainsi que

VENDEUSES-AUXILIAIRES

capables et de toute confiance.

Faire offre à

ARIELLE

HAUTE-CONFECTION
Av. Léopold-Robert 49,
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 21 41

Importante entreprise de La Chaux-de-Fonds engage-rat pour date à convenir

employé de commerce

qualifié, de toute confiance, ayant de l'initiative, sachant travailler de manière indépendante, aimant le contact avec la clientèle.

Place stable et intéressante, salaire en rapport selon capacités.

Faire offres avec curriculum vitae et certificats sous chiffre 87-597 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2, faubourg du Lac, 2001 Neuchâtel. 87-119

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 77

UTTA DANELLA

SOUS LA VOÛTE ÉTOILÉE

Roman

Droits réservés Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

Nous nous retrouvâmes tous à la brasserie, mais il nous fallut attendre la fin de la soirée pour reparler de la pièce. Nous étions tous trop fatigués pour en avoir envie au début. En revanche, nous bûmes et mangeâmes de bon appétit. Hilke était assise à mon côté. De temps à autre nos genoux se frôlaient ou je lui caressais doucement la main. Je la sentais si proche de moi. Ça me faisait figure de miracle.

La première nous causa la surprise de notre vie. Nous obtînmes un triomphe. Les gens de B, généralement réticents à l'égard des pièces modernes, manifestèrent un enthousiasme sans limite. Notre auteur nageait dans le bonheur. Il embrassait chacun, en répétant, les larmes aux yeux: «Vous avez été formidables!»

Je crois bien qu'effectivement nous l'avions

été. Les critiques furent unanimement élogieuses tant pour la mise en scène et l'interprétation que pour la pièce comme telle, et je dois dire qu'à moi tout particulièrement elles ne ménagèrent aucune louange. Deux critiques de Hambourg et un de Berlin se déplacèrent même pour assister à la deuxième représentation. D'un seul coup B, son théâtre, l'auteur accédaient à la célébrité.

Je murmurai à Hilke:
- Tu m'as porté chance, tu es une vraie petite fée.

- J'aimerais pouvoir toujours te porter chance, Julius, répliqua-t-elle gravement, te porter chance et te rendre heureux.

Ce n'étaient pas que des mots, elle avait bouleversé ma vie.

Les semaines qui nous séparaient de Noël passèrent à la vitesse de l'éclair. Elles me valurent mon comptant et en travail et en bonheur. Je jouais beaucoup et Hilke tout autant. Figure centrale du conte de Noël dont la première aurait lieu sous peu, elle s'y montrait exceptionnelle. Nous répétions Wilde par ailleurs, avec Carla et Engelchen. Je tenais le rôle de Chiltern et Hilke, à nouveau prodigieuse, celui de Mabel.

Nous ne nous quittions pratiquement plus. Quand elle jouait Juliette, je l'attendais à la brasserie. Nous restions encore une heure ou deux à bavarder avec nos camarades - qui entre-temps s'étaient habitués à nous voir ensemble - puis nous rentrions.

Un soir, c'était un samedi, Hilke arriva le visage blafard, d'immenses cernes autour des yeux.

- Ils m'ont achevée aujourd'hui.

Tous les regards se tournèrent vers elle. La journée, il est vrai, avait été épuisante. Le matin, la répétition du «Mari», en matinée le conte de Noël et pour parachever le tout, la dernière de Juliette en soirée.

Elle tremblait légèrement. Incapable de manger quoi que ce fût, elle se contenta d'avaloir - une fois n'est pas coutume - deux coupes du champagne que j'avais commandé pour elle. Puis, toujours à l'encontre de ses habitudes, elle fuma plusieurs cigarettes l'une après l'autre.

- Pauvre gosse, fit Olga qui l'avait accompagnée. C'était vraiment trop aujourd'hui, je voudrais bien savoir où ils avaient la tête lorsqu'ils ont fait les programmes. Reste un moment tranquille, ferme les yeux.

Hilke lui sourit avec reconnaissance. Olga était vraiment charmante, toujours serviable, gentille, pleine de compréhension pour chacun! Pour elle aussi du reste la journée avait été astreignante. Outre la répétition du Wilde et un petit rôle dans le conte de Noël, elle tenait celui de la nourrice dans «Roméo». Mais Olga n'était pas tendre avec elle-même. C'était une vieille de la vieille, habituée à ne pas ménager ses forces. Elle ne semblait pas le moins du monde affectée et mangea du meilleur appétit une gigantesque escalope panée, copieusement arrosée de quelques décis de

rouge tout en nous racontant, avec un sens comique hors pair, l'aventure survenue à l'une de ses élèves. Olga enseignait également l'art dramatique au conservatoire et ses élèves l'adoraient. Elle possédait d'ailleurs un talent sans égal pour dénicher les éléments doués, aptes à accéder à l'univers magique qu'elle traînait partout à sa suite.

Hilke, entre-temps, récupérait doucement. Elle avait cessé de trembler et un peu de couleur était réapparue sur ses joues. Sur mon insistance, elle accepta même de manger une petite chose, allant - l'appétit vient en mangeant, dit-on - jusqu'à reprendre une deuxième ration de légumes.

A un moment, M. Wunderlich s'approchant de moi me murmura à l'oreille:
- Dans le coin là-bas, il y a un monsieur qui désirerait vous parler, monsieur Bentworth.

- Ah oui et qui? demandai-je, moyennement intéressé.

Mais la carte de visite qu'il me glissa discrètement me fit sursauter. Mon bon génie, le type de Munich, comment diable était-il là?

- Discrètement, je vous prie, me chuchota M. Wunderlich, il désire vous voir seul.

Hm! compris, c'était un homme qui jouissait, dans les milieux du théâtre, d'une renommée quasi légendaire. Si mes collègues apprenaient qu'il était là, ils n'hésiteraient pas à lui sauter dessus.

(à suivre)

TRAMELAN

TRAMELAN

Eloges unanimes pour l'Harmonie de la Croix-Bleue



L'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan conviait récemment la population à son traditionnel concert annuel, lequel remporte toujours un succès énorme non seulement en ce qui concerne la participation de nombreux mélomanes venus de toute la région mais plus particulièrement par l'exécution parfaite des morceaux et le choix du programme. Depuis quelque temps, l'Harmonie réserve toujours de grandes surprises en interprétant des morceaux difficiles à la perfection. On avait ainsi l'habitude de devenir exigeant. Une nouvelle fois, cet ensemble abstinait et son directeur n'ont pas déçu.

Nous ne pouvons bien sûr pas entrer dans le détail de chaque production de ce riche programme digne d'un concert de gala. De nombreuses localités de la région pourraient nous envier car le pro-

gramme de cette année revêtait encore plus d'importance, ce qu'a compris un public connaisseur qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux musiciens et à leur directeur, témoignant ainsi leur reconnaissance pour le grand travail fourni. Car nul doute que la préparation de ce concert a nécessité de nombreuses heures et de nombreux sacrifices qui furent, disons-le en passant, pleinement récompensés. Après que le sous-directeur, M. Gérard Gagnebin, eut dirigé un premier cantique, M. Emile de Ceuninck, directeur, occupa le pupitre pour la première partie de ce concert qui fut un régal. Au risque de nous répéter, disons que M. Emile de Ceuninck n'avait pas craint d'exécuter un morceau des plus difficile, classé dans la catégorie «excellence», «Music for a movie picture».

Nous avons pu apprécier la qualité de ce directeur qui communique à ses musiciens le plaisir de jouer tout en les tenant en main à la perfection, donnant chaque départ et sachant communiquer sa satisfaction lorsqu'un passage difficile a été admirablement bien joué. Relevons dans cette première partie le solo de clarinette donné par M. Gérard Gagnebin dans le premier mouvement allegro du Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur de W.A. Mozart. Musique pour un feu d'artifice de Handel ainsi que Pomp and Circumstance de E. Elgar furent aussi vivement appréciés du public.

Dans la seconde partie, l'Harmonie proposait des morceaux plus populaires en offrant un riche programme de marches, dont deux composées par le directeur, M. de Ceuninck, «Gipsy Parade» et

«Centram», lesquelles furent bien sûr l'objet d'un bis. La Marche des parachutistes belges et la Marche du 1er régiment des guides complétaient ce riche programme alors que M. Daniel Vuilleumier, dans son solo de baryton, se taillait un énorme succès en interprétant Long Ago.

Relevons que les commentaires sur chaque production, faits par le directeur, ont été fort goûtés des auditeurs qui ont ainsi pu apprécier plus justement la musique présentée, notamment dans les grands morceaux classiques. Cette innovation mérite d'être relevée et M. de Ceuninck remercié pour ses commentaires simples, précis et complets.

Pour la partie dite «récréative», l'Harmonie avait fait appel au groupe lausannois d'Alexandre Rydin qui présentait «Les contes de Grimm».

Il appartenait à M. Kurt Zingg de remercier chacun pour le soutien apporté à l'Harmonie de la Croix-Bleue. Il profita de son allocution pour saluer dans la salle la présence de M. Sommer, conseiller d'Etat, avant de fleurir sous une belle ovation le directeur, M. de Ceuninck. (intérim, photo A. Droz)

District de Courtelary

COURTELARY

Délit de fuite

Dans la nuit de dimanche à lundi, à Cormoret, une borne d'hydrante a été heurtée et sectionnée par un automobiliste qui a pris la fuite sans se soucier des dégâts causés. Ceux-ci sont estimés à 1500 francs environ. La voiture recherchée devait être endommagée à sa partie frontale droite. L'auteur de ces dégâts est prié de s'adresser à la police cantonale de Courtelary ainsi que les personnes pouvant fournir des renseignements dans cette affaire.

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 41 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 03 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Permanence déneigement: tél. 97 58 96.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Planification d'agencements gratuite

Une offre avantageuse pour vos besoins n'est utile que lorsque les meubles vont bien avec votre intérieur, tout en remplissant de façon optimale les buts prévus. Mais mettons la main sur le cœur: connaissez-vous toutes les possibilités actuellement existantes pour un agencement moderne? Dans la plus belle exposition d'ameublement de Bienne, une des toutes grandes en Suisse, chez Meubles-Lang, au City-Center, vous recevrez, sur désir, d'un spécialiste la planification relative au plan, la perspective et les coloris et vous pourrez l'étudier tranquillement à la maison. Profitez-en. Vous aussi, vous constaterez que Meubles-Lang est compétent et favorable. 5122

Moutier

Carambolage: deux blessés

Hier matin à 6 h. 30, un accident de la circulation s'est produit sur la route Moutier - Grandval qui était légèrement glissante.

Un véhicule qui montait en direction de Grandval a dérapé et a heurté une autre voiture venant en sens inverse. A la suite de cet accident, deux autres voitures qui arrivaient ont heurté les premiers véhicules. Deux blessés légers et des dégâts matériels pour 12.000 francs. (kr)

CANTON DU JURA • CANTON DU JURA

Pour institutionnaliser les conseils de prud'hommes

Un avant-projet de loi soumis à consultation

La facilité d'entrer en procédure, le droit d'éligibilité des étrangers en tant que membres, le droit aux traducteurs pour les travailleurs étrangers, le montant de la valeur litigieuse et l'universalité des conseils de prud'hommes, telles sont, en résumé, les principales innovations introduites - par la commission parlementaire compétente - dans l'avant-projet de loi sur les conseils de prud'hommes soumis à consultation, la nouvelle législation - exigée par la Constitution cantonale jurassienne - devrait passer devant le Parlement de la République et canton du Jura dans le courant de l'automne prochain. D'ici là, les responsables ont prévu une très large consultation puisque tous les citoyennes et citoyens pourront répondre au questionnaire paraissant aujourd'hui dans le journal officiel avec l'avant-projet de loi. Le gouvernement se penchera sur le problème dans le courant des mois de mai et juin ce qui devrait permettre à la commission de présenter le projet définitif pour la rentrée parlementaire estivale.

Le fait mérite d'être signalé. Hier matin à Delémont, la Commission parlementaire «conseil de prud'hommes» a également innové en matière d'information. Pour la première fois depuis l'entrée en souveraineté de l'Etat, une Commission parlementaire tenait conférence de presse en se fondant notamment sur un alinéa de la Constitution cantonale qui stipule que les Autorités cantonales et communales «publient les projets importants de manière à permettre la discussion publique». Président de la commission, M. Joseph Gueniat (ps) de Porrentruy était assisté de la vice-présidente, Mme Véréne Nagel (pcsi) de Charmoille et d'un expert du service juridique M. Conrad Baumann ainsi que du secrétaire du Parlement, M. Jean-Claude Montavon.

LACUNE À COMBLER

Composée de Mme Nagel (pcsi), de MM. Charmillot, Fleury (tous deux (pdc), Gueniat (ps) et Froidevaux (plr), la commission - nommée le 1er octobre 1979 par la conférence des présidents - s'est réunie treize fois pour élaborer un avant-projet de loi comblant une lacune. En effet, les tribunaux de travail de Porrentruy et Delémont connus sous régime bernois ne s'occupaient que des litiges survenus dans les deux villes. Or la Constitution jurassienne prévoit au chapitre des autorités judiciaires que «dans chaque district la justice est rendue par le juge civil, le tribunal civil, le conseil des prud'hommes et le tribunal des baux à loyer et à ferme en matière civiles».

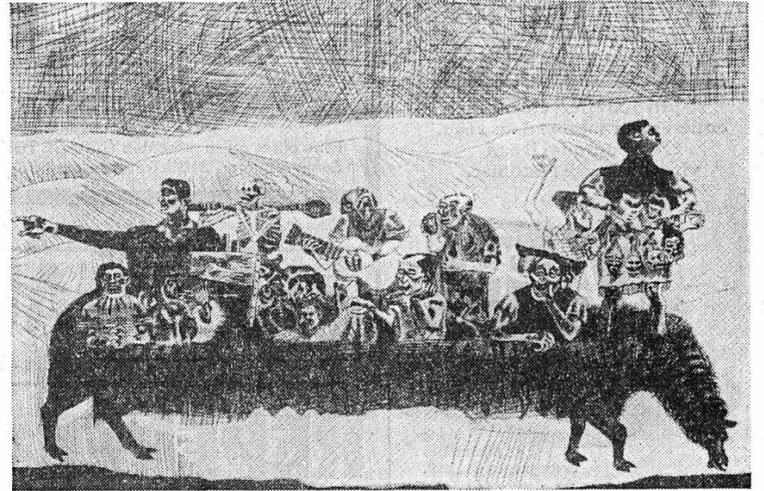
En revanche, la commission ne s'est pas prononcée sur la question de fond à savoir si l'institution des conseils de prud'hommes se justifie encore. Une interrogation qui apparaît toutefois dans la procédure de consultation. Rappelons que les conseils ou tribunaux de prud'hommes s'occupent de litiges surgissant entre employeurs et travailleurs en raison de leur contrat de travail.

COMPÉTENCE AUGMENTÉE

Travaillant sur la base des propositions émanant des magistrats jurassiens et des différentes lois en vigueur dans les cantons romands, la commission a modéré un avant-projet soumis aujourd'hui à consultation.

Les principales modifications se retrouvent dans l'augmentation de la

BIENNE • BIENNE

Bienne: à la Galerie Daniel Cartier
Les oeuvres d'Aimé Montandon

Une œuvre d'Aimé Montandon.

De nombreuses personnes ont participé, vendredi dernier, au vernissage de l'exposition Aimé Montandon prévue à la Galerie Daniel Cartier jusqu'au 28 mars prochain. Les œuvres présentées sont des estampes, des gouaches et des huiles.

Selon Alain Petitpierre qui présentait l'artiste dans l'invitation au vernissage, Aimé Montandon, âgé aujourd'hui de 67 ans, est l'un des plus importants et des plus originaux qui vivent en Suisse actuellement. Son ascendance brésilienne, par sa mère, l'a profondément marqué dans son être comme dans son art. Sur le plan artistique, toute sa démarche peut, en effet, se résumer en une quête de sa personnalité ethnique, de son enracinement. (lg)

Saint-Imier

Le Syndicat d'initiative Erguel se présente

C'est jeudi soir, dès 20 h. 15, que le Syndicat d'initiative d'Erguel se présentera officiellement aux populations des régions de La Ferrière à Sonceboz. Lors de cette séance publique d'information, les participants entendront une présentation de l'institution par son président M. Jacques Biland. De son côté, M. Henri Gorgé parlera des relations entre l'Office du tourisme du Jura bernois et le Syndicat avant la présentation d'un spectacle sur «Les plus beaux sites et paysages du Jura bernois» par le Photo-Club de Tavannes. (comm.-lg)

compétence, la possibilité d'élire des étrangers conformément à la loi sur les droits politiques en tant que membres du conseil, dans la facilité d'entrer en procédure et l'introduction de conseils de prud'hommes dans chaque district.

Si l'avant-projet ne subit pas de changement, tous les cas dont la valeur litigieuse sera inférieure à 8000 fr. dépendra du conseil. Pour des montants supérieurs, il appartiendra à la Cour civile de se prononcer. Chaque chef-lieu de district possédera un conseil de prud'hommes. Ce dernier sera composé du président (le juge administratif) d'un greffier (choisi si possible parmi le personnel du greffe du tribunal de district) et de deux juges (1 pour les employeurs, 1 pour les travailleurs) jusqu'à 5000 fr. ou de quatre juges (2 et 2) dès 5000 fr.

Les organisations et les partis consultés tout comme les personnes désireuses de donner leur avis pourront effectuer des remarques jusqu'au 15 avril prochain, date à laquelle la consultation prendra fin.

Laurent GUYOT

La bourse de la Fondation Lachat à Francis Monnin

Le peintre Joseph Lachat, Jurassien de Genève, et sa femme Nicole Lachat-Martin, elle-même sculpteur, ont créé la fondation qui porte leur nom pour encourager un jeune peintre jurassien par l'octroi d'une bourse ou d'un prix.

En 1978 et 1979, les bénéficiaires en avaient été respectivement Gérard Tolck et Rémy Zaugg.

En attribuant une bourse de travail de 10.000 francs au peintre Francis Monnin, au titre de l'année 1980, le jury présidé par M. Alphonse Widmer et composé de MM. Dominique Nussbaumer, Max Robert, Alain Tschumi et Alexandre Voisard, a voulu distinguer l'intérêt de la qualité des travaux de l'artiste. (comm.)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr

Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le

Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin,

Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

DELÉMONT

Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 13 h. 20, un accident de la circulation s'est produit à Delémont. Un piéton qui s'engageait sur le passage de sécurité à la hauteur du kiosque de Bellevaux, à la route de Moutier, s'est arrêté vers le milieu de la chaussée afin de laisser passer un cyclomotoriste qui arrivait du Terminus. Au même moment, il a été heurté par un autre cyclomotoriste qui arrivait de Courrendlin. Sous l'effet du choc, celui-ci a été déséquilibré et a chuté lourdement sur la chaussée. Il a été transporté au moyen de l'ambulance à l'Hôpital de Delémont. Pas de dégât.

Nouveau Contre la migraine et les maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Action rapide et bien tolérée.

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosse réduction. Garantie 10 ans. Sur demande, par tél., envoi 15 jours à l'essai. Occasions (un an de garantie): Keller Fr. 250.-, Bernina Fr. 380.-, Anker Fr. 450.-, Elna Fr. 590.-, Turissa Fr. 410.- Réparations toutes marques. Facilités, locations. Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. (021) 37 70 46.

Multisol

linos - plastique - tapis - tapis de milieu - parquets
A. Grilli
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

Fust

PHILIPS de saison dans votre cuisine: le petit presse-citron

Petit appareil, grande puissance.



Chaux-de-Fonds: Jumbo Tél. 039/26 68 65
Bienne: 36 Rue Centrale Tél. 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 36 succursales

Fust

C.R. SPILLMANN SA
fabrique de boîtes de montres et bracelets

engage des

chargeurs régleurs

pour son département tournage, machines Ebosa, Kummer

aide-mécanicien

pour son département achevage, réglage de machines.

S'adresser à la rue du Parc 119, ou tél. au (039) 23 40 33.

PRIOR & GUYAZ

Cernil-Antoine 10
Fabrique d'étampes
Etampage

cherche

un mécanicien

faiseur d'étampes de boîtes

un fraiseur

Prière de se présenter directement à l'usine ou prendre contact par téléphone au (039) 26 70 16.

FIAT VOLVO



MERCEDES

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir

mécanicien expérimenté

Faire offres ou se présenter: GARAGE TOURING
Serge Antifora - 2105 Travers - tél. (038) 63 13 32.

Nous cherchons

ouvrière

consciencieuse pour gravure au pantographe.

S'adresser à la maison Willy Vaucher SA, Daniel-JeanRichard 13, 2300 La Chaux-de-Fonds. 5086

Unigros SA
denrées alimentaires en gros recherche

employée de bureau

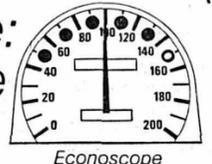
Travail intéressant et varié. Entrée au plus vite ou à convenir. Tél. (039) 22 23 03. 5216

TALBOT AUTO CENTRE Emil Frey SA
Fritz-Courvoisier 66 - Tél. (039) 23 13 62 - La Chaux-de-Fonds

REPÉRÉE COMME ÉCONOMIQUE MÊME AUX STATIONS D'ESSENCE.



Il est vrai que la nouvelle Talbot Horizon GL Economy ne doit pas souvent s'y arrêter. 5,5 litres lui permettent de faire 100 kilomètres (à la vitesse constante de 90 km/h). Grâce à l'éconoscope: un mini-ordinateur qui vous signale immédiatement que vous consommez trop.



Econoscope

L'Horizon SX se repère tout de suite sur autoroute. Son stabilisateur de vitesse vous évite même d'appuyer sur la pédale des gaz. Et son ordinateur de bord vous informe constamment sur toutes les données essentielles du voyage.



Ordinateur de bord



Stabilisateur de vitesse

L'Horizon S se repère tout de suite sur les routes de montagne. Ses 83 CV lui permettent de distancer n'importe quelle voiture de sa catégorie. La S est le plus sportif des modèles Horizon. Et ça se voit déjà à son allure.

Il existe 6 modèles Horizon: LS (1118 cm³), GL (1294 cm³) et GL Economy, S, GLS et SX (1442 cm³).

Talbot Horizon. Un petit air bien à soi. Dès 11'350 francs seulement.

Garantie 6 ans anticorrosion Talbot.

TALBOT HORIZON

Coupon. Je m'intéresse à l'Horizon et à son petit air bien à soi. Faites-moi parvenir votre brochure. IM
Nom, Adresse: _____
Expédier à: TALBOT (Suisse) SA, Département de publicité, Baslerstrasse 71, 8048 Zurich

Début de la session de printemps des Chambres fédérales Achats d'armes de la Confédération Le National et l'assurance-accidents: c'est (presque) oui Première étape d'une réorganisation

A 15 h. 30 au National et à 18 h. 15 aux Etats ont retenti les clochettes présidentielles, pour ouvrir la session parlementaire de printemps sous la coupole fédérale. Le président du Conseil national, M. L. Butty (pdc/FR) souhaite la bienvenue à M. Jean-Marc Sauvart, nouveau secrétaire général de l'assemblée fédérale qui a pris ses fonctions il y a quelques semaines.

Pour l'essentiel, le Conseil national a commencé l'élimination des divergences avec les Etats dans la loi complètement révisée sur l'assurance-accidents. Si quelques articles ont été refondus par la commission, en revanche, il ne reste que des divergences modestes.

De notre correspondant à Berne:
Hugues FAESI

Premier objet à l'ordre du jour, deux pétitions sur un même projet - celui de la construction d'un atterrisseur à La Croix-de-Cœur au-dessus de Riddes-VS - ont amené à la Chambre populaire une controverse aussi longue qu'animée entre promoteurs et adversaires de cet atterrisseur valaisan.

La pétition des adversaires compte quinze mille signatures et réclame l'annulation de l'autorisation de 1971 de l'Office fédéral de l'aviation civile. Tout au contraire, la pétition du comité de soutien avec trois mille signatures, voudrait obtenir des autorités cantonales et fédérales les autorisations nécessaires à l'aménagement et à l'exploitation de cet atterrisseur. La Commission des pétitions a mis près de trois ans pour déboucher sur un rapport définitif.

Comme l'a expliqué M. Baechtold (soc/VD), la commission qu'il préside doute que les conditions soient actuellement réunies pour permettre l'édification de cet aérodrome alpin. Trop de problèmes de sécurité, de protection de l'environnement, se présentent, trop de procédures se chevauchent. Les opinions divergent profondément entre différents intéressés, et il y a divergence de vues entre deux départements fédéraux. Il n'appartient pas au Parlement de trancher, mais bien à l'exécutif. Voilà pourquoi la commission propose de transmet-

tre les deux pétitions contradictoires au Conseil fédéral.

La discussion, utilisée essentiellement par les adversaires du projet de La Croix-de-Cœur, n'apporte que peu d'éléments nouveaux. M. Schlumpf, conseiller fédéral, sans rien dévoiler de ses intentions, constata que les offices de son département n'ont fait que s'en tenir à la loi. Pendant des années, il n'y eut aucune opposition au projet. Ce n'est que récemment que les procédures ont été déclenchées par les opposants qui sont allés jusqu'au Tribunal fédéral qui doit statuer sur l'autorisation délivrée pour l'utilisation d'un champ d'aviation en altitude.

Le chef du Département des transports est par ailleurs du même avis que la commission: il conviendra de réviser la loi et d'inclure des délais dans l'octroi de telles autorisations. Sans opposition, les deux pétitions sont transmises au Conseil fédéral.

DEUX MOTIONS FERROVIAIRES REJETÉES

M. Oehen (an/BE) demanda aux CFF de renoncer à leur plan prévoyant une liaison directe Genève-Zürich qui incluerait la construction de nouvelles lignes ou de troisièmes voies exigeant le sacrifice de terres de valeur par les agriculteurs du Plateau.

Quant à M. Morel (soc/FR), il s'insurgea contre la suppression à Fribourg du centre de transbordement CFF pour le

trafic de détail marchandise au profit de Berne et de Lausanne, et par voie de motion demanda le rétablissement du statu quo.

Même transformée en postulat, la première demande fut rejetée par 88 voix contre 25, et la motion Morel s'effondra par 64 voix contre 48.

LA LOI D'ASSURANCE-ACCIDENTS: PRESQUE AU POINT

Depuis quatre ans et demi, la révision générale de la loi sur l'assurance-accidents est devant les Chambres. Il reste cependant quelques divergences, sur lesquelles le Conseil national s'est penché. Au début de ce processus d'élimination, le chef du Département de l'intérieur, grand patron des assurances sociales, tint à remercier les Commissions parlementaires et leur évidente volonté d'aboutir au but visé: une assurance-accidents moderne. M. Hurlimann constata avec satisfaction qu'il reste peu de divergences de fond. Notre dessein, c'est de déboucher sur un consensus général en ce qui concerne l'obligation de s'assurer pour tous les travailleurs, analogue à la loi sur l'assurance invalidité. Il faut aussi empêcher la surassurance. Face aux progrès faits dans les deux Conseils, les divergences restent modestes.

Le Conseil national suivit sa commission tout au long des articles et sans créer de nouvelles divergences de fond avec les Etats. Seule différence d'opinion: la faculté que la nouvelle loi laisse à la Caisse nationale d'assurance de conclure des assurances complémentaires avec les entreprises assurées auprès d'elle.

Le Conseil des Etats avait biffé cette possibilité. La majorité de la commission proposa de la maintenir, une minorité importante voulait adhérer au Conseil des Etats, afin de ne pas concurrencer inutilement les sociétés d'assurances privées.

Après un long débat, M. Hurlimann conseiller fédéral, souligna que la décision au sujet de ces assurances complémentaires n'a nullement l'importance que certains semblent lui attribuer. Le Conseil fédéral fixera lui-même leur cadre. L'important est que les entreprises puissent assurer leurs travailleurs pour les prestations obligatoires et au-delà à la Caisse nationale.

Au vote, le Conseil national par un vote très serré de 80 voix contre 74, opta pour la suppression de l'assurance complémentaire de la CNA - donc dans le sens du Conseil des Etats.

Deux traités internationaux devant le Conseil des Etats Convention maritime: divergence avec le National

Deux traités internationaux étaient hier au menu de la première séance du Conseil des Etats: la Convention internationale sur la sauvegarde de la vie humaine en mer et l'accord passé avec le Zaïre sur l'indemnisation des Suisses victimes de nationalisations. Les députés ont approuvé l'accord, mais ont maintenu une divergence avec le Conseil national à propos de la Convention maritime. Ils refusent de l'assortir du référendum facultatif auquel sont soumis certains traités internationaux.

En octobre dernier, le Conseil des Etats a approuvé la Convention maritime qui fixe certaines règles de sécurité devant être observées sur les navires-marchands. En décembre, le Conseil national fait de même en y ajoutant toutefois le principe du référendum facultatif. La Constitution fédérale prévoit en effet que des traités internationaux entraînant des modifications du droit suisse

soient soumis au référendum facultatif. Par 10 voix contre 1, la Commission préparatoire des Etats a refusé de suivre le National. Ce serait dégrader l'instrument démocratique que constitue le référendum que de l'appliquer à une convention qui n'exerce que des effets minimes sur le droit suisse, a déclaré M. Walter Weber (soc/SO), rapporteur de la commission. L'article 89 de la constitution doit être réservé aux traités importants. Sans discussion, le Conseil des Etats a approuvé sa commission.

Par la signature d'un accord, le Zaïre s'est engagé à verser 1,8 million de francs à la Suisse pour indemniser les ressortissants suisses victimes de nationalisations. Il s'agit de 19 personnes qui, dans la plupart des cas, ont perdu des exploitations agricoles. M. Hans Munz, un radical thurgovien, propose de refuser l'entrée en matière. La Suisse devrait exiger du Zaïre qu'il lui verse le montant que nos compatriotes ont effectivement perdu. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Une trop grande passion pour les pierres précieuses Caissier indélicat arrêté à Locarno

La passion pour les pierres précieuses a trahi le caissier d'une banque de Locarno qui pour la satisfaire a volé au cours des derniers mois une forte somme dans les caisses de sa banque. Le Parquet du Sopraceneri a indiqué qu'il avait ouvert une procédure pénale pour abus de confiance contre le caissier tessinois de 29 ans domicilié à Tegna et employé à la filiale de Locarno de la Corner Banque.

Selon le communiqué du Parquet, l'employé a prélevé frauduleusement 750.000 francs au moins pour les investir, à son propre nom, sur le marché des pierres précieuses. Le trou dans la caisse a été découvert au cours d'une opération de contrôle de routine à la banque. Pour l'instant, l'enquête de police n'a pas éclairé les modalités du vol. L'employé a été arrêté la semaine passée et écroué à Locarno.

UN MOTOCYCLISTE THURGOVIEN SE TUE

Un motocycliste de 22 ans, Daniel Vetterli, domicilié à Wagenhausen (TG), a trouvé la mort, dimanche soir, dans une collision avec une voiture. Alors qu'il effectuait un dépassement, il s'est trouvé en présence d'une automobile qui roulait correctement en sens inverse. Le conducteur de la moto est mort sur le coup. Trois personnes ont été blessées à la tête et l'une d'elles a dû être conduite à l'hôpital.

LE FEU DANS UNE ÉCURIE SAINT-GALLOISE

Une écurie a été complètement détruite par un incendie ce week-end à Gams (SG). Huit vaches, trois veaux et deux chèvres ont péri dans les flammes. Les dommages sont estimés à 300.000 francs. En plus des animaux, tout le matériel agricole entreposé dans le bâtiment ainsi que le four-

rage ont été détruits. Les pompiers, arrivés rapidement sur les lieux, n'ont rien pu faire.

VIOLENTE COLLISION AU TESSIN: DEUX MORTS

Un grave accident de la circulation survenu samedi soir à Gerra Piano, près de Lugano, a provoqué la mort de deux personnes, MM. José Gandarela, 29 ans, ressortissant espagnol domicilié à Locarno, et Lucio Morasci, 26 ans, domicilié à Cugnasco (TI).

M. Gandarela circulait à grande vitesse en direction de Locarno au volant d'une puissante voiture quand il entra en collision avec une auto qui s'apprêtait à emprunter la route principale. Il est entré en collision frontale avec celle-ci, conduite par M. Morasci. Le choc a été si violent que l'Espagnol décédait sur le coup. M. Morasci, immédiatement transporté à l'Hôpital de Locarno, devait succomber à ses graves blessures au cours de la nuit. (ats)

Essence Nouvelle hausse

Les compagnies Esso, BP, Total et Texaco ont décidé d'augmenter de deux centimes dès aujourd'hui le prix de leurs livraisons d'essence super et normale aux détenteurs de stations-service dans toute la Suisse. En revanche, Shell et Migrol n'ont pas prévu d'augmentation pour l'instant.

Les compagnies pétrolières motivent leur décision par la remontée du dollar et par la tendance à la hausse des cotations sur le marché de Rotterdam. (ats)

En quelques lignes

LAUSANNE. - Le Grand Conseil vaudois a terminé hier sa session de février en votant en dernier débat, par 89 voix contre 86, le projet de réforme de l'Ecole vaudoise et celui soumettant l'initiative constitutionnelle pour un contrôle démocratique du nucléaire au vote populaire. Il a pris congé officiellement des conseillers d'Etat André Gavillet (socialiste) et Edouard Debétaz (radical), qui se retirent.

BERNE. - En janvier 1981, le total des chiffres d'affaires réalisés par les établissements du commerce de détail englobés dans la statistique a de nouveau nettement dépassé le niveau qui était le sien une année auparavant. Selon les données relevées par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, le taux de cette hausse s'est inscrit à 6,6% en valeur nominale, contre un accroissement de 10,4% en décembre 1980 et de 7,2% en janvier 1980.

- L'Office vétérinaire et l'Office fédéral de la santé publique ont découvert des traces de perchloréthylène dans des œufs, de la viande de volaille et de la viande de porc. Cette substance pénètre dans le corps des animaux et de là dans les œufs et la viande. A hautes doses, elle peut occasionner des troubles de la santé tels que des lésions du foie et des reins.

chronique horlogère

SSIH: les effets de la «politique sélective»

Vente de la filiale Economic Swiss Time

Le repli stratégique de la SSIH, Société suisse pour l'industrie horlogère SA se poursuit sur les marques leaders Omega et Tissot.

Dans le cadre de la politique sélective pratiquée par le groupe biennois qui tend à se concentrer sur ces deux marques prioritaires, SSIH vient de vendre avec effet au 1er mars 1981, sa filiale EST (Economic Swiss Time AG, Mumpf), à la maison de commerce international Nimex AG, Zurich, Reinhard von der Crone. Par ailleurs la «Nouvelle Lémania» est née...

Nimex figurait jusqu'à cette date parmi les plus importants distributeurs des produits EST - société acquise par SSIH en 1971. Sa reprise par la firme de commerce zurichoise aura pour effet immédiat d'assurer la continuité des activités industrielles et commerciales des marques faisant partie de EST: Continental, Agon et Ferex en Suisse et à l'étranger, de garantir leur service après-vente, de maintenir les emplois horlogers dans le nord du canton d'Argovie.

Ces marques qui ont été parmi les premières des industries Roskopf se sont orientées en partie plus ou moins importante sur la montre électronique de bonne qualité, quoique économique.

NOUVELLE LÉMANIA SA OFFICIELLEMENT NÉE

Lémania-Lugrin SA filiale du groupe SSIH a réussi à se rendre indépendante sous le nom de «Nouvelle Lémania SA».

Nous avons annoncé la naissance prochaine de la manufacture d'horlogerie orientée vers les chronographes mécaniques, les compteurs et des calibres mécaniques spéciaux de haut niveau qualitatif, ou plutôt la renaissance en date du 18 novembre 1980 déjà, à l'issue d'une réunion du personnel animée par M. Claude Burkhalter - directeur de la filiale en question - sorti de l'hôpital le matin même!

Depuis cette date un comité d'action de la «Nouvelle Lémania SA» a travaillé d'arrache-pied pour étudier toutes les possibilités offertes en vue de sauver l'entreprise et ses emplois.

La SSIH, qui avait provoqué pas mal de remous en annonçant qu'elle se voyait contrainte de réduire très fortement les activités de sa filiale de la Vallée de Joux, avait décidé de son côté de surseoir à la «démobilisation» d'un personnel spécialisé sur la montre mécanique compliquée et rare par conséquent, en attendant l'aboutissement des pourpar-

lers entamés en vue de la reprise des biens mobiliers, des équipements, du stock et de la marque.

Les propositions ont du reste été examinées et acceptées par le groupe biennois en vue de préserver un maximum d'emplois.

La «Nouvelle Lémania SA» repart bien sur les bases solides dont nous avions déjà parlé à l'époque. Toute l'opération se solde par une trentaine de licenciements - cinq personnes parmi celles touchées atteignant bientôt l'âge de la retraite, tandis que les autres seront reclassées dans la mesure du possible.

Une quinzaine de travailleurs sont restés par ailleurs attachés à la SSIH: en effet, conformément à ses plans de replis, la Société suisse pour l'industrie horlogère a organisé une cellule «Omega» haut de gamme, dans un atelier mis à disposition par l'Ecole technique de la Vallée de Joux, au Sentier.

Aucune surprise donc dans les derniers communiqués de la SSIH et de la «Nouvelle Lémania SA». Les amateurs de belle horlogerie salueront avec satisfaction le maintien de cette dernière marque et la poursuite de ses productions. (R. Ca.)

Rencontre

Asuag - cantons horlogers

Les chefs des Départements de l'économie publique des cantons de Berne, Soleure, Neuchâtel et Jura accompagnés de leurs principaux collaborateurs ont rencontré vendredi passé en séance de travail, à Bienne, la présidence et la direction du groupe Asuag.

Cette rencontre a permis à ces représentants des autorités cantonales de s'informer sur la situation, la politique industrielle et les perspectives d'avenir du groupe, ainsi que de procéder à une appréciation sur l'avenir de l'industrie horlogère suisse. (Comm.)

Nouveautés

GOR-RAY
Hirts one letter!

Les meilleurs modèles Gor-Ray sont arrivés à la Maison du Tricot

la maison du tricot

La Chaux-de-Fonds
53, avenue Léopold Robert
22 26 73

Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds Fribourg

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Les quarts de finale des Coupes européennes de football Grasshoppers en mesure de battre Sochaux

Un tirage au sort malin a fait des quarts de finale de la Coupe d'Europe des champions un affrontement Est-Ouest qui ne manque pas d'intérêt. La tâche des représentants des pays de l'Est ne s'annonce pas facile face à quatre anciens vainqueurs de l'épreuve (Real Madrid 7 fois, Bayern Munich 3, Liverpool et Internazionale Milan 2). Ils n'en nourrissent pas moins certaines ambitions.

CHEZ LES CHAMPIONS

D'autant que pour trois d'entre eux, le match retour se déroulera à domicile. Ainsi, le Bayern Munich aura davantage à faire la différence à l'aller face aux Tchécoslovaques de Banik Ostrava, de même que Liverpool contre les Bulgares du CSCA Sofia (tombeurs, au premier tour, de Nottingham Forest, le tenant du trophée). La tâche de l'Inter de Milan sera la plus difficile face à l'Etoile Rouge Belgrade, qui a éliminé, non sans peine, le FC Bâle en huitième de finale, mais qui occupe toujours la première place du classement de son championnat national, contrairement aux Milanais, qui ont encore perdu du terrain dimanche. Le Real Madrid ne devrait pas éprouver les mêmes difficultés devant Spartak Moscou (match aller à Tbilissi), les Moscovites n'étant guère fringants actuellement.

La logique voudrait que le Real, le Bayern, Liverpool et l'Inter forment le dernier carré d'as de l'Europe. Mais une surprise n'est pas à écarter.

EN COUPE DES COUPES

En Coupe des vainqueurs de Coupe, West Ham United, bien qu'évoluant seulement en deuxième division anglaise, fait figure d'épouvantail. C'est un habitué de l'épreuve et il devrait pouvoir disposer du Dynamo Tbilissi malgré le handicap d'un match retour qu'il devra jouer en Georgie.

Fortuna Dusseldorf (la finale aura lieu sur son terrain, ex-finaliste de l'épreuve, n'a plus que cette Coupe des Coupes pour sauver sa saison (il vient de se faire éliminer de la Coupe d'Allemagne par un club de deuxième division). Mais son adversaire n'est pas n'importe qui puisqu'il s'agit de Benfica Lisbonne, club au passé

glorieux qui semble revenir au premier plan. Match aller en RFA.

West Ham United, Benfica, Feyenoord Rotterdam (opposé au Slavia Sofia) et Carl Zeiss Iena (contre le modeste Newport County) peuvent constituer les quatre qualifiés pour les demi-finales. Les Allemands de l'Est, rappelons-le, ont éliminé Valence au tour précédent et l'AS Roma en 16e de finale.

COUPE DE L'UEFA

Saint-Etienne - Ipswich Town aurait pu constituer la finale de la Coupe de l'UEFA. Ce match sera incontestablement le « choc » de ce mercredi européen puisqu'il opposera le bourreau du SV Hambourg (finaliste de la Coupe des champions 1980) à l'actuel leader du championnat d'Angleterre. Ipswich aura l'avantage de recevoir Saint-Etienne au retour. Le vainqueur de cette confrontation fera figure de grand favori de l'épreuve.

Deux clubs français et deux clubs belges restent engagés dans cette compétition où les Allemands de l'Ouest, fait nouveau, n'ont plus qu'un représentant, le FC Cologne, qui n'aura certes pas la partie facile face au Standard de Liège et à sa « légion étrangère ». Lokeren, le second représentant belge, risque de connaître bien des difficultés face au leader du championnat de Hollande, Alkmaar, qui marque beaucoup de buts sur son terrain (cinq contre Levsky-Spartak Sofia puis contre les Yougoslaves de Radnicki Nis).

LA CHANCE DES ZURICHOIS

Derniers Suisses encore en lice dans l'une des trois compétitions, les Grasshoppers ont bénéficié d'un tirage au sort favorable en « touchant » le quart de

finaliste présumé le plus faible. Mais ils feront bien de se méfier du FC Sochaux. D'abord parce qu'on n'arrive pas en quart de finale de la Coupe de l'UEFA sans avoir réussi quelque exploit. Ensuite parce que les Sochaliens sont tout de même venus à bout de quelques embûches. Après avoir éliminé le Servette, ils ont arraché une qualification aux Portugais de Boavista puis aux Allemands de l'Eintracht Francfort. Les Grasshoppers bénéficient néanmoins des faveurs de la cote. Leur tâche sera pourtant difficile face à un adversaire qui, après un passage difficile, a retrouvé tout ou partie de son meilleur rendement. Avec une défense fort bien dirigée par l'Algérien Djaadaoui et un milieu de terrain qui constitue son point fort, les Sochaliens ont de sérieuses références à faire valoir. L'attaque reste leur point faible. L'absence de Stopyra, suspendu par l'UEFA, ne devrait pas leur simplifier les choses dans ce domaine lors du match aller de mercredi à Zurich.



L'équipe de Sochaux, debout de gauche à droite: Bezar, Ruty, le gardien Rust, Bonnevey, Djaadaoui, Ivezic. Accroupis de gauche à droite: Durkalic, Genghini, Anziani, Patrick Revelli et Posca. (ASL)

Coupe d'Europe des champions: Bayern Munich-Banik Ostrava; Spartak Moscou-Real Madrid; Liverpool-CSCA Sofia; Internazionale Milan-Etoile Rouge Belgrade.

Fortuna Dusseldorf-Benfica Lisbonne; Slavia Sofia-Feyenoord Rotterdam; Carl Zeiss Iena-Newport County.

Coupe de l'UEFA: Grasshoppers-Sochaux; Standard Liège-FC Cologne; Saint-Etienne-Ipswich Town; Alkmaar-Lokeren, matchs retour le 18 mars.

Ski

Arnold champion du monde pour la quatrième fois

L'Autrichien André Arnold est assuré de remporter pour la quatrième année consécutive le titre de champion du monde professionnel, grâce à ses deux victoires en slalom parallèle ce week-end, à South Lake Tahoe (Californie).

Après avoir enlevé le slalom géant samedi, Arnold a en effet gagné le spécial dimanche. Il a battu l'Américain Cary Adgate dans les deux manches de la finale de plus de deux secondes. Le Canadien Yvon Blackburn a triomphé du Français Jean-Pierre Barroso dans un match comptant pour la troisième place.

Bien qu'il reste encore deux épreuves à disputer, Arnold est d'ores et déjà assuré de conserver son titre de champion du monde. Il compte une avance aux points insurmontable de 135 points (455-320) sur son compatriote Hans Hinterseer, deuxième au classement général.

Pour sa quatrième année de ski professionnel, Arnold a remporté sa 36e victoire. Il a en outre gagné 82.833 dollars cette saison.

Cyclisme

Le Tour de Cuba

Le Cubain Jorge Antonio Perez a remporté le Tour de Cuba devant le Colombien Cristobal Perez.

Le Soviétique Serguei Soukhoroutchenkov a terminé à la 16e place du classement général à 13'50" du vainqueur. Le classement final:

- 1. Jorge Antonio Perez (Cuba) 45 h. 23'19"; 2. Cristobal Perez (Col) à 2'17"; 3. Eduardo Alonso (Cuba) à 4'44"; 4. Youri Barinov (URSS) à 4'50"; 5. Carlos Cardet (Cuba) à 8'43".

Voir autres informations sportives en page 14



Grasshoppers attend Sochaux en Coupe de l'UEFA. Voici, debouts de gauche à droite: Heinz Hermann, Schällibaum, Pfister, Herbert Hermann, In Albon et Sulser. Accroupis de gauche à droite: Berbig, Wehrli, Lauper, Zanetti et Egli. (ASL)

En curling, Lausanne conserve son titre



En battant Dubendorf 7 à 4 en finale, l'équipe de Lausanne-Rivière a acquis le titre national et le droit de représenter la Suisse aux prochains championnats du monde au Canada. Voici de gauche à droite, le skipper Jurg Tanner, Jurg Hornisberger et Patrick Loertscher. (ASL)

La finale du championnat suisse masculin de curling à Loèche-les-Bains a été une copie conforme de celle de l'an passé: Lausanne-Rivière et Dubendorf se retrouvaient face à face et les Vaudois l'ont à nouveau emporté par 7-4.

L'équipe du skip Jurg Tanner est ainsi la première à conserver son titre depuis l'introduction du championnat indoor en 1971. La finale fut d'un niveau technique élevé et passionnante jusqu'à l'ultime end. Le score était encore de 5-4 après huit manches, mais les Romands comptabilisaient encore un point dans chacun

des deux derniers ends pour l'emporter avec trois longueurs d'avance. Résultats:

Finale: Lausanne-Rivière - Dubendorf 7-4. Demi-finales: Lausanne-Rivière - Zurich Chrystal (skip Luchsinger) 5-2; Dubendorf - Zermatt 7-4.

Classement final: 1. Lausanne-Rivière (Franz Tanner, Patrick Loertscher, Jurg Hornisberger, skip Jurg Tanner); 2. Dubendorf (Rudi Attinger, Mathias Neuenschwander, Bernhard Attinger, skip Peter Attinger); 3. Zurich-Chrystal (skip Felix Luchsinger); 4. Zermatt (Amédée Biner); 5. Berne-Zaehringer (Roland Schneider).

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 27 février and B = Cours du 2 mars, listing various stock indices and prices for Neuchâtel, Lausanne, Genève, and Zurich.

Table with columns A and B, listing stock prices for Bâle (Girard-Perreg, Portland, Sandoz port, etc.).

ZURICH

Table listing various companies and their stock prices under the Zurich section, including Alcan, AT.T., Burroughs, etc.

NEW YORK

Table listing various companies and their stock prices under the New York section, including Ind. Dw Jones, Industries, etc.

Table listing exchange rates for various currencies (Dollars USA, Livres sterling, Marks allem., etc.) and gold prices.

Table listing various financial products and their prices, including VALCA, IFCA, and IFCA 73.

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES

Table listing various investment funds and their prices, including AMCA, BOND-INVEST, CONVERT-INVEST, etc.

Table listing various financial products and their prices, including CS FDS BONDS, CS FDS INT., ACT. SUISSES, etc.

Table listing various investment funds and their prices, including FONDS SBS, UNIV. BOND SEL, UNIV. FUND, etc.

Table listing various financial products and their prices, including Fonds de la Banque Populaire Suisse and INDICE BOURSIER SBS.

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

VENDREDI 6 MARS à 20 h. 30

- LE THÉÂTRE

BOULIMIE

présente

PIERRE DAC

(hommage à)

avec

SAMY BENJAMIN - LOVA GOLOVTCHINER
 MARTINE JEANNERET - PATRIK LAPP
 FRANÇOIS SILVANT

LE PARTI D'EN RIRE !

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53

JEUNES HOMMES

alertes et d'initiative seraient formés
 dans notre département IMPRESSION

Places stables. Entrée tout de suite ou
 à convenir.

Se présenter à: HÉLIO COURVOISIER SA, 149, rue
 Jardinière, tél. (039) 23 34 45, interne 433. 4852

Foire aux occasions

A liquider à
 des prix extrêmement bas
 chambre à coucher - salle à
 manger - salons - parois
 petits meubles - buffets



AU BÛCHERON

Place de parc derrière le magasin
 avenue Léopold-Robert 73, tél. (039) 22 65 33 5176

MERKUR

Merkur AG Fellerstrasse 15
 3027 Bern Personalabteilung
 Telefon 031 55 1155

Afin de renforcer notre service extérieur en Suisse romande, nous
 cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

Notre nouvel employé sera chargé de s'occuper de notre fidèle clientèle du sec-
 teur des acheteurs en gros (restaurateurs) et d'agrandir notre part du marché
 dans le rayon de Neuchâtel, Vaud, Jura.

Tenant à ce que nos clients bénéficient en tout temps d'un service impeccable,
 nous avons des exigences assez élevées vis-à-vis de notre nouveau représentant:

- Plusieurs années d'expérience dans le service extérieur (de préférence dans la
 restauration)
- Du dynamisme et de la facilité à établir des contacts
- De bonnes connaissances d'allemand
- Domicile obligatoirement dans la région Neuchâtel-Vaud
- Age idéal: 30-40 ans

Nous ne nous bornons pas à exiger, nous avons aussi plusieurs avantages
 à offrir:

- Une ambiance de travail agréable
- Un salaire correspondant aux résultats obtenus et de bonnes presta-
 tions sociales
- Un remboursement des frais généraux
- Des cours périodiques de formation supérieure, etc.

Un poste intéressant, n'est-ce pas ? Nous nous réjouissons
 de recevoir votre offre accompagnée des
 documents habituels.

MERCURE SA, Service du personnel,
 Fellerstrasse 15, 3027 Berne,
 031/55 11 55.

YVO-MODE

CONFECTION DAME - classique
 Tailles 38-52

vous propose:

MANTEAUX ET ENSEMBLES JERSEY

Serre 11 - Charles-Edouard-Guillaume 16
 2e rue derrière L'Impartial

La fiscalité et la comptabilité sont affaires de gens
 compétents et discrets...

Faites établir à votre domicile votre déclaration d'impôts 1981

(déclarations des cantons de NE/BE/JU/VD/FR).

Discretion assurée, tarif raisonnable à votre disposition,
 adapté à votre situation familiale et financière.

Fiduciaire Michel Ritz
 2053 Cernier, tél. (038) 53 36 91. 87-70

Votre
 intérêt?
 Intérimier!



Avenue Léopold-Robert 84
 2300 La Chaux-de-Fonds
 039/22 53 51

Membre FSEIT

ROBE
 crêpe de Chine, viscose
 bleu, rose ou bronze
 Gr. 36 - 42

55.-

ROBE INDIENNE
 acétate, polyamide
 beige ou brun
 Gr. 36 - 42

50.-

ROBE
 polyester imprimé
 blanc/rouge ou blanc/bleu
 Gr. 36 - 42

85.-

BLOUSE, coton blanc
 broderie rouge ou marine
 Gr. 36 - 42 20.-

JUPE
 coton, marine ou rouge
 Gr. 36 - 42 28.-

ROBE
 acryl
 vert/saumon ou bleu
 Gr. 36 - 42

30.-

en vente à AVRY-CENTRE et dans les

Marchés MIGROS de Peseux, La Chaux-de-Fonds,
 Le Locle et Bulle

MIGROS

CHOIX ● QUALITÉ ● PRIX

Football: coup d'œil hors de nos frontières

Italie: une grande journée

Avec trois grandes rencontres et une pluie d'argent, la «Série A» du championnat d'Italie a connu, dimanche, une journée exceptionnelle. Les «bagarini», les revendeurs au marché noir, ont été particulièrement heureux à Bologne et à Naples où les places numérotées s'arrachaient dimanche à 70.000 lire. Les deux stades, le «Comunale» de Bologne et le «San Paolo» de Naples étaient pleins avec, à la clef, deux nouveaux records de recette: 350 millions de lire à Bologne pour voir la Juventus donner la leçon, plus de 600 millions de lire à Naples pour assister à la défaite de l'Inter.

A Turin, en revanche, aucun record n'a été battu. Mais cela n'a pas empêché l'AS Roma de poursuivre sa marche en avant en venant à bout de Torino par 2-0. Les joueurs de Niels Liedholm ont tout fait en première mi-temps par l'intermédiaire de Roberto Pruzzo d'abord (11e) puis par Di Bartolomei (37e). Les Turinois tentèrent bien de réagir en deuxième mi-temps, mais le gardien Tancredi ne fut sérieusement inquiété que sur deux essais de Graziani et d'Amico.

L'Inter ayant été battu à Naples, la Juventus se confirme comme la grande rivale de la formation romaine, la «vieille dame» s'est magnifiquement sortie, à Bologne, d'une situation qui ne lui paraissait pas favorable. D'autant qu'au match aller,

Bologna s'était imposé à Turin et que, sans la pénalisation de 5 points, les joueurs de Gigi Radice seraient dans les cinq premiers du classement. Le grand homme du match a été l'Irlandais Liam Brady, qui effectuait sa rentrée et qui allait, pendant 45 minutes, donner la leçon, offrant le premier but à Bettega et inscrivant lui-même les deux suivants sur de magistrales actions personnelles, peu de temps après que Bettega eut manqué un pénalty.

En deuxième mi-temps, Cabrini puis Fanna portèrent le score à 5-0 en faveur de la «Juve». Bologna ne sauva l'honneur que grâce à un pénalty accordé à l'ultime minute et transformé par Fiorini.

A Naples, l'Inter est tombé alors qu'il avait toutes les cartes en mains pour venir à bout des Napolitains, lesquels jouèrent à dix dès la 40e minute à la suite de l'expulsion de leur arrière latéral Marangon. Les Milanais ne surent cependant pas profiter de leur avantage numérique. Et Napoli conserva ainsi, avec le concours d'un Krol qui fut magnifiquement organiser sa défense, le but d'avance pris à la 14e minute sur une réussite de Guidetti.

Le classement (19 matchs): 1. AS Roma, 26 p.; 2. Juventus, 25; 3. Internazionale, 24; 4. Napoli, 23; 5. Torino, 20; 6. Cagliari, 20; 7. Catanzaro, 17; 8. Ascoli, 16; 9. Bologna, 16 (+); 10. Fio-

rentina, 16; 11. Udinese, 16; 12. Avelino, 15 (+); 13. Como, 15; 14. Pistoiense, 15; 15. Brescia, 14; 16. Perugia, 9 (+).

(+) = 5 points de pénalisation.

Lourde amende pour Lausanne-Sports

La Cour cantonale de Vaud, à Lausanne, a rendu son arrêt dans la cause qui opposait Ostojic au Lausanne-Sports. Le club vaudois est condamné à une amende de 98.000 fr. plus 10.000 fr. de frais.

Le Yougoslave Ostojic avait été engagé par le Lausanne-Sports pour une durée de deux ans. Le contrat avait été résilié au bout d'une année déjà. Le joueur de l'Est désirait alors changer d'équipe mais la somme de transfert exigée par le club de ligue nationale A avait alors effrayé les éventuels intéressés.

Ostojic était alors resté sur la touche durant toute une année et c'est sous l'influence de la Fédération suisse des joueurs de football, présidée par Lucio Bizzini, qu'il a eu recours au tribunal.

Promotion repoussée d'une semaine pour les Neuchâtelois? HC Le Locle - Leukergrund 2 à 2 (0-1, 2-0, 0-1)

LE LOCLE: Luthy; Baillod, Meredith; Berger, Vuillemez; Baldi, Dubois; Blättler, Pilorget, Borel; Girard, Moren, Nasilli; Lehner, Kolly. — LEUKERGRUND: Gritsching; Mathieu, Oggiez; Mathieu, Locher; Farny, Mathieu, Lügger; Matter, Oggiez, Muchteg; Bonnet, Arnold, Fuchs; Persen, Thiler, Fux. — BUTS: 15' Mathieu Gilbert pour Leukergrund (0-1); 26' Baldi pour Le Locle (1-1); 35' Girard pour Le Locle (2-1); 59' Nando Mathieu pour Leukergrund (2-2). — PÉNALTIS: 5 x 2 minutes contre Le Locle et 3 x 2 minutes contre Leukergrund. — ARBITRES: MM. Schuler et Pahud. — NOTES: 350 spectateurs. Le match s'est déroulé sous une pluie par moment battante. Après 10 minutes, Pilorget ressentant encore ses blessures du match précédent contre le HC Jonction est resté sur le banc.

DÉCISION SAMEDI

C'est avec une farouche volonté et acharnement que les Loclois ont débuté cette partie. Parfois même, avec trop de précipitation. Dans ce tour de promotion de première ligue, ceux de la Mère-Commune entamaient cette rencontre avec trois points, glanés en deux matchs alors que leurs adversaires en comptaient déjà cinq récoltés lors de trois matchs.

A Sierre, lors du match aller, les Loclois n'avaient pu faire la différence. C'était déjà le score nul de 2 à 2 que les équipes s'étaient séparées. Quant aux joueurs du HC Jonction/Ge, ils ne sont déjà plus dans la course, battus à trois reprises.

C'est dire l'importance du match de samedi dernier. Une victoire, pour l'une ou l'autre des deux équipes signifiant la promotion.

AVANTAGE LOCLOIS

Le premier tiers temps fut assez équilibré. Aucune des deux équipes ne parvenant à développer son jeu. A chaque fois contré par l'adversaire. D'un côté comme de l'autre, la défense fut fréquemment mise à contribution.

Ce jeu rapide fut émaillé de quelques actions personnelles dont l'une profita à G. Mathieu qui inscrivit le premier but. Dès la reprise du second tiers temps, les Loclois firent preuve d'un excellent jeu collectif qui leur permit de retourner la situation à leur avantage. Baldi d'abord

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Tour de Romandie cycliste du 5 au 10 mai Bouquet final à Vernier le 10 mai

En 1980, le 34e Tour de Romandie s'était mis en route à Meyrin. Celui de cette année s'achèvera lui aussi sur le territoire d'une commune proche de Genève (et qui, d'ailleurs, touche celle de Meyrin).

C'est à Vernier en effet que prendra fin l'épreuve qu'organise l'Union cycliste suisse et un journal genevois. Vernier village pour être plus précis, à quelques dizaines de mètres de l'une des plus belles mairies du canton de Genève. Pour ceux qui ne le sauraient pas, Vernier est une commune à la fois industrielle et campagnarde. Elle a sur son territoire la très grande cité nouvelle du Lignon et aussi certaines installations et centres qui touchent de près l'aéroport de Cointrin, ainsi que tout le quartier des Avanchets, ce qui a porté à quelque 28.000 le nombre des habitants de cette grande commune.

Le Tour de Romandie fera à Vernier une halte finale très importante puisque ce dimanche 10 mai, on aura deux demi-étapes au programme. Le matin une demi-étape en ligne de Martigny à Vernier par la route à peu près directe puis-

que l'on s'écartera du plus court du chemin que pour effectuer la montée de Gilly-Burtigny, entre Rolle et Nyon. Puis l'après-midi une demi-étape contre la montre de 27 km. 500 pour laquelle et en raison de la très bonne position de Vernier, il a été possible d'exploiter le superbe terrain que l'on trouve dans la région du Mandement. Voici les grandes lignes de cette course: Vernier, Peney, Aire la Ville, Cartigny, La Plaine, Rusin, Les Bailleys, Peissy, retour sur la route principale peu avant Satigny, puis Satigny, Montfleury et Vernier.

Voici donc maintenant définitivement complété le parcours du 35e Tour de Romandie dont on va pouvoir rappeler les grandes lignes: mardi 5 mai: rassemblement et prologue à Morat; mercredi 6 mai: 1re étape, Morat - Saignelégier, env. 212 km.; jeudi 7 mai: 2e étape, Saignelégier - Bussigny, env. 175 km.; vendredi 8 mai: 3e étape, Bussigny - Anzère, env. 183 km.; samedi 9 mai: 4e étape, Anzère - Martigny, env. 121 km.; dimanche 10 mai: 5e étape, a) en ligne Martigny - Vernier, env. 143 km.; b) contre la montre à Vernier, 27 km. 500.

France: Nantes et Saint-Etienne ont fait le trou

En allant s'imposer respectivement à Lille (3-0) et à Valenciennes (1-0), Nantes et Saint-Etienne sont non seulement restés sur leurs positions (1 point d'avance pour Nantes), mais ils ont aussi creusé un écart sans doute définitif avec leurs rivaux.

Des rivaux qui ont connu certains gros revers au cours de cette 28e journée, marquée notamment par la défaite de Bordeaux à Nancy (0-2) et de Lyon sur son terrain par une équipe de Tours toujours aussi étonnante (2-3). Les Tourangeaux jouent à merveille leur rôle de trouble-fête et leur exploit permet également au Paris St-Germain, vainqueur facile de Nice (3-1) de revenir à deux points seulement de Lyon, qui devra se déplacer au Parc des Princes en mai prochain...

Du coup, Monaco, difficile vainqueur de Metz (2-1) et le Paris SG se frottent les mains. Pour Monaco, revenu à un point de Bordeaux, la troisième place devient un sérieux objectif. Le Paris SG de son côté, va tout faire désormais pour s'emparer de la 5e place, qui peut aussi s'avérer suffisante en fin de saison pour un poste en Coupe de l'UEFA.

Il ne faudra pas négliger non plus Sochaux (2-1 à Angers) qui se place, sans faire de bruit, en embuscade, à trois points de Lyon et à un point des Parisiens.

En résumé, le titre se jouera entre Nantes et St-Etienne, et malheur à celui qui «craquera» le premier. Bordeaux et Monaco décrochés des deux leaders, restent relativement sereins pour leur qualification européenne, le 5e, Lyon, étant à cinq points de Monaco. Mais Lyon, Paris et Sochaux vont se livrer une sévère bagarre pour arracher cette 5e place, porteuse d'espoir.

En présence de moins de 3000 spectateurs les Sochaliens ont réussi une bonne opération en battant Angers à quelques jours de la rencontre des quarts de finale de la Coupe UEFA, face aux Grasshoppers, à Zurich.

Meyer avait ouvert le score à la 5e minute, score qui resta inchangé jusqu'à la fin de la première mi-temps. Ivezic réussissait alors à marquer un penalty à la 49e minute et le but de Berdoll à quatre minutes de la fin de la rencontre, ne changea plus rien à la physionomie de la partie. Classement:

1. Nantes, 44; 2. St-Etienne, 43; 3. Bordeaux, 38; 4. Monaco, 37; 5. Lyon, 32; 6. Paris SG, 30; 7. Sochaux, 29; 8. Strasbourg, 27; 9. Nancy, 26; 10. Metz, 26; 11. Lens, 25; 12. Tours, 25; 13. Lille, 25; 14. Valenciennes, 25; 15. Bastia, 24; 16. Auxerre, 24; 17. Nice, 22; 18. Laval, 21; 19. Angers, 19; 20. Nîmes, 18.

RFA: Le HSV et le tenant éliminés de la Coupe

Deux clubs de deuxième division, Hertha Berlin et Eintracht Brunswick, ont réussi à se qualifier pour les demi-finales de la Coupe de RFA. Les Berlinois ont éliminé le tenant du trophée, Fortuna Dusseldorf (2-1) alors que Eintracht Brunswick s'est payé le luxe de battre le SV Hambourg, leader du championnat (4-3 après prolongation). En demi-finales, le 4 avril prochain, Hertha se déplacera à Francfort pour y affronter Eintracht cependant que Eintracht Brunswick sera reçu par le FC Kaiserslautern.

Stein, le gardien du SV Hambourg, a connu une sombre journée dans un stade de Brunswick comble (32.000 spectateurs). Il a commis deux grosses erreurs qui ont coûté deux buts à son équipe, le deuxième et le quatrième. A la fin du temps réglementaire, le score était de

2-2. Les Hambourgeois prirent l'avantage à la 99e minute (3-2) mais l'équipe locale parvint à renverser la situation, avec la complicité du gardien adverse, par Geiger et par Worm.

Fortuna Dusseldorf avait aligné jusqu'ici 18 succès consécutifs en Coupe de RFA. Sa série s'est terminée face à Hertha Berlin, devant 50.000 spectateurs. Les Berlinois ont ainsi fait oublier la défaite qu'ils avaient subie en demi finale face à Fortuna en 1979. Au stade olympique de Berlin, Hertha, qui menait par 2-0, concéda un but à la 70e minute (Thomas Allofs). Mais il parvint en fin de match à conserver un petit but d'avance.

Eintracht Francfort a pour sa part arraché à la dernière minute sa qualification aux dépens du VfB Stuttgart. C'est l'Autrichien Bruno Pezzey, promu avant-centre pour la circonstance, qui arracha la décision en reprenant victorieusement de la tête un corner de Nickel.

Si c'est un Autrichien qui a «qualifié» Eintracht Francfort, c'est un Suédois, Benny Wendt, qui a permis au FC Kaiserslautern de se retrouver en demi-finale. Entre un jeu à la 59e minute seulement, il a marqué (2-1) peu après son apparition sur le terrain, il a ensuite porté la marque à 3-1 en terminant victorieusement un solo au travers de la défense adverse.

Divers

Les gains du Sport-Toto

8 gagnants à 11 pts Fr. 7.164,35
112 gagnants à 10 pts Fr. 511,75
Les maxima de 13 et 12 points n'ont pas été réalisés. Le jackpot totalise 38.209,75 fr.

TOTO-X

18 gagnants à 5 Nos Fr. 1525,55
1.006 gagnants à 4 Nos Fr. 27,30
16.588 gagnants à 3 Nos Fr. 5,40
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réalisé. Le jackpot totalise 201.811,20 fr. Le maximum de 5 numéros + le numéro complémentaire n'a pas été réalisé. Le jackpot totalise 7845,70 fr.

LOTÉRIE À NUMÉROS

1 gagnant à 6 Nos Fr. 1.955.452,50
2 gagnants à 5 Nos plus le numéro complémentaire Fr. 100.000,—
179 gagnants à 5 Nos Fr. 4.608,95
8.048 gagnants à 4 Nos Fr. 50,—
134.879 gagnants à 3 Nos Fr. 5,—

PARI-TRIO

Dans l'ordre: Fr. 221,80. Dans un ordre différent: Fr. 44,35.

Tennis

Le Neuchâtelois Dupasquier en Coupe Davis

Le quatrième joueur qui accompagnera les frères Heinz et Markus Gunthardt et Roland Stalder pour la rencontre de Coupe Davis face à la Tchécoslovaquie, sera le Neuchâtelois Yvan Dupasquier. Il a finalement été préféré à Edgar Schurmann

L'ACNO veut la reconnaissance par le CIO

L'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) va s'efforcer d'obtenir sa reconnaissance par le CIO, a déclaré son président M. Mario Vazquez (Mex), à l'issue d'une réunion organisée à Koweït.

Indiquant que l'ACNO regroupait 146 comités olympiques nationaux des cinq continents, M. Vazquez a fait savoir qu'une nouvelle réunion aurait lieu du

30 juillet au 1er août, à Milan, pour examiner les modifications à apporter aux structures de l'association afin d'obtenir sa reconnaissance par le CIO.

Actuellement, l'ACNO ne bénéficie en effet que d'une reconnaissance provisoire.

Lors de la réunion du Koweït, l'ACNO a également décidé de créer un comité financier, présidé par cheikh Fahd Ahmad al Sabah, président du Comité national olympique koweïtien, en vue d'étayer son budget.

Par ailleurs, la langue arabe sera désormais la langue officielle au cours des prochaines réunions de l'ACNO, qui a décidé à Koweït de venir en aide aux pays du tiers monde. Enfin, deux comités ont également été créés pour examiner le choix des pays où doivent être organisés les Jeux olympiques d'hiver et d'été.

Course de fond prévôtoise, au Raimeux Nouvelles victoires franc-montagnardes

La traditionnelle course de ski de fond prévôtoise organisée par les Amis de la nature de Moutier a eu lieu au Raimeux dans des conditions difficiles vu l'abondance de neige et elle a connu un beau succès. Une nouvelle fois les concurrents franc-montagnards ont rafle presque toutes les premières places et Michel Amstutz a réussi le meilleur temps de la journée devançant son camarade du club Pierre Donzé.

Une centaine de concurrents avaient pris le départ et des magnifiques prix ont récompensé les meilleurs fondeurs. A relever que Marsilio d'Andréa, de Moutier, a été fêté pour sa 20e participation consécutive à cette course et que le plus jeune concurrent, le fils de Jean-Pierre Froidevaux, de Saignelégier, n'avait que 5 ans.

OJ garçons: 1. Thierry Leuenberger, Malleray, 20'58"63; 2. Vincent Grosjean, Malleray, 22'11"72.

Entraînements à Aspen

Les coureurs de Coupe du monde ont effectué deux entraînements sur la piste de descente de Aspen, aux Etats-Unis. Aucun chronométrage officiel n'a cependant été autorisé. Il s'agissait plutôt d'une reconnaissance des lieux.

Des pierres apparaissent sur la fin du parcours, tandis que plusieurs bosses jalonnent la partie initiale. Dans l'ensemble, l'épreuve ressemblera en tous points de vue à celle remportée par l'Autrichien Franz Klammer en 1976.

OJ filles: 1. Anne-Claude Marchon, Saignelégier, 26'16"11; 2. Nathalie Sagschmick, Saignelégier, 27'36"05.

Juniors: 1. Yves Willem, Les Breuleux, 28'41"18; 2. Marco Frésard, Saignelégier, 29'51"27; 3. Jacky Epitoux, Les Bois, 30'18"87; 4. Jean-Luc Boillat, Les Bois, 30'49"79; 5. Pascal Beuret, Saignelégier, 33'45"98.

Dames: 1. Eliane Beuret, Saignelégier, 34'10"06; 2. Pierrette Marchon, Saignelégier, 34'26"14; 3. Martine Krebs, Malleray, 34'53"07; 4. Geneviève Grimm, Crémines, 37'33"44.

Vétérans: 1. Raphaël Marchon, Saignelégier, 56'67"04; 2. Francis Ankli, Saignelégier, 57'42"79; 3. Jean-Pierre Froidevaux, Saignelégier, 58'13"84.

Seniors: 1. Michel Amstutz, Les Bois, 54'34"54; 2. Pierre Donzé, Les Bois, 55'00"33; 3. Willy Scherler, Saignelégier, 58'44"02; 4. Pierre-Yves Vuilleumier, AN Tramelan, 1 h. 00'37"72; 5. Marcel Dubois, Les Breuleux, 1 h. 03'03"73.

Populaires: 1. Jean-Pierre Wahli, Malleray, 30'47"89; 2. Eric Schafroth, AN Tramelan, 31'17"87; 3. Jean Bertsch, Crémines, 33'58"43.

Classement du championnat des Amis de la nature du Jura bernois, OJ Filles: 1. Florence Chopard, Tramelan. OJ Garçons: 1. Stève Vorpe, Tramelan. Juniors: 1. Raymond Musy, Moutier. Seniors: 1. Pierre-Yves Vuilleumier, Tramealn. Vétérans: 1. Raymond Chopard, Tramelan.



Valable dès le 3.3.81

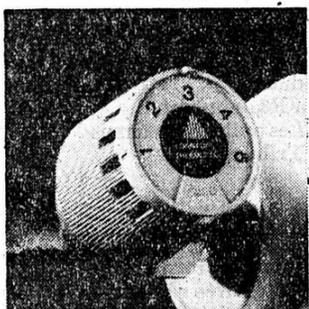
Votre lunette contrôlée, mesurée et exécutée par nos 3 ordinateurs, supervisés par nos 5 opticiens spécialisés, sera à la pointe du progrès en optique oculaire. Voilà la meilleure garantie pour votre bien le plus précieux: la vue ! VON GUNTEN, maître opticien diplômé. Tél. 039/22 38 03, av. Léopold-Robert 23.

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

TAPIS - Rideaux - Sols

La Chaux-de-Fonds
 Passage du Centre 3
 Téléphone (039) 23 70 75
 POSE GRATUITE (tapis) !

Thermostats de radiateur Danfoss
 Plus de confort et économies appréciables



MAURICE VOINNET
 Chauffage-brûleurs
 Général-Dufour 15 - Tél. (039) 22 45 55
 2300 La Chaux-de-Fonds | 20038

DENNER économie garantie!

Mövenpick Café 250 g ~~4.60~~ **3.95**
 moulu frais. Dans la boîte non ouverte, le café reste à l'état frais pendant plusieurs mois!

Cefrisch - Orange - pêche-abricot 100 g ~~1.85~~ **1.90**
 riche en vitamine C

Nuts Mini 200 g ~~2.15~~ **1.75**
 (100g -87)

Nuts 3 141 g ~~1.80~~ **1.-**
 (100 g -71)

Dentifrice Colgate 115 g ~~2.55~~ **2.10**
 combat la mauvaise haleine

Pointes d'asperges 200 g ~~1.75~~ **1.40**
 de Formose - pelées avec des têtes blanches

Mayonnaise 2 x 265 g ~~3.70~~ **2.95**
 à base d'huile végétale et de jaune d'œuf frais

Pedrino 1 litre ~~2.35~~ **1.95**
 Estremadura Cadaval
 vin rouge du Portugal
 vin de table harmonieux
 (+ dépôt -40)
 DI-10/3381

GARAGE DES 3 ROIS SA
 J.-P. et M. Nussbaumer

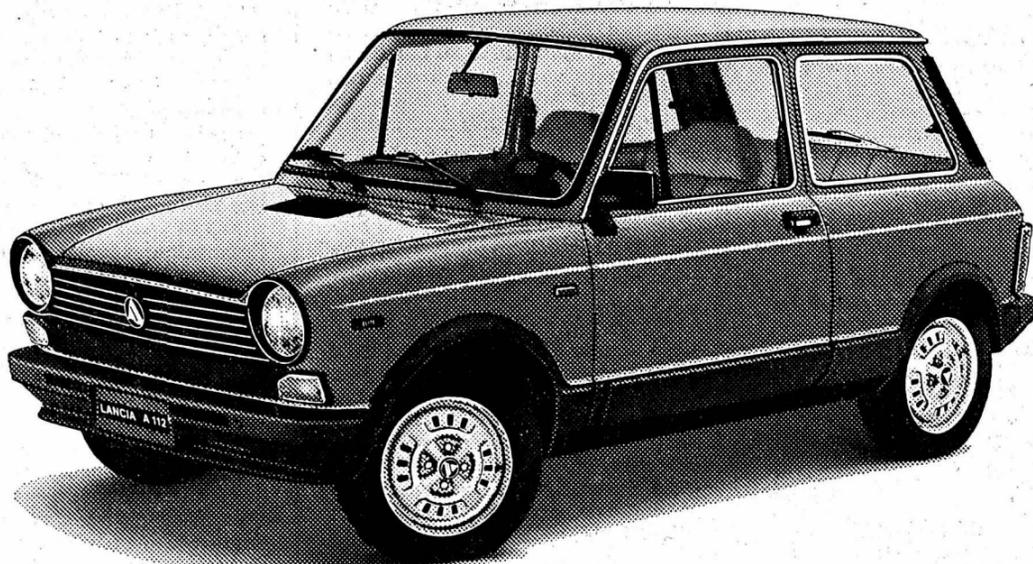
La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 26 81 81

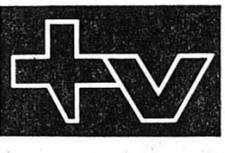
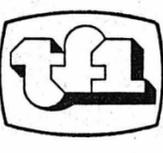
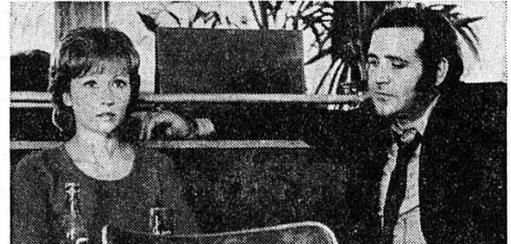
Le Locle
 Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
 Tél. (038) 25 83 01

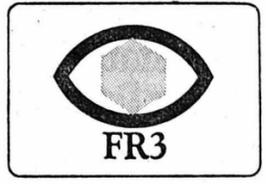
«Les gens m'ont demandé: Ne pourriez-vous construire aussi une voiture tout à fait ordinaire? J'ai répondu: Non, je ne peux pas.» Vincenzo Lancia. Votre concessionnaire Lancia est à même de vous proposer quatre versions de la Lancia A 112: celle que nous vous présentons ici est l' A 112 Elite (48 ch) avec 5 vitesses pour Fr. 10'700.-. Pour Fr. 1250.- de moins, vous pouvez acquérir la plus avantageuse des Lancia, l' A 112 Junior (42 ch). Et vous ne paierez que Fr. 1050.- de plus pour la plus fougueuse des A 112, l' Abarth, avec 70 ch et 5 vitesses. Mentionnons encore la traction avant sur tous les modèles.

LANCIA A 112



Mardi			
• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Tranches horaires	 romande		
12-14 h	 TV romande à 20 h. 10: Nous ne vieillirons pas ensemble	12.10 Réponse à tout: Jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.45 Les après-midi de TF1: Féminin présent 13.45 Elles en question	12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.29 Feuilleton: Les Amours des Années folles: Un Mort tout neuf (2) 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses
14-16 h	14.30 TV éducative TV-scopie: Les TV spots 15.20 Point de mire: Programmes radio Vision 2: Reprises Les visiteurs du soir 15.45 A bon entendeur	14.05 Tout feu, tout femmes 14.10 L'Homme sans Visage 15.05 Les recettes de mon village 15.25 Mémoire en fête 15.50 Le jardin d'Anita	14.00 Aujourd'hui Madame L'argent de la corbeille: Le contrat de mariage, la dot, le régime matrimonial 15.00 Rage Un film de George C. Scott. Avec: George C. Scott, Richard Basehart, Martin Sheen, Bernard Hughes
16-19 h	16.00 Zone bleue: L'empire des sons 17.00 La vie qui va 17.30 Téléjournal 17.35 La boîte à rêves Le cirque No 2 18.00 Courrier romand 18.25 Pour les petits: Docteur Snuggles 18.30 Série: Les Amours des Années folles: La Chataigneraie 18.50 Un jour, une heure: Informations	16.00 Dossiers 16.30 Le pour et le contre 16.40 A tire d'elles 16.45 Coup de cœur 17.25 Croque-vacances 18.00 C'est à vous 18.25 1, Rue Sésame 18.50 Jeu: Avis de recherche	16.40 Itinéraires Contrastes: Le théâtre: 2. Le théâtre d'une monarchie 17.20 Fenêtre sur... Poésie au pluriel 17.52 Récré A2 Fabrice et les Quat'z'Amis 18.30 C'est la vie 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.50 Jeu: Faites vos mots 20.10 Spécial cinéma Nous ne vieillirons pas ensemble Un film de Maurice Pialat. Avec: Marlène Jobert et Jean Yanne 21.55 Gros plan sur Maurice Pialat 22.25 Le club du cinéma L'actualité cinématographique en Suisse 22.55 Téléjournal	19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris de TF1 20.00 Actualités 20.30 Reportage: avec les patriotes afghans 21.35 Des lendemains pour l'homme: Le rendez-vous du IIIe millénaire 22.30 Questionnaire Invité: Jean-Marie Domenach, professeur à l'École polytechnique. «La Nouvelle Foire aux Idées» 23.20 Actualités	19.20 Actualités régionales 19.45 Top club: Variétés 20.00 Journal 20.40 Les dossiers de l'écran: Monsieur Papa Un film de Philippe Monnier. Avec: Claude Brasseur, Nicolas Reboul, Nathalie Baye, Catherine Lachens Débat: Les pères qui élèvent seuls leurs enfants 23.30 Journal

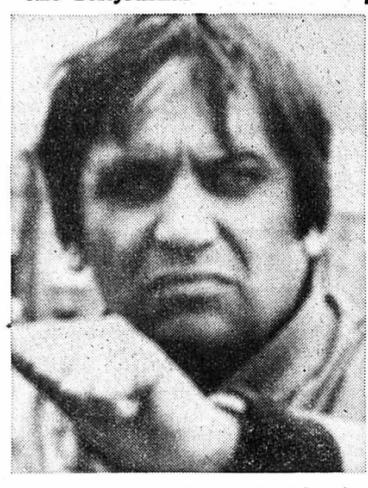
Antenne 2 à 16 h. 40
Ballet noir
Pour un voyage en Afrique il suffit de pousser la porte du Théâtre Noir, à Paris. En effet, l'Afrique est présente ici à travers de nombreux spectacles mais aussi les Antilles ou encore l'Amérique «noire».
En Afrique la musique et la danse sont profondément liées à la vie. Tout le monde danse, car il ne s'agit pas de spectacle «exotique» mais de cérémonies qui ont une signification sociale et religieuse bien définie. Le rythme est partout en Afrique, au cœur de la vie quotidienne. Et chaque geste, chaque coutume, chaque maquillage a un sens précis et demande un long apprentissage.



18.00 Ministère des Universités
Habitat indigène en Gaule méridionale
18.30 FR3 Jeunesse
Les couleurs du temps
18.55 Tribune libre
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Le Trésor de Rackham le Rouge
Une aventure de Tintin
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 Les Caprices de Marie
Un film de Ph. de Broca (1970). Avec: Philippe Noiret, Valentina Cortese, Fernand Gravey, Marthe Keller, Jean-Pierre Marielle
22.00 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •		
SUISSE ALÉMANIQUE	20.40 Les Corbeaux de M. Walsler 21.50 Orsa maggiore 20.40 Théâtre en dialecte tessinois: Antonio Ciaccarelli Verdura e Affini 22.15 Variétés 23.00 Téléjournal	
8.10 TV scolaire 9.40 Pour les enfants 10.30 TV scolaire 14.45 Da capo 16.45 Pour les enfants 17.15 TV scolaire 17.45 Gschichte-Chischte 17.55 Téléjournal 18.00 Carrousel 18.40 Point de vue 19.00 3, 2, 1... Contact 19.30 Téléjournal - Sports 20.00 Der Alte 21.05 CH-Magazine 21.50 Téléjournal 22.00 Le Carnaval de Lucerne	ALLEMAGNE 1 16.10 Téléjournal 16.15 Carnaval à Vringsveedel 17.00 Pour les enfants 17.50 Téléjournal 18.00 Programmes régionaux 20.00 Téléjournal 20.15 Que suis-je ? 21.00 Panorama 21.45 Nick Lewis, Chief Inspektor 22.30 Le fait du jour 23.00 Leichte Beute 0.25 Téléjournal	
SUISSE ITALIENNE	16.20 Colpo di Mano a Creta 18.00 Pour les tout-petits 18.05 Pour les enfants 18.40 Téléjournal 18.50 Star Blazers (1) 19.20 Tous comptes faits 19.50 Magazine régional 20.15 Téléjournal	ALLEMAGNE 2 16.25 Mosaïque 17.00 Téléjournal 17.10 Muggsy 17.40 Plaque tournante 18.20 Tarzan 18.45 Oscar, la Supersouris 19.00 Téléjournal 19.30 Karneval der Liebe 21.00 Téléjournal 21.20 La fête populaire 22.05 L'art à même le corps 22.35 Die Lokomotive 0.10 Téléjournal

FR3 à 18 h. 30
L'énergie solaire
C'est le thème abordé aujourd'hui par «Couleur du temps». Petit à petit l'utilisation de l'énergie solaire devient une réalité. Ainsi à Marseille, l'IUT de St-Jérôme vient de recevoir le «feu vert» pour former des artisans en la matière; les industriels - dont beaucoup d'étrangers - se tournent de plus en plus vers cette énergie nouvelle.
On ne compte plus les fabricants de capteurs solaires, photo-piles, chauffe-eaux solaires, briquets, montres, calculatrices, postes de radio, barbecues, jouets pour enfants, bref gadgets de toute sorte ont fait leur apparition dans les boutiques spécialisées.
A l'autre bout de la chaîne, le journaliste des Couleurs du temps a même découvert une extraordinaire «maison solaire», à St-Cannaat, dans les bouches du Rhône. L'émission de ce mardi soir fait le point sur cette autre énergie de demain.



TV romande à 21 h. 45: Maurice Pialat

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)	9.50 Muscade. 10.10 La musardise 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.
12.05 Salut les cousins. 12.20 La pince. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. Au jour le jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.40 Le fauteuil. 23.10 Blues in the night. 24.00 Hymne national.	SUISSE ROMANDE 2 (MF) 7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'Université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.
SUISSE ROMANDE 2 (MF)	12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Audience. Vernissage. 22.15 Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours d'espagnol. 10.00 Portes ouvertes sur l'Université. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.



TF 1 à 21 h. 35: Le troisième millénaire

FRANCE MUSIQUE	12.35 Jazz. 14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Premières loges. 20.30 Cycle symphonique. 23.00 Ouvert la nuit.
FRANCE CULTURE	12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Libre parcours variétés. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Semaines musicales internationales d'Orléans. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Sciences. 20.00 Dialogues. 21.15 Musiques de notre temps. 22.30 Nuits magiques.
MERCREDI	SUISSE ROMANDE 1 (MF) Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Sauté-mouton. 9.35 Les petits pas.

A VOIR
Les rendez-vous de l'avenir
TF1 à 21 h. 35
de bâtiments originaux (les immeubles de l'architecte Jean Renaudie).
Et pour l'homme qui passe la moitié de sa vie à la gagner, les rapports avec le travail peuvent-ils changer ?
Bernard Cathelat et son équipe ont classé les Français selon des types de mentalités, quelle que soit leur classe sociale; il y a les ambitieux, les paisibles, les flottants. Ces mentalités évoluent avec l'époque et sont déterminantes pour l'évaluation de l'avenir.
Ces changements dans les états d'esprit se manifestent par l'apparition de certaines innovations, un peu partout et pas seulement en France...
Au Canada, par exemple, depuis dix ans, certains habitants essaient de construire autour d'eux un environnement décripé... des citoyens ont décidé de prendre leurs affaires en main (coopérative alimentaire, radio et télévision communautaire, aide juridique gratuite).
En France, des particuliers, des entreprises, essaient d'échapper à l'entassement urbain et ce sont des exemples de décentralisation (la première maison française d'édition de disques classiques s'est installée avec son personnel sur un plateau de Haute-Provence), des recyclages de vieilles maisons (le quartier de l'Alma-gare à Roubaix). Ce sont aussi la construction

Dans une usine de l'Aérospatiale à Marignane, on a supprimé le travail à la chaîne. Chacun peut arriver quand il lui plaît pourvu qu'il y ait le compte d'heures à la fin du mois.
Autre système encore plus évolué, certains compagnons sont entièrement responsables de l'organisation de leur travail; tout gain de temps devient un «boni-loisirs»: sa tâche terminée, l'ouvrier peut disposer de plusieurs jours de vacances par mois.
Pour l'An 2000 comment concilier nos besoins et nos goûts ?
Les perspectives proposent la société à temps partagé: un temps pour gagner sa vie dans des conditions plutôt rudes (compétitivité internationale oblige) et un temps pour développer son corps et son esprit, pas seulement par les loisirs souvent stériles comme aujourd'hui mais par l'artisanat, le sport, les arts, la culture, en somme la réconciliation de l'homme faber et de l'homme sapiens,
L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Bellerive.



Toutou-Palace
Le salon de beauté pour chiens de toutes races !
Coupes et soins prodigués par Mme Maurer-Monti, toiletteuse diplômée
Au magasin: Grand choix de manteaux, shampooings, jouets, etc.
Tél. 039/23 08 32. Jaquet-Droz 16 (derrière le cinéma Corso)
Fermé le lundi



Loisir S
C.-A. GONSETH
Croix-Fédérale 38
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 43 07

Pour vos CADEAUX
PYROGRAVURE
à la main sur objets utiles et décoratifs en bois
Catalogue à disposition

De l'argent
en 24 heures: j'achète au prix fort, vieux dentiers, or dentaire, or ancien, montres, bijoux, argent, brillants.
F. San, acheteur concessionné, Missionsstr. 58, 4055 Bâle. 98-701215

MONSIEUR

seul, troisième âge, bonne situation, propriétaire, cherche dame pour s'occuper du ménage, et sorties éventuelles.

Ecrire sous chiffre AS 4500 au bureau de L'Impartial.

Demandes d'emplois

DAME

cherche à faire des nettoyages de bureau dès 17 h. 30.

Tél. 039/22 66 52.



arielle HAUTE CONFECTION
Dans toutes les gammes de prix
POUR FÊTER L'OUVERTURE DE LA SAISON PRINTEMPS 1981
nous vous offrons ce

BON d'achat de Fr. 10.-
à faire valoir sur l'achat d'un manteau, d'un tailleur ou d'une robe. Validité illimitée
Un bon valable par modèle sur achat minimum de Fr. 100.- sauf sur prix rouges

LA CHAUX-DE-FONDS
Av. Léopold-Robert 49 tél. (039) 23 21 41

Jeunes comptables ou employés(es) de commerce
Venez parfaire votre allemand à Zurich, auprès de notre maison mère.
Vous devez être titulaire d'un CFC et aimer les chiffres.
Nous vous offrons:
- les avantages sociaux d'une grande entreprise
- rabais sur tous les achats
- restaurant du personnel.
Les personnes intéressées voudront bien adresser leur offre manuscrite accompagnée d'un curriculum vitae, copie de certificat, photographie et prétentions de salaire à la Direction du personnel
Au Grand Passage SA
50, rue du Rhône, 1204 Genève.

NAGRA KUDELSKI
MAGNETOPHONES AUTONOMES PROFESSIONNELS
Pour renforcer notre service contrôle de qualité, nous cherchons:
MÉCANICIEN DE PRÉCISION
bénéficiant de quelques années d'expérience en métrologie pour exécuter les travaux suivants:
- préparation et exécution des mesures sur machine SIP 420
- réglage mécanique d'assemblage de haute précision à l'aide des moyens métrologiques
- assistance pour les problèmes de mesures auprès des services de fabrication et développement
- participation active à la résolution des problèmes de métrologie.
Nous offrons un emploi stable, intéressant, à des conditions sociales modernes, restaurant d'entreprise, transport du personnel depuis Lausanne-Prilly-Renens-Crissier.
Pour renseignements complémentaires et rendez-vous: KUDELSKI SA, service du personnel, (021) 91 21 21, 1033 Cheseaux.



MICROELECTRONIC - MARIN
Nous sommes un des plus importants fabricants de circuits intégrés en Europe.
Pour la commercialisation de ces produits, nous cherchons un vendeur dynamique,
responsable du marché suisse
auquel nous confierons la représentation de nos composants électroniques dans le cadre de l'industrie horlogère.
De formation technique, notre futur collaborateur devra justifier d'une solide expérience commerciale et posséder les langues française, allemande et anglaise.
Les intéressés sont invités à adresser leurs offres écrites ou à prendre directement contact avec le service du personnel d'EBAUCHES ÉLECTRONIQUES S.A., tél. 038/35 21 21, 2074 Marin/NE.
MEM est une division d'EBAUCHES ÉLECTRONIQUES S.A.



cherche pour le tournage de pièces de petites séries, sur machines à commande numérique (tour GF), travail en équipes et indépendant
tourneur
Veuillez téléphoner à notre chef du personnel, Monsieur J. Chenux.
MIKRON HAESLER S.A.
2017 Boudry - Tél. 038/44 21 41



Jamais notre offre ne fut aussi attrayante.
Des circuits accompagnés, en avion, en train, en car ou en bateau, à partir de 595.-
(offre minimale en car PTT/Toscane) + supplément carburant
Un beau choix de quatorze attrayants circuits en avion, en confortable car PTT, en bateau rhénan ou à bord du «Train des vacances» TUI. Des guides touristiques expérimentés vous accompagnent dans les pays suivants: Rhénanie-Hollande, Scandinavie, Irlande, Angleterre, Ecosse, Italie, France, Roumanie, Yougoslavie, Union Soviétique, Maroc, Algérie, Israël, Egypte également en été.
Décidez-vous vite: le choix est attrayant!
Et voici les nombreuses autres possibilités de vacances pour chacune desquelles il existe une brochure détaillée: Vacances balnéaires, Continents lointains, Amérique, Vols City/Jours de fête, Voyages insolites, Italia 365, Tessin ensoleillé, Grands Prix Tours, Croisières, Interhome, Interhotel, Railtour, Club Méditerranée, Programmes spéciaux.
Voyages Kuoni - à votre agence de voyages et dans 50 succursales Kuoni.
La Chaux-de-Fonds: 76, av. Léopold-Robert 039 23 58 28.
Neuchâtel: 8, rue de l'Hôpital 038 24 45 00.
Les vacances - c'est Kuoni

Portescap
Service du personnel
cherche pour son département machines horlogères, un
monteur en appareils électroniques
qui aura pour tâche l'étalonnage, le contrôle et la réparation d'appareils électroniques destinés au contrôle de la marche des garde-temps.
Formation: CFC monteur en appareils électroniques ou radio-électricien
Horaire variable.
Faire offres manuscrites ou prendre rendez-vous à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 La Chaux-de-Fonds, M. R. Noverraz, tél. 039/21 11 41, interne 425.



M
NEUCHÂTEL
cherche pour sa succursale de SAINT-IMIER
VENDEUR (SE)
au rayon charcuterie
Formation assurée par nos soins.
Nous offrons:
- place stable
- semaine de 42 heures
- 4 semaines de vacances au minimum
- nombreux avantages sociaux.
M-PARTICIPATION
Remise d'un titre de Fr. 2500.- qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241, case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

A vendre pour cause double emploi
Toyota Corolla de luxe
1300, année 1980, pas accidentée, 4 800 km., voiture en parfait état. Paiement comptant.
Tél. (039) 22 50 18

A vendre
Volvo injection 144 GL
modèle 1973, expertisée, prix intéressant.
Tél. (039) 26 56 75 entre 12 et 13 h. 30.

Bulletin de souscription
Veuillez me considérer comme nouvel abonné de
dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*
Nom et prénom:
Domicile:
No - Localité:
Signature:
Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr. 126.-
* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds
Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
A retourner «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Une joie pour tous

popularis

Après quelques mois d'interruption, notre collaboratrice

Madame Nicole Gindraux

reprend ses fonctions au sein de notre équipe Popularis, et réouvre à plein temps, le bureau de La Chaux-de-Fonds.



Rendez-vous avec elle, dès aujourd'hui à Coop-City, à l'agence de voyages.

Tél. 039/23 48 75

Popularis Agences de voyages
37-43, rue de la Serre

AU SOLEIL DE LA CÔTE-D'AZUR EN FLEURS

16-21 mars
4-9 mai
15-20 juin
7-12 septembre

Voyage en car de 6 jours
Prix Fr. 720.-

Demandez le programme auprès de toutes les agences de voyages

VOYAGES
WITTEWER

1961  1981

CHEZ NUNZIO

A la source du salami, Saint-Imier
du 2 au 7 mars 1981

5 % d'escompte supplémentaire sur tous les articles

93-56203

Samedi 7 mars 1981 à 17 heures
Club 44, Serre 64, La Chaux-de-Fonds

Premier et unique concert donné en Suisse par le célèbre quatuor canadien

The Galliard Ensemble

Robert Bick, flûte - Douglas McNabney, alto - Theodore Arm, Violon - Paul Pulford, violoncelle

Œuvres de W.-A. Mozart, Beethoven, Pleyel et Mozetich

Ce concert, organisé par le Club 44 avec la collaboration de l'Ambassade du Canada en Suisse, constitue un événement pour notre région. Grâce à de généreux appuis, il est offert gratuitement aux mélomanes (séance publique, pas de réservation).

Pour tout renseignement, s'adresser au Secrétariat du Club 44 (039/ 22 23 44). 28-130 103

Une date à retenir !
DIMANCHE 8 MARS, à 16 h. précises à l'ANCIEN STAND

GRAND MATCH AU LOTO

du H.-C. Joux-Derrière

Les nouveautés de printemps sont arrivées !

Jean's de marques

Norwiss et ses coordonnés
Levis - Rifle
Pulls - Blouses - Vestes, etc.

JEAN'S MELODY

Neuve 5 - Tél. 039/23 23 43 - La Chaux-de-Fonds.

Comptabilité
déclaration d'impôts
travaux fiduciaires

Philippe Châtelain Fiduciaire
tél. (039) 22 36 70. 91-30111

DÉBARRAS
en tous genres.
G. Guinand
Tél. (039) 23 95 56 3738

 **Voyages en Chine**

Une spécialité des Associations suisses d'amitié avec la Chine.

Voyages de haute qualité à des prix raisonnables grâce à dix années d'expérience et à une longue tradition d'amitié.

1981: 11 itinéraires, dont le TIBET, à partir de Fr. 4690.-

Voyages pour groupes et sociétés.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ IM

NP/Domicile: _____

Associations suisses d'amitié avec la Chine, case postale 114, 3000 Berne 14

RESTAURANT TICINO

Parc 83 - Tél. 039/23 80 29

Menu du jour
avec potage et pain
Fr. 7.-

Midi et soir
Friture de carpes
fraîches du vivier (2 m³)

Ration:
Fr. 14.-

DAME sympathique

bonne présentation, désire faire connaissance de MONSIEUR sincère, 60 à 63 ans, pour amitié durable. Joindre photo qui sera retournée.

Ecrire sous chiffre NT 5106 au bureau de L'Impartial.

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Mardi 3 mars 1981 à 20 h. 15,

A LA SALLE DU CINÉ-CLUB
bibliothèque ancien gymnase

LE CINÉMA d'AMATEUR
par M. André WUTHRICH - Films

Organisation : Commission scolaire 4778

Salle de Spectacles - Saint-Imier
Jeudi 5 mars 1981 à 20 h. 15

Grande soirée publique d'information

organisée par l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) et le Syndicat d'initiative de l'Erguel (SIE)

Présentation d'un spectacle grandiose en multivision

Les plus beaux sites et paysages du Jura bernois

Sur trois écrans géants. Réalisé sous les auspices de la SEVA par «DIARAMA 3 x 6» de Tavannes

Avec la participation du Jodler-Club Berna

INVITATION CORDIALE À TOUTE LA POPULATION - ENTRÉE LIBRE

 **Restaurant JUMBO**

Le chef vous propose:

Emincé de veau zurichoise
Garniture du jour

Fr. 8.50

Dès 17 heures:
Filets de perches au beurre
Grande portion

Fr. 8.50

Petite portion

Fr. 4.90

†

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon chère épouse, maman, grand-maman et arrière-grand-maman.

Monsieur Francis Clémence, à Saignelégier:

Madame Edwige Clémence, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise,

Madame Béatrice Ecabert-Clémence, ses enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Joseph Clémence-Berger, leurs enfants et petits-enfants, aux Bois et à Couvet,

Madame Vve Gilbert Clémence-Franz:
Madame Anita Clémence et sa fille Patricia;

Les descendants de feu Justin Froidevaux;
Les descendants de feu Arsène Surdez;
Les descendants de feu Henri Clémence,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Berthe CLÉMENCE
née FROIDEVAUX

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dimanche, dans sa 86e année, après quelques heures de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1981.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, mercredi 4 mars, à 8 h. 30.

Cérémonie au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 10, rue des Granges.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

53649

Dieu est amour.

Madame Jean Mathez-Geiser, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur Samuel Schaad-Geiser et ses enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gilbert GEISER

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dimanche, dans sa 76e année, subitement.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1981.

L'incinération aura lieu mercredi 4 mars.

Culte au crématoire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Chemin des Tunnels 6.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

53653

NEUCHÂTEL Repose en paix.

Monsieur Roger Huguenin;

Monsieur et Madame Danilo Aiassa-Huguenin et leurs filles Véronique, Joëlle et Marie-France;

Monsieur et Madame Eric Drapela-Huguenin et leur fille Isabelle;

Madame Hélène Lusti et ses enfants, à Saint-Gall;

Monsieur Ernst Lusti, à Kriens, et ses enfants;

Monsieur et Madame Eugène Hartmeier-Lusti et leurs enfants, à Moudon;

Madame Rösli Früh-Reich, à Hemberg, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles Huguenin, Houriet, Amez-Droz, Reich, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Anny HUGUENIN
née LUSTI

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, après une grave maladie, à l'âge de 68 ans.

2000 NEUCHÂTEL, le 28 février 1981.
(Petit-Catéchisme 15).

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, lundi 2 mars.

Veillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer (ccp 20 - 6717).

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

5287

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

BOUEVILLIERS

Renard enragé abattu

A la fin de la semaine passée, un renard enragé s'est introduit dans l'étable de M. Ed. Siegenthaler et a mordu trois vaches. Surpris par l'agriculteur, le renard a été abattu par celui-ci alors que tout le troupeau, soit près de 60 bêtes, a été vacciné immédiatement.

Le résultat de l'analyse a confirmé que l'animal était porteur du virus rabique. La prudence est donc de rigueur; les enfants ne devraient pas se rendre seuls en forêt et les adultes feraient bien de se munir d'un bâton.

Villiers: Unanimité pour une nouvelle échelle fiscale

Le Conseil général de Villiers qui vient de siéger sous la présidence de M. Frédéric Cuche, président, a pris d'importantes décisions. Il a tout d'abord procédé à la nomination de deux nouvelles commissions, ceci en conformité avec le nouveau règlement général de commune, récemment adopté, à savoir:

Commission d'urbanisme: MM. Roger Oppliger, Eric Monnier, Marcel Perrenoud, Albert Obrist et Jean-Luc Virgilio;

Commission des agrégations et des

naturalisations: Mme Rita Buffat, MM. Raymond Cuche, Alain Badel, Eric Perrenoud, Michel Rüttimann.

Deux arrêtés ont également été acceptés à l'unanimité; il s'agit d'une modification de l'article 3 du règlement de défense contre l'incendie (présence d'un conseiller communal à la commission du feu, au lieu de 2), et du remboursement des contributions communales en matière d'enseignement.

Le point principal de cette séance était constitué par la proposition du Conseil communal et de la commission financière, de revoir l'échelle fiscale datant de 1964. Un rapport circonstancié ayant permis à chacun de se faire une opinion, l'arrêté a été accepté très rapidement et ceci à l'unanimité il faut le souligner. Il en a été de même pour un amendement présenté par le groupe socialiste.

Les nouvelles dispositions prises peuvent se résumer ainsi: suppression de l'escompte de 5% accordé toutes ces dernières années; suppression de la taxe frontière communale; mise en place d'une nouvelle échelle allant de 4,8 à 11%.

En fin de séance, le Conseil général a encore accepté une motion de M. Jean-Luc Virgilio concernant la circulation. (cm)

4-5 avril 1981: Elections cantonales

Parti libéral: «Des idées claires, des femmes et des hommes sûrs»

Groupés selon leurs accords, le Parti libéral neuchâtelois et le Parti progressiste neuchâtelois, dans les six districts, des listes comportant au total 75 candidats à l'élection au Grand Conseil, dont douze femmes et soixante-trois hommes.

Dans chaque district, dans chaque section, ils se sont efforcés de présenter les personnalités les plus représentatives et les plus qualifiées.

Ils offrent ainsi à l'électeur une pléiade de candidats de valeur, issus de tous les milieux, représentant un large éventail professionnel et à même d'assumer leurs responsabilités face à l'avenir du canton et de leur région.

Pour le Conseil d'Etat, les partis libéral et ppn présentent M. Jacques Béguin, sortant, et M. Jean Cavadini, nouveau, en même temps que M. André Brandt, candidat radical sortant.

Plus que jamais, après la période de récession qui a marqué le canton de Neuchâtel davantage qu'aucun autre canton suisse, il s'agit de ne pas tomber dans les tentations et dans les pièges du collectivisme. Les socialistes, qui ne manquent aucune occasion d'en appeler à l'Etat, se contredisent lorsqu'il se prétendent les défenseurs de la liberté. Ils se leurrent, et ils trompent leurs électeurs, lorsqu'ils se font les champions de la sécurité alors qu'ils ne visent qu'à alourdir le fonctionnement de l'économie libre et privée sans laquelle l'Etat et tout le système social ne peuvent que s'écrouler.

L'objectif prioritaire des libéraux-ppn est donc d'assurer la majorité non collectiviste tant au Conseil d'Etat qu'au Grand Conseil neuchâtelois.

Au sein de cette majorité, les libéraux-ppn, qui comptent actuellement ensemble deux conseillers d'Etat sur trois et trente-quatre députés sur soixante-quatre, tiennent à s'affirmer encore davantage comme le groupement de la fermeté, de la responsabilité et de la confiance, tant quant aux idées qu'ils professent

que par les hommes et les femmes qui les représentent.

Pour développer et approfondir leurs thèses, les partis libéral et ppn mettent sur pied un congrès qui siégera le samedi 14 mars à Colombier et auquel seront présentés des rapports sur les thèmes suivants:

- Neuchâtel 1980; un bilan social, économique et culturel.

- Neuchâtel: la volonté de s'affirmer (la vitalité, l'ouverture, l'accueil, la confiance).

- Neuchâtel 2000: la voie du libéralisme.

Le congrès du 14 mars 1981 sera l'occasion d'énoncer les raisons qu'il y a de croire dans l'avenir du canton et les moyens d'assurer cet avenir. (Comm.)

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30/15.

L'espérance ne trompe pas.
Romains 5/5.

Monsieur et Madame André Paux-Pellegrini:

Monsieur Daniel Paux, à Zürich;

Les descendants de feu Victor-Auguste Paux;

Les descendants de feu Arthur Henry,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Victor PAUX

leur très cher père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 88e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 mars 1981.

L'incinération aura lieu mercredi 4 mars.

Culte au crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme A. Paux
avenue Léopold-Robert 12.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Paroisse du Grand-Temple, ccp 23 - 5640.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

53652

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON ECLADOR

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Victor PAUX

père de Monsieur André Paux leur Directeur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

5342

LE CONSEIL PAROISSIAL
DU GRAND-TEMPLE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Victor PAUX

Ancien au Grand-Temple depuis 1934.

Il gardera un souvenir reconnaissant de ce fidèle témoin de l'Evangile, resté si longtemps au service de l'Eglise et de la Paroisse.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

53648

Repose en paix chère maman et grand-maman, tes souffrances sont passées.

La famille de

Madame Rosa CALAME

a le chagrin de faire part du décès de leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche, dans sa 85e année, après une pénible maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er mars 1981.

L'incinération a lieu mardi 3 mars.

Culte au crématoire à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Arnold Calame
Commerce 97.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

5226



Madame Jules R. Spillmann-Fontana

Monsieur et Madame Rodolphe Spillmann-Béguelin

Anne Spillmann

Sylvie Spillmann

Monsieur et Madame Charles Wilhelm-Spillmann

Louis Wilhelm

Sophie et Rees Griffiths

Jean Wilhelm

Madame Nelly Spillmann

Monsieur et Madame R. Frumkin-Spillmann

Daniel Frumkin

Les familles Erné, Fontana, Huguenin, Cutrera, Milo, parentes et alliées

Mademoiselle Ines Forest

font part du décès de

Monsieur Jules Rodolphe SPILLMANN

enlevé à leur affection dans sa 86e année

LA CHAUX-DE-FONDS le 28 février 1981

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité

Domicile 51, rue du Nord
2301 La Chaux-de-Fonds

5286

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE
C. R. SPILLMANN SA, La Chaux-de-Fonds - Genève

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jules Rodolphe SPILLMANN

ancien Président du Conseil d'Administration

dont ils garderont le meilleur souvenir.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

53651

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

Monsieur Raoul DEGOUMOIS

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

4949

Profondément touchée par votre témoignage de sympathie et d'affection reçu lors du décès de

Mademoiselle Clarisse TROMBERT

sa famille vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, soit par votre présence, vos dons, vos messages de condoléance, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

VAL-D'ILLIEZ, février 1981.

4990

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1905

apprend avec tristesse le décès de

Monsieur Gilbert GEISER

Elle conservera de cet ami et membre fidèle de l'Amicale un excellent souvenir.

5348

FC SUPERGA VÉTÉRANS

fait part avec douleur du décès de

Madame Annie BÄTSCHMANN née GAFNER

mère de son ami et bien-aimé joueur.

36581

IN MEMORIAM

Sonia MICHEL

1977 - 3 mars - 1981

Quatre ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

4469

Tes enfants.

En Egypte Un ministre se tue en hélicoptère

Le ministre égyptien de la Défense, M. Ahmed Badawy, a trouvé la mort hier en hélicoptère dans le désert de l'ouest de l'Egypte, apprend-on de bonne source.

Douze autres occupants de l'appareil ont été également tués. L'hélicoptère est tombé près d'une grande base militaire, non loin de la frontière libyenne. Le général Badawy commandait la troisième armée égyptienne qui avait été bloquée dans le Sinaï par une contre-attaque israélienne lors de la guerre de 1973. (ap)

Giscard: «J'ai décidé de me présenter»...

◆ Suite de la première page

Puisqu'elle va lui permettre de sortir de la réserve à laquelle il était tenu en tant que premier magistrat de la République, pour dire aux Français «d'homme à homme», tout ce qu'il a dans l'esprit et «sur le cœur», a fait remarquer qu'il avait été l'homme des promesses tenues: niveau de vie, justice sociale, protection des libertés, organisation de la sécurité et action en faveur de la paix pour laquelle il a pris «des risques personnels».

Le chef de l'Etat s'est montré conscient des problèmes nouveaux qui se posent, «à notre jeunesse pour son emploi et pour son avenir», et comment il sera possible de les résoudre: «Ce sera l'enga-

gement central de ma campagne». Mais il ne fera, assure-t-il «aucune promesse qui ne puisse être tenue».

LA CAMPAGNE À DEUX VITESSES

Cette campagne, comment entend-il la mener? D'abord, en dehors du microcosme: le président «ne peut pas être l'homme d'un parti». Il ne demandera l'investiture d'aucune formation: «Je ne me prêterai à aucun arrangement, manœuvre ou combinaison». En revanche il fait appel aux Français et aux Français, pour qu'ils organisent leur soutien «à partir de leur ville ou de leur terroir».

Se voulant rassembleur, il ajoute: «Mon rôle n'est pas de déchirer le tissu

national; il est de le recoudre. Je ferai appel à l'unité et à la raison, pour vivre et travailler ensemble».

Le chef de l'Etat qui se définit non comme «un président-candidat», mais comme «un citoyen-candidat» conduira une campagne à deux vitesses: «Jusqu'à la fin du mois, en raison de mes fonctions une campagne d'information et d'explication. Puis, à l'ouverture de la campagne officielle, une campagne de renouveau, avec vous sur le terrain».

LE SEUL CHOIX QUI COMPTE

En 1978, le chef de l'Etat, avant les élections législatives, avait parlé du «bon choix». Sa conclusion, hier n'a guère été différente: «Dans ce débat, mon sort n'a pas d'importance... Tout s'efface maintenant devant le seul choix qui compte: celui du meilleur avenir pour la France. Et ce choix-là, vous le tenez entre vos mains».

Le quartier général du candidat, 6 rue Marignan, a donc désormais le feu vert pour mettre en route la machine électorale avec l'appui de quelque 400 comités de pays implantés sur tout le territoire.

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la Culture et de la Communication qui sera le porte-parole du candidat, a dit hier après-midi son intention de se démettre de sa charge dans le courant de cette semaine. Il n'y aura pas de remaniement ministériel, a-t-il estimé: un simple interim devrait suffire. (ap)

Un avion pakistanais détourné sur Kaboul

Un Boeing 720 de la compagnie Pakistan International Airlines a été détourné hier sur Kaboul, au cours d'un vol intérieur, par un Pakistanais se présentant comme un partisan de M. Ali Bhutto, a-t-on appris de source officielle pakistanaise.

Le pirate de l'air, qui s'est indentifié seulement sous le nom d'Alam Gir au cours d'un contact radio, a déclaré qu'il appartenait au Parti populaire pakistanais de l'ancien premier ministre exécuté. Il demanderait la libération d'un membre de sa famille arrêté lors des récents incidents à Karachi.

L'avion, avec 148 personnes à bord, assurait la liaison entre Karachi et Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan, lorsqu'il a été détourné de sa route. Il a atterri à 11 h. 57 GMT à l'aéroport de Kaboul. Passagers et membres de l'équipage sont sains et saufs, a déclaré le ministre de l'Information.

Interrogée par téléphone, Mme Bhutto a estimé que cet acte «démontre

que beaucoup de Pakistanais désespèrent d'un changement». Elle a ajouté: «Notre parti suit la route parlementaire... Mais nous pouvons certainement comprendre ceux qui se sentent désespérés».

LES REVENDICATIONS DU PIRATE

Le pirate de l'air, qui a détourné hier un avion de la Pakistan International

Airlines sur l'aéroport de Kaboul, exige la libération de prisonniers politiques arrêtés par le gouvernement militaire du Pakistan en échange de sa reddition, a indiqué l'agence pakistanaise de presse PPI.

L'agence ajoute que le pirate, Alam Gir, appartiendrait au Parti du peuple pakistanais (PPP, interdit) de l'ancien premier ministre Ali Bhutto.

Les autorités pakistanaises ont arrêté la semaine dernière près de 200 personnes qui s'opposaient à la loi martiale. (afp)

Pakistan: échec de l'opposition

Une effigie du général Mohammed Zia Ul-Haq a été brûlée par des avocats dans les locaux de la Haute Cour de Lahore ou la plupart des audiences ont été boycottées, mais c'est la seule manifestation spectaculaire de la journée de protestation dont l'opposition entendait faire une puissante manifestation contre le régime militaire au pouvoir au Pakistan. Le bazar de Lahore grouillait d'acheteurs comme un jour normal.

Dans le Peshawar, les audiences des tribunaux ont également été boycottées et dans le Sind des journaux ont été brûlés en public pour protester contre la censure.

Seul incident du côté universitaire: des étudiants ont mis le feu à un camion et à plusieurs véhicules sur un campus du Sind.

Créé il y a 24 jours, le Mouvement pour le rétablissement de la démocratie, qui avait appelé aux manifestations, risque de se disloquer à la suite de cet échec. (ap)

La grande misère de la Bundeswehr

La misère financière de la Bundeswehr, l'armée ouest-allemande, est telle qu'elle sera incapable de suivre l'évolution technologique en matière d'armement, a affirmé en substance hier le quotidien «Die Welt», deux jours avant une réunion à huis clos

du ministre de la Défense, M. Hans Apel, avec les chefs militaires à Bonn.

Selon le journal, il serait question d'abandonner toute une série de nouveaux systèmes d'armement prévus, tels que blindés hélicoptères «Wiesel», l'hélicoptère antichars «13» ou encore le char antiaérien «Roland» qui devait protéger les bases de stationnement de l'avion de combat «Tornado».

Se référant à un «officier supérieur», «Die Welt» affirme que le projet du char franco-allemand, déjà baptisé «Napoléon», ne sera sans doute pas réalisé. De même, le projet de construction d'un avion de combat d'appui au sol (TKF), fruit de la coopération entre la France, la Grande-Bretagne et la RFA, serait lui aussi abandonné.

Le ministre de la Défense, M. Apel, lui-même, a déclaré sur la deuxième chaîne de télévision «ZDF», qu'une «révision complète» de la conception des systèmes d'armement pour les années 80 et 90 était nécessaire. (afp)

Aux Etats-Unis Hausse du taux de mortalité

Le taux de mortalité a augmenté de trois pour cent en 1980 aux Etats-Unis, pour atteindre le taux de 8,9 pour mille, a annoncé hier une compagnie d'assurances, la Metropolitan Life Insurance.

La compagnie explique que l'augmentation du taux est essentiellement due aux décès relativement nombreux de l'été dernier, qui s'était caractérisé par une vague de chaleur exceptionnelle.

Les décès par maladies cardiaques, responsables numéro un des décès aux Etats-Unis, ont augmenté de trois pour cent. La mortalité par cancer, deuxième cause de décès, a augmenté de deux pour cent.

La mortalité infantile continue de baisser. Après avoir atteint 13 pour mille en 1979, elle devrait ne se situer qu'à 12,6 pour mille en 1980, lorsque tous les calculs auront été terminés. (ap)

Chars M-60 pour le Maroc

Le Département américain de la défense a révélé officiellement lundi qu'il s'appuie à vendre au Maroc 108 exemplaires de chars M-60.

Notifiant son projet au Congrès, le Pentagone précise que la vente portera sur 182 millions de dollars environ, pièces détachées comprises.

Les Etats-Unis sont depuis 20 ans le principal fournisseur militaire du Maroc, mais certains au sein de l'administration Reagan se sont récemment inquiétés du projet de vente car il pourrait irriter l'Algérie, le pays qui a beaucoup contribué à la libération des 52 otages de Téhéran.

Les Etats-Unis n'ont jusqu'à présent jamais vendu de matériel militaire à l'Algérie. Cependant, dès après le début des rumeurs sur la vente de chars au Maroc, des informations ont circulé au Département d'Etat selon lesquelles les Etats-Unis étudiaient la vente à l'Algérie d'avions de transport militaires C-130. Aucune décision n'a toutefois été annoncée à ce sujet. (ap)

Conflit irano-irakien Cessez-le-feu accepté?

Le général Valiollah Fallahi, commandant-adjoint des forces armées iraniennes, a déclaré hier qu'il était favorable à un cessez-le-feu dans la guerre du golfe afin de permettre aux troupes irakiennes de se retirer.

C'est la première fois que l'Iran laisse entendre qu'il pourrait accepter un cessez-le-feu sans retrait préliminaire des troupes irakiennes.

«Je pense que cette question demande une courte période de cessez-le-feu. Après quoi l'agresseur devra quitter le territoire immédiatement et sans condition», a déclaré le général Fallahi dans une interview accordée à l'agence officielle Pars. (reuter)

● BARCELONE. — Le footballeur Enrique «Quini» Castro, qui joue dans l'équipe professionnelle de Barcelone, a disparu dans la soirée de dimanche.

● SÉOUL. — Le gouvernement sud-coréen a décidé d'amnistier 5221 prisonniers à la veille de l'investiture du président Chun Doo-Whan.

● WASHINGTON. — Le secrétaire américain à la Défense, M. Weinberger, a annoncé qu'il allait demander au Congrès d'ajouter 33 milliards de dollars aux budgets militaires des années 1981/82, tels qu'ils avaient été recommandés par le président Carter.

Les «Folies Bergères» de Coluche

M. Michel Colucci, dit Coluche, le comique qui se présente comme «l'anti-candidat» à l'élection présidentielle française, s'est mis à nu hier devant la presse.

A nu, au sens propre du terme: il a terminé sa conférence de presse sur un final

Pourparlers sur le Proche-Orient Le Caire aurait rejeté une offre israélienne

◆ Suite de la première page

Un accord sur l'autonomie des Palestiniens vivant dans les territoires occupés devait en principe intervenir avant mai 1980. Les pourparlers ont traîné en longueur, avant d'être finalement suspendus par l'Egypte l'été dernier, pour protester contre l'annexion du secteur arabe de Jérusalem. Depuis lors, on estime au Caire qu'il est peu probable qu'ils puissent reprendre avant les élections générales israéliennes.

«Mayo» a laissé entendre également que le secrétaire américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, compte se rendre en Egypte et dans plusieurs autres pays du Proche-Orient au mois de juin prochain. Ses entretiens au Caire porteraient sur les besoins militaires de l'Egypte, à qui les Etats-Unis se sont engagés à fournir des armes pour une valeur de 3,5 milliards de dollars. (ap)

En Angola Peines de mort

La peine de mort a été requise par le procureur du Tribunal révolutionnaire de Luanda contre 22 des 34 personnes accusées «d'actions contre-révolutionnaires», rapporte l'agence officielle angolaise ANGOP.

Le tribunal, réuni dans la ville de Huambo (centre de l'Angola), se prononcera jeudi sur ces demandes de condamnations à mort contre les 22 accusés qui seraient membres du mouvement clandestin d'opposition «Unita». (afp)

En Colombie Coups de feu entre chauffeurs

Vingt personnes ont été tuées et 25 autres blessées dans un accident de bus dans l'ouest de la Colombie, leur chauffeur ayant été blessé par les coups de feu d'un autre conducteur de bus. Selon les premières informations, au moment où les deux autobus remplis de passagers se croisaient, le chauffeur de l'un des véhicules a tiré sur le conducteur de l'autre, qui est tombé dans une rivière. (afp)

Prévisions météorologiques

Le temps restera variable, par moments ensoleillé, par moments très nuageux. Un risque d'averses éparses subsiste. Neige au-dessus de 1000 à 1200 m.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428,88.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Vendredi à 17 h.: 750,39.
Hier lundi à 17 h.: 750,57.

dans le plus pur style des «Folies Bergères», un toupet de plumes d'autruches tricolores sur le postérieur, et un ruban aux mêmes couleurs en guise de cache-sexe.

Coluche avait convoqué les journalistes dans son fief, le Théâtre parisien du gymnase, où il présente tous les soirs un «numéro d'adieu», sans cesse prolongé devant une salle comble, qui scande au tomber du rideau «Coluche président».

DÉRISION

Bien que «l'effet Coluche» soit fortement retombé dans les sondages, de 11 à 5 pour cent des intentions de vote, Michel Colucci a confirmé sa volonté de tourner en dérision le jeu politique traditionnel. Dans un show mi-burlesque mi-sérieux, il a tour à tour donné la parole à quelques farfelus de passage et à quatre candidats sans espoir, membres de sa «Fédération des petits candidats», qui ont plaidé pour les détenus, les consommateurs, le rôle des femmes dans le nouvel ordre économique international et la dissolution de toutes les armées. (afp)

En France

Mort de Louis Vallon

M. Louis Vallon, ancien député, vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans. Avec lui disparaît l'une des figures les plus célèbres du «gaullisme de gauche».

Porte-parole de ce qu'il appelait lui-même le «gaullisme populaire», Louis Vallon fut partisan dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de la participation. Il fut à cette époque directeur adjoint du Cabinet du général de Gaulle. Député de Paris de 1968 à 1973, il fut exclu du Parti gaulliste après avoir écrit en 1969 un pamphlet, «L'anti de Gaulle», contre Georges Pompidou. (reuter)

Centrales nucléaires en RFA Attentat manqué

Après un week-end de protestations contre la construction d'une centrale nucléaire près de Hambourg, les employés de l'usine «Firma Kraftwerk Union», qui fabrique des turbines et d'autres pièces destinées aux centrales, ont découvert une bombe contenant trois kilos d'explosifs dans une salle de stockage, hier.

Par ailleurs, un incendie a fait pour un million de francs de dégâts pendant le week-end sur le chantier de construction d'une centrale nucléaire près de Munich. Les enquêteurs s'efforcent d'établir s'il s'est agi d'un accident ou d'un acte de sabotage. (ap)

Bébés phoques en perdition

La Fondation Franz Weber, à Montreux, a appris que, sous l'influence de conditions météorologiques tout à fait exceptionnelles, la banquise sur laquelle les phoques steller mettent chaque année au monde leurs petits ne s'est formée, cet hiver, ni dans le golfe du Saint-Laurent, ni au large du Labrador. Les mères phoques ont quitté la région des îles de la Madeleine et remontent vers le nord. Personne ne sait ce qu'il est advenu de leurs petits qui auraient dû naître vers la fin février. Comme les phoques ne semblent pas venir sur la côte pour mettre bas, la presque totalité des blanchons naîtront dans l'eau et, ne sachant nager qu'à l'âge de trois semaines, ils se noieront.

Bien que parfaitement au courant de cette situation alarmante, le gouverne-

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Le règne de Kadhafi

Bien qu'il règne sur un pays qui ne compte pas plus de deux millions d'habitants, le colonel Kadhafi possède une armée formidable, notamment en ce qui concerne les forces blindées. On estime, en effet, que le nombre de ses tanks, de fabrication soviétique, allemande et italienne, se monte au moins à trois mille.

D'autre part, l'armée libyenne est dotée, semble-t-il, de très nombreux avions et hélicoptères et d'excellents radars. Enfin, Tripoli est en train de construire une immense base aéronavale sur la Méditerranée.

Pour envahir le Tchad, les troupes libyennes ont notamment employé des hélicoptères Agusta et des avions Siai Marchetti. Mais vu la faiblesse militaire du pays d'Afrique noire, cela ne représentait qu'une petite partie de leur matériel militaire et certains y ont vu un banc d'essai pour d'autres conquêtes.

Mais lesquelles? En général, on parle de menaces sur le Soudan, la République centrafricaine, la Haute-Volta, l'Egypte.

Mais il faut remarquer que M. Kadhafi ne possède de loin pas assez d'hommes formés pour s'occuper de ses milliers de chars blindés et de ses avions.

Dès lors, dans certains milieux italiens, on commence à se demander si, fort de son argent et de son esprit visionnaire, le colonel Kadhafi, après la conquête du Tchad qui lui permettra d'avoir suffisamment d'uranium pour construire des bombes atomiques, ne transformerait pas son pays en une vaste base opérationnelle d'où pourraient partir des troupes de pays amis. Communistes en particulier.

La chute d'un avion militaire libyen, l'été passé en Italie, a montré que la Péninsule n'avait aucun système de contrôle et de défense viable du côté sud. Toute sa stratégie militaire est basée sur une attaque venant de la Yougoslavie.

Au courant de ce fait, un agresseur éventuel ne serait-il pas tenté d'essayer une attaque par le Sud?

Hypothèse peu vraisemblable? Face à l'impérialisme soviétique et aux ambitions libyennes, est-ce vraiment si improbable?

Déjà il apparaît à certains de plus en plus évident que les Brigades rouges sont téléguidées par Moscou et que l'attentat terroriste de Bologne a été un avertissement de Tripoli après le rapprochement entre Malte et Rome.

Mais l'Europe incapable de s'unir est mise à mal par la baisse de la conjoncture économique, a besoin de vendre des marchandises et le colonel Kadhafi regorge de dollars.

Aussi personne, à part le président Pertini, n'a envie d'agir. Mettre en colère la Libye ne serait-ce pas courir le risque de voir augmenter le chômage. En Italie, le colonel Kadhafi n'est-il pas propriétaire de dix pour cent des actions de la Fiat et les investissements de Tripoli ne se chiffrent-ils pas en milliers de milliards de lires?

Bref, après dix ans de règne, le colonel Kadhafi va faire sa première visite en Europe et l'Italie, sa première étape, lui fera fête...

Prisonnier à tel point de l'argent du pétrole, notre continent fait-il toujours partie du monde libre?

Willy BRANDT

● TÉHÉRAN. — Le président iranien Bani-Sadr a marqué un point sur son premier ministre Ali Rajai — qu'il qualifie d'incompétent — en obtenant que le Parlement tarde la discussion d'un projet de loi qui lui enlèverait le droit d'approuver les principales nominations.